REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Economie et des Finances

ANSD

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis

---

Situation économique et sociale de la région de Saint-Louis de 2008

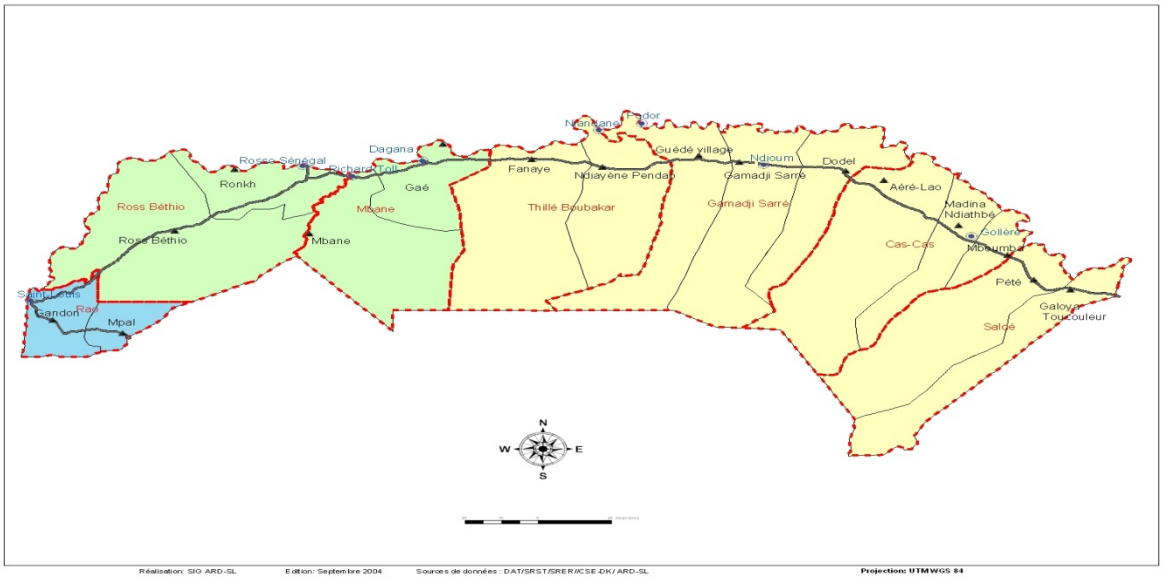

Réalisation: SIG ARD-SL Edition: Septembre 2004 Sources de données : DAT/SRST/SRER/CSE-DK/ ARD-SL Projection: UTMWGS 84

www.ansd.sn

Directeur Général de l'ANSD	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint de l'ANSD	Mamadou Falou MBENGUE
Coordonnateur de l'Action Régionale	Mamadou NDAO
Chef de service régional	Bocar KA
Adjoint Chef de service régional	Assane NIASSE

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E

Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone : (221) **33** 869 21 39 / **33** 869 21 60 - Fax (221) **33** 824 36 15

Site web : www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.gouv.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) de Saint-Louis

BP 46 Tél : (221) 33 961 14 09

Table des matières

Avant Propos 12
PRESENTATION DE LA REGION 14
CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE 16
I. Effectifs et accroissement 16
II. Structure par âge et par sexe 17
III. Répartition spatiale 18
IV. Urbanisation 18
V. Migration 19
CHAPITRE II : EDUCATION 20
I. Offre scolaire 20
II. Enseignement préscolaire 21
III. Enseignement élémentaire 22
IV. Enseignement moyen 24
V. Enseignement secondaire 25
VI. Enseignement technique et formation professionnelle 26
VII. Enseignement supérieur 27
VIII. Alphabétisation 28
CHAPITRE III : SANTE 29
I. Infrastructures 29
II. Personnel 30
III. Etat de santé de la population 31
IV. Activités des hôpitaux de la Région en 2008 33
IV.1.Hôpital Régional de Saint-Louis 33
IV.2.Hôpital de Ndioum 34
CHAPITRE IV : HYGIENE 36
I. Ressources disponibles 36
II. Activités menées 37
CHAPITRE IV : EAU, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT 41
I. Accès à l'eau potable 41
II. Energie 44
III. Assainissement 44
CHAPITRE V : AGRICULTURE 46
I. Situation pluviométrique 46
II. Cultures céréalières 47
III. Cultures maraîchères 47
IV. Cultures industrielles 49
V. Contraintes 49
VI. Recommandations 50
CHAPITRE VI : ELEVAGE 51
I. Situation et activités du secteur 51
II. Abattages contrôlés 51
III. Mouvement commercial du bétail 53
IV. Santé animale 54
CHAPITRE VII : PÊCHE 56
I. Armement 56
II. Production 56
III. Mareyage 57
IV. Transformation 59
CHAPITRE VIII : TOURISME 61
I. Réceptifs 61
II. Evolution annuelle des indicateurs 61
III. Situation du tourisme en 2008 62
CHAPITRE IX : ARTISANAT 64

Introduction 64
I. Effectifs 64
II. Activités de formation professionnelle et perfectionnement 66
III. Activités de promotion 66
CHAPITRE X : EAUX ET FORÊTS 67
Introduction 67
I. Domaine forestier 67
II. Feux de brousse 67
III. Activités de reboisement 69
IV. Activités de chasse 73
CHAPITRE XI : TRANSPORTS 75
I. Transports terrestres 75
II. Transport aérien 77
CHAPITRE XII : POSTE ET TELECOMMUNICATIONS 80
I. Poste 80
II. Télécommunications 82
CHAPITRE XIII : FINANCES PUBLIQUES 83
I. Recouvrement des recettes 83
II. Difficultés rencontrées dans le recouvrement 85
CHAPITRE XIV : JUSTICE 86
I. Infrastructures d'accueil des prisons 86
II. Ecroués 86
III. Détenus 87
CHAPITRE XV : PRIX 89
I. Evolution des prix des céréales 89
II. Evolution des prix des légumes 90
III. Evolution des prix des produits halieutiques et autres 91
IV. Evolution des prix des produits énergétiques 92
CHAPITRE XVI : JEUNESSE ET SPORTS 93
I. Activités des jeunes 93
II. Statistiques des ASC et club par disciplines sportives 93
CHAPITRE XVII : ASSISTANCE 97
I. Activités du GNSP (Groupement National des Sapeurs Pompiers) 97
II. Activités de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert) 100
Conclusion 102
CHAPITRE XVIII : ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE 103
I. Action sociale 103
II. Développement communautaire 104
CHAPITRE XIX : STATISTIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES 106
I. Accès aux services sociaux de base 106
II. Budgets des collectivités locales 108
CHAPITRE XX : STATISTIQUES DOUANIERES 112
I. Echanges transfrontaliers 112
II. Situation de la fraude 112
FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE DAGANA 116
FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS 117
FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE PODOR 118

Liste des tableaux

Tableau 1 : Moyenne des données climatologiques sur 22 ans de la Région de Saint-Louis 14

Tableau 2 : Evolution de la population de la région de Saint-Louis de 1976 à 2008 et taux d'accroissement intercensitaire 17

Tableau 3 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âge de la Région de Saint-Louis en 2008 17

Tableau 4 : Effectif de la population par sexe selon et par département, superficie et densité par département en 2007 18

Tableau 5 : Répartition de la population selon le milieu de résidence 19

Tableau 6 : Evolution des effectifs des infrastructures scolaires entre 2007 et 2008 20

Tableau 7 : Evolution des effectifs du préscolaires entre 2003 et 2008 21

Tableau 8 : Evolution du taux brut de préscolarisation entre 2002/2003et 2007/2008 21

Tableau 9 : Evolution des effectifs de l'élémentaire entre 2002/2003 et 2007/2008 22

Tableau 10 : Evolution des indicateurs de l'élémentaire entre 2002/2003 et 2007/2008 23

Tableau 11 : Résultats du CFEE de la région entre 2005 et 2008 23

Tableau 12 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen entre 2002/2003 et 2007/2008 24

Tableau 13 : Résultats par IDEM de la session de 2008 du BFEM 25

Tableau 14 : Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire 26

Tableau 15 : Résultats au Bac de la région de Saint-Louis entre 2005 et 2008 26

Tableau 16 : Evolution des effectifs des centres de formation professionnelle entre 2005 et 2008 27

Tableau 17 : Effectifs du supérieur en 2007/2008 27

Tableau 18 : Evolution des effectifs de l'UGB entre 2002 et 2008 par UFR 28

Tableau 19 : Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation 28

Tableau 20 : Situation des infrastructures sanitaires selon le département en 2008 29

Tableau 21 : Situation du personnel de Santé de la Région de Saint-Louis 31

Tableau 22 : Indicateurs de la santé de la reproduction par district en 2008 32

Tableau 23 : Bilan surveillance épidémiologique 2008 33

Tableau 22 : Bilan des activités de l'hôpital de Ndioum par service en 2007 34

Tableau 24 : Personnel de la BRH par catégorie entre 2007 et 2008 37

Tableau 25 : Situation des moyens matériels de la BRH de Saint-Louis en 2008 37

Tableau 26 : Infractions constatées par types lors des visites domiciliaires entre 2007 et 2008 38

Tableau 27 : Inspection des ERP et assimilés entre 2007 et 2008 39

Tableau 28 : Evolution du nombre d'abonnés de la SDE entre 2005 et 2008 42

Tableau 29 : Evolution de la consommation entre 2005 – 2008 (unité 1000m3) 42

Tableau 30 : Facturation par type de consommateur en 2008 (Million Cfa) 43

Tableau 31 : Nombre de forages par communauté rurale 43

Tableau 32 : Evolution des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis de 2004 à 2008 44

Tableau 33 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2008 45

Tableau 34 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2008 (unité en mètre) 45

Tableau 35 : Production de céréales en 2008/2009 47
Tableau 36 : Production maraîchère de la Région de Saint-Louis en 2008 48
Tableau 37 : Situation des abattages contrôlés en 2008 52
Tableau 38 : Evolution des entrées de bétail entre 2007 et 2008 53
Tableau 39 : Evolution des sorties de bétails entre 2007 et 2008 53
Tableau 40 : Bilan des maladies épidémiologiques animales en 2008 54
Tableau 41 : Evolution des mises à terre entre 2003 et 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA) 57
Tableau 42 : Evolution annuelle du mareyage selon la destination de 2005 à 2008 58
Tableau 43 : Evolution de la transformation de 2005 à 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA) 59
Tableau 44 : Situation des réceptifs par région en 2006 61
Tableau 45 : Evolution mensuelle du nombre d'arrivées, de nuitées et de chambres vendues en 2007 et 2008 63
Tableau 46 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon la situation dans la profession 65
Tableau 47 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon la situation dans l'atelier 65
Tableau 48 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon le diplôme obtenu le plus élevé 66
Tableau 49 : Formation professionnel et perfectionnement des artisans en 2008 66
Tableau 50 : Statistiques départementales des massifs classés en 2008 67
Tableau 51 : Evolution des feux de brousse de 1998/1999 à 2007/2008 68
Tableau 52 : Prévision et réalisation de plants en 2008 69
Tableau 53 : Evolution de la Production de plants entre les campagnes de 2006/2007 et 2007/2008 selon la structure et le type de pépinière 70
Tableau 54 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Massives » entre 2007 et 2008 71
Tableau 55 : Evolution des plantations (ha) selon le type «MED/RNA » entre 2006 et 2007 72
Tableau 56 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Massives » entre 2007 et 2008 (unité : Ha) 72
Tableau 57 : Répartition de zones amodiées selon la superficie 2008 (unité : en Ha) 73
Tableau 58 : Répartition des infrastructures routières de la région selon la catégorie en 2008 75
Tableau 59 : Evolution des véhicules immatriculés selon le genre entre 2006 et 2008 76
Tableau 60 **:** Evolution du trafic entre 2007 et 2008 78
Tableau 61 : Evolution des mandats selon la destination ou la provenance (en millions de francs) 80
Tableau 62 : Evolution du trafic financier relatif au CNE en 2007 et 2008 81
Tableau 63 : Evolution des abonnés au fixe de 2004 à 2008 82
Tableau 64 : Recouvrement de l'impôt sur le revenu par poste comptable en 2007 et 2008 83
Tableau 65 : Recouvrement de la contribution globale unique (CGU) par poste comptable en 2007 et 2008 84
Tableau 66 : Recouvrement des acomptes provisionnels par poste comptable en 2007 et 2008 84
Tableau 67 : Recouvrement des régis de recette en 2007 et 2008 85

Tableau 68 : Capacité d'accueil des MAC de Saint-Louis 86
Tableau 69 : Statistiques des écroués dans la région entre 2007 et 2008 87
Tableau 70 : Moyenne annuelle du nombre de détenu selon le sexe et par département 87
Tableau 71 : Evolution mensuelle des détenus selon la nationalité dans la région de Saint-Louis en 2008 88
Tableau 72 : Prix (FCFA/ Kg) de détail moyen mensuel des céréales en 2008 dans la région 89
Tableau 73 : Evolution des prix des légumes dans la commune de Saint-Louis 91
Tableau 74 : Evolution des prix des produits halieutiques dans la commune de Saint-Louis 92
Tableau 75 : Répartition des structures de gestion par discipline sportive en 2008 94
Tableau 76 : Répartition des infrastructures sportives selon le département 95
Tableau 77 : Situation du personnel d'encadrement technique par niveau et selon le département 95
Tableau 78 : Performances enregistrées en 2008/2009 96
Tableau 79 : Evolution des incendies par type du GNSP de la région de Saint-Louis entre 2007 à 2008 98
Tableau 80 : Evolution de l'assistance du GNSP de la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008 98
Tableau 81 : Evolution des opérations du GNSP de la région de Saint-Louis selon le type entre 2007 et 2008 99
Tableau 82 : Evolution des activités diverses par type du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008 99
Tableau 83 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2006 et 2008 et selon le sexe 100
Tableau 84 : Répartition des enfants ayant commis des délits selon le type d'Infractions en 2007 et 2008 101
Tableau 85 : Effectifs des mineurs selon la nature du placement entre 2007 et 2008 101
Tableau 86 : Effectifs des mineurs orientés entre 2007 et 2008 102
Tableau 87 : Répartition annuelle des dossiers 102
Tableau 88 : Effectifs des personnes en situation d'handicaps selon le département en 2008 103
Tableau 89 : Situation des Daraas 2008 104
Tableau 90 : Situation et position d'allègement des travaux de la femme dans la Région de Saint-Louis en 2008 104
Tableau 91 : Situation des financements dans la Région de Saint-Louis 105
Tableau 92 : Répartition des conventions entre le PNDL et les collectivités locales de la région de Saint-Louis selon le secteur 106
Tableau 93 : Ratio population sur le nombre d'infrastructures sociaux de base par communauté rurale 108
Tableau 94 : Montants alloués par les collectivités locales du département de Saint-Louis aux secteurs sociaux de base en 2008 110
Tableau 95 : Situation des finances des collectivités locales 111
Tableau 96 : Principaux produits venant de la RIM et saisis par la Douane 113
Tableau 97 : Produits subventionnés saisis en 2008 par la douane 113

Liste des graphiques

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Saint-Louis 18
Graphique 2 : Evolution des effectifs du moyen entre 2002/2003 et 2007/2008 24
Graphique 3 : Evolution des effectifs du secondaire entre 2003 et 2008 25
Graphique 4 : Ratio de mortalité maternelle selon les structures en 2008 32
Graphique 5 : Infractions constatés dans la région selon les sous brigades entre 2007 et 2008 39
Graphique 6 : Ecart du volume de pluie et du nombre de jour de pluie entre 2007 et 2008 46
Graphique 7 : Part de chaque spéculation dans la production horticole régionale 48
Graphique 8*: Pourcentage de la quantité de viande produite et contrôlée par département en 2007 et 2008* 52
Graphique 9 : Flux nets du mouvement de bétail dans la région de Saint-Louis 54
Graphique 10 : Evolution mensuelle du nombre de pirogues et de pêcheurs 56
Graphique 11 : Evolution mensuelle des mises à terre en 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA) 56
Graphique 12 : Variation du mareyage selon la destination entre 2007 et 2008(%) 58
Graphique 13 : Variation des productions des produits de pêche transformés entre 2007 et 2008 59
Graphique 14 : Evolution annuelle du taux d'occupation (TO) et de la durée de séjour (DS) à Saint-Louis et au niveau national entre 2003 et 2007 62
Graphique 15 : Evolution mensuelle du nombre d'arrivées en 2007 et 2008 62
Graphique 16 : Répartition des unités artisanales selon le département 64
Graphique 17 : Répartition de la main d'œuvre artisanale selon le département et le sexe 65
Graphique 18 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Linéaires » entre 2007 et 2008 (unité : Km) 72
Graphique 19 : Répartition des infrastructures routière de la région selon la catégorie 76
Graphique 20 : Evolution du nombre de véhicule selon l'état entre 2004 et 2008 77
Graphique 21 : Structure des rotations à l'aéroport de Saint-Louis en 2008 77
Graphique 22 : Variation du nombre de rotation entre 2007 et 2008 à l'aéroport de Saint-Louis par type de vol 78
Graphique 23 : Evolution mensuelle des prix des céréales en 2008 90
Graphique 24 : Evolution mensuelle des prix des produits énergétiques 92
Graphique 25 : Nombre d'ASC et de zones par département 94
Graphique 26 : Evolution des activités du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008 97
Graphique 27 : Activités en faveur des personnes en situation de handicap entre 2007 et 2008 103
Graphique 28 : Répartition des microprojets par secteur 107
Graphique 29 : Principaux produits venant de la RIM et saisis par la Douane 113
Graphique 30 : Produits subventionnés saisis en 2008 par la douane, selon les proportions 114

Liste des annexes

Annexe 1 : Circonscriptions administratives et collectivités locales de la région de Saint-Louis 119

Annexe 2 : Population par collectivité locale et par sexe en 2009 120

Annexe 3 : Evolution des effectifs du moyen selon le département entre 2002/2003 et 2007/2008 121

Annexe 4 : Evolution des effectifs du secondaire selon le département entre 2002/2003 et 2007/2008 121

Annexe 5 : Nombre de visites des établissements recevant du public par le service d'hygiène en 2007 et 2008 122

Annexe 6 : Evolution des situations pluviométriques par poste pluviométrique.....123

Annexe 7 : Production maraîchère par département en 2008/2009 123

Annexe 8 : Production maraîchère par département en 2008/2009 (suite) 124

Annexe 9 : Evolution des abattages contrôlés selon l'effectif et le poids entre 2003 et 2008 125

Annexe 10 : Bilan des consultations vétérinaires effectuées en 2007 et 2008 126

Annexe 11 : Evolution mensuelle des mises à terre (poids en tonnes, valeur en millions FCFA).....127

Annexe 12 : Superficie brûlées par collectivité locale en 2007/2008.....128

Annexe 13 : Situation des recettes générées par la chasse en 2008 129

Annexe 14 : Nombre de Touristes chasseurs par Amodiataire : 2008.....129

Annexe 15 : Nombre de Touristes chasseurs par Amodiataire en 2007/2008 130

Annexe 16 : Evolution des permis délivrés, recettes et gibiers abattus enregistréS.....130

Annexe 17 : Evolution du nombre de rotation de 2006 à 2008.....131

Annexe 18 : Evolution des réalisations de l'IRF entre 1996 et 2008.....131

Annexe 19 : Récapitulatif du nombre de véhicules selon l'âge et le genre 131

Annexe 20: Evolution des activités du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008 132

Annexe 21 : Evolution mensuelle des détenus par groupe d'âge selon le sexe : M.A.C Saint-Louis 2008 132

Sigles, abréviations acronymes

Num.	*Sigle*	*Dénomination*
1.	AEMO	**A**ction **E**ducative en **M**ilieu **O**uvert
2.	ANSD	**A**gence **N**ationale de la **S**tatistique et de la **D**émographie
3.	APIX	**A**gence Nationale Chargée de la **P**romotion de l'**I**nvestissement et des Grands Travau**x**
4.	ARD	**A**gence **R**égionale de **D**éveloppement
5.	ASC	**A**ssociation **S**portive et **C**ulturelle
6.	ASECNA	**A**gence pour la **S**écurité et la **N**avigation **A**érienne en Afrique et à Madagascar
7.	ASER	**A**gence **S**énégalaise d'**E**lectrification **R**urale
8.	BRHS	**B**rigade **R**égionale d'**H**ygiène de **S**aint-Louis
9.	CDFP	**C**entre **D**épartemental de **F**ormation **P**rofessionnelle
10.	CDSMT	**C**adre de **D**épenses **S**ectorielles à **M**oyen **T**erme
11.	CFPEFS	**C**entre d'**E**nseignement **T**echnique de **F**ormation **P**rofessionnelle en **E**conomie **F**amiliale et **S**ociale
12.	CGER	**C**entre de **G**estion et d'**E**conomie Rurale
13.	CIMEL	**C**entre d'**I**mpulsion et de **M**odernisation de l'**E**levage
14.	CIRAD	**C**entre de **C**oopération **I**nternationale en **R**echerche **A**gronomique pour le **D**éveloppement
15.	CRFP	**C**entre **R**égional de **F**ormation **P**rofessionnelle
16.	CSA	**C**ommissariat à la **S**écurité **A**limentaire
17.	CSS	**C**ompagnie **S**ucrière **S**énégalaise
18.	DPEE	**D**irection de la **P**révision et des **E**tudes **E**conomiques
19.	DRDR	**D**ivision **R**égionale du **D**éveloppement **R**ural
20.	DRH	**D**ivision **R**égionale de l'**H**ydraulique
21.	DRTT	**D**ivision **R**égionale des **T**ransports **T**errestres
22.	DSRP	**D**ocument de **S**tratégie de **R**éduction de la **P**auvreté
23.	EDS	**E**nquête **D**émographique et de **S**anté
24.	ESIS	**E**nquête **S**énégalaise sur les **I**ndicateurs **S**ociaux
25.	ESPS	**E**nquête de **S**uivi de la **P**auvreté au **S**énégal
26.	GDS	**G**rands **D**omaines du **S**énégal

27.	GNSP	**G**roupement **N**ational des **S**apeurs **P**ompiers
28.	IA	**I**nspection d'**A**cadémie
29.	IREF	**I**nspection **R**égionale des **E**aux et **F**orêts
30.	IRSV	**I**nspection **R**égionale des **S**ervices **V**étérinaires
31.	ISRA	**I**nstitut **S**énégalais de **R**echerches **A**gricoles
32.	LTAP	**L**ycée **T**echnique **A**ndré **P**eytavin
33.	MAC	**M**aison d'**A**rrêt et de **C**orrection
34.	NINEA	**N**uméro d'**I**dentification **N**ational des **E**ntreprises et **A**ssociations
35.	OMD	**O**bjectifs du **M**illénaire pour le **D**éveloppement
36.	OMS	**O**rganisation **M**ondiale de la **S**anté
37.	ONAS	**O**ffice **N**ational d'**A**ssainissement du **S**énégal
38.	PCI	**P**rogramme de **C**omparaison **I**nternationale
39.	PDDE	**P**lan **D**épartemental de **D**éveloppement de l'**E**ducation
40.	PDEF	**P**lan décennal de **D**éveloppement de l'**E**ducation
41.	PEPAM	**P**rogramme d'**E**au **P**otable et d'**A**ssainissement du **M**illénaire
42.	PNDL	**P**rogramme **N**ational de **D**éveloppement **L**ocal
43.	PNT	**P**rogramme **N**ational de lutte contre la **T**uberculose
44.	PLDE	**P**lan **L**ocal de **D**éveloppement de l'**E**ducation
45.	PRDE	**P**lan **R**égional de **D**éveloppement de l'**E**ducation
46.	RGPH	**R**ecensement **G**énéral de la **P**opulation et de l'**H**abitat
47.	RIM	**R**épublique **I**slamique de **M**auritanie
48.	RM	**R**égion **M**édicale
49.	SAED	**S**ociété Nationale d'**A**ménagement et d'**E**xploitation des Terres du **D**elta du Fleuve
50.	SDE	**S**énégalaise **D**es **E**aux
51.	SENELEC	**S**ociété **N**ationale d'**Ele**ctricité du Sénégal
52.	SNIS	**S**ervice **N**ational de l'**I**nformation **S**anitaire
53.	SOCAS	**S**ociété de **C**onserves **A**limentaires du **S**énégal
54.	SRP	**S**tratégie de **R**éduction de la **P**auvreté
55.	SRPM	**S**ervice **R**égional des **P**êches **M**aritimes
56.	SRSD	**S**ervice **R**égional de la **S**tatistique et de la **D**émographie

57.	SRTT	**S**ervice **R**égional des **T**ransports **T**errestres
58.	TPR	**T**résorerie **P**aierie **R**égionale
59.	UGB	**U**niversité **G**aston **B**erger

Avant Propos

Comme l'indique le titre du document, il constitue un cadre de référence des activités socio économiques de la région de l'année écoulée. L'ensemble des secteurs stratégiques sont pris en compte et à tous les niveaux, notamment la collecte, le traitement et l'analyse des données sectorielles. Le degré de désintégration des données dépend de la disponibilité de ces dernières. C'est ainsi, certaines données ne sont disponibles qu'au niveau régional, d'autres au niveau départemental et parfois des données sont observables au niveau des collectivités locales de bases.

Dans les précédentes éditions des analyses sectorielles ont été faite au niveau régional, mais la demande de données au niveau départemental ainsi qu'au niveau des collectivités locales de base vient justifier l'approche adoptée dans cette présente édition. En effet, en sus de l'analyse sectorielle faite à l'échelle régionale, il sera procédé à des analyses au niveau départemental et des collectivités locales.

L'approche vise à élever le degré de satisfaction des utilisateurs traditionnels et à élargir le cercle des utilisateurs du document et par delà des statistiques pour une meilleure appropriation dans le but d'influencer positivement l'efficacité des différents acteurs au développement intervenant à tous les niveaux de subdivisions administratives.

Nos remerciements vont à l'endroit de tous nos fournisseurs de données, qu'ils soient du secteur public ou privé. En effet, l'étroite corrélation qui existe entre la qualité du document produit et la qualité des données fournies nécessite une collaboration sincère entre le service régional de la statistique et de la démographie et tous ses partenaires stratégiques.

Que les autorités administratives de la région trouvent nos remerciements pour leur rôle de coordonnateur et de facilitateur qu'ils ont joué dans le cadre de l'élaboration de ce document.

On remercie aussi la direction générale de l'agence nationale de la statistique et de la démographie pour son appui et son soutien durant tout le processus.

PARTIE I : REGION DE SAINT-LOUIS

PRESENTATION DE LA REGION

La région de Saint-Louis est l'une des quatorze régions du Sénégal. Ses limites géographiques actuelles résultent du décret n° 2002-166 du 21 février 2002. Auparavant la région comprenait, en plus de sa superficie actuelle une partie de la Région de Matam. Etendue sur une superficie de 19034km², la région est limitée au Nord par le fleuve Sénégal qui sépare la République du Sénégal et la République Islamique de la Mauritanie, au Sud par la Région de Louga, à l'Est par la Région de Matam et à l'Ouest par l'Océan atlantique.

Climat

Tableau 1 : Moyenne des données climatologiques sur 22 ans de la Région de Saint-Louis

	unité	an	Jan.	Fev.	Mar.	Avr.	Mai	Jun.	Jul.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.
Températures moyennes	°C	26	22	23	25	24	24	26	27	28	28	28	26	23
Moyenne des T° max	°C	30	28	30	30	29	28	29	30	31	31	32	32	30
Moyenne des T° min	°C	21	17	17	18	18	20	23	25	25	26	24	20	17
Nbre moyen de jour>35°	J	46	1	4	8	5	3	2	1		2	8	8	3
Nbre moyen de jour<18°	J	105	24	20	17	14	7						5	19
Précipitation moyenne	cm	37												
Vitesse moyenne du vent	Km/h	17	14	16	17	20	19	17	19	17	16	16	14	12

Source : agrisenegal.com

Le tableau ci-dessus montre une moyenne des températures de la région égale à 26° sur une période de 22 ans. Ce niveau est compris entre une moyenne des températures maximales (30°) et celles minimales (21°).

Hydrographie

La région de Saint-Louis dispose de ressources en eau abondantes. On distingue des eaux de surfaces et des eaux souterraines.

Les eaux de surface sont constituées essentiellement par le Fleuve Sénégal, qui traverse tout le long de la région, ses défluents, le lac de Guiers et de nombreux marigots et mares temporaires. Ce riche potentiel est valorisé par la réalisation des barrages de Diama et Manatali.

Les eaux de surface sont constituées par les nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation et l'importante nappe du Maestrichen dont la profondeur varie entre 50 m au nord à 250 m au Sud-Est.

Organisation administrative

La région de Saint-Louis est composée depuis le découpage opéré en 2002, des départements de Dagana, Podor et Saint-Louis. L'année 2008 a correspondu à l'érection de plusieurs localités de la région en communes et communauté rurales. Ainsi, entre 2007 et 2008 le nombre de commune est passé de 08 à 19 soit 11 nouvelles créations et le nombre de communauté rurale de 16 à 18 soit 2 créations supplémentaires. Le département de Podor a enregistré le plus grand nombre de commune nouvellement créé soit 73% du total régional. Ainsi la région de Saint-Louis compte 3 départements, 7 arrondissements, 19 communes, 18 communautés rurales, ce qui fait un total de 38 collectivités locales.

Aspects économiques

La région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique. Elle se distingue particulièrement dans le secteur primaire et dans l'agroalimentaire. Cette importance stratégique de la région justifie la mise en place d'une antenne de l'APIX depuis 2008. Ainsi en 2008, 12,8% de la production nationale de céréales provient de la région, la totalité de la canne à sucre et de la tomate industrielle y est également produite. L'oignon ainsi qu'une partie importante du riz sont cultivées dans la région. La présence de grosses unités agro industrielles telles que la CSS et la SOCAS et des sociétés exportatrices constituent des indicateurs pertinents des potentialités agricoles de la région. Elles contribuent à la réduction du chômage des jeunes à travers des emplois directs et indirects qu'elles génèrent. La pêche participe aussi au dynamisme de l'économie locale. La contribution de la région à la production nationale est de 17,8% en 2008. Cette production alimente aussi bien le reste du pays que les pays frontaliers avec le Sénégal. La région regorge également d'énormes potentialités touristiques encore sous exploitées.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Introduction

Les aspects démographiques sont toujours indispensables dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement économique, social et culturel. La planification du développement d'une localité ne saurait ignorer un ensemble d'indicateurs démographiques qui interviennent en amont dans la phase diagnostique comme en aval dans les résultats à atteindre. L'importance de chaque indicateur dépend du secteur considéré. Ainsi, sur le plan politique l'effectif de la population âgée de 18 ans et plus ainsi que sa répartition spatiale sont importants, dans le secteur de l'éducation on s'intéresse particulièrement à la population scolarisable. L'amélioration des performances du secteur de la santé est fortement corrélée à celle de certains indicateurs tels que la mortalité, l'espérance de vie etc…). La proportion de jeune ainsi que le nombre constituent des éléments clés dans la politique de l'emploi d'une manière générale et celle des jeunes en particulier.

Ces raisons associées à d'autres non moins importantes ont poussé l'Etat du Sénégal à élaborer et à mettre en œuvre une politique de population. La première déclaration de la politique de population a été faite en 1988 et la seconde en 2002. Parallèlement à cela, le Sénégal a réalisé trois recensements généraux de la population et de l'habitat (1976, 1988, 2002) et quatre enquêtes démographiques et de santé et d'autres enquêtes sur les questions de population. Tout ceci montre l'intérêt accordé par l'Etat aux problèmes de population. Malgré ces efforts consentis, des problèmes de population tels que la croissance encore élevée de la population et une forte densité dans certaines localités de la région, demeurent. En effet, l'expérience montre que l'existence de documents de planification et la création de structures nationales et régionales pour leur opérationnalisation ne sont pas toujours suivies d'application des plans d'actions déclinés. L'exemple de la déclaration de politique de population avec la mise en place de comités régionaux de la population et des ressources humaines (COEPORH) est illustratif. Ce comité ne s'est réuni qu'une seule fois en 2008 dans le cadre de l'organisation de la journée mondiale de la population (JMP). Ainsi, bien que l'élaboration de document de planification constitue une première étape dans toute politique, il est fondamental que cette dernière soit suivie d'une mise en œuvre effective et d'un suivi évaluation.

Les données démographiques de ce chapitre sont essentiellement issues des estimations faites à partir des résultats du dernier RGPH, réalisé en 2002.

I. Effectifs et accroissement

Depuis son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a réalisé trois enquêtes de recensement général de la population et de l'habitat. Entre le premier recensement réalisé en 1976 et le dernier en 2002, la population de la région de Saint-Louis est passée de 344.432 habitants à 695.489 habitants, soit son doublement en moins de 30 ans. Les résultats obtenus lors de ces trois enquêtes montrent en outre que la population de la région a progressé plus rapidement entre 1988 et 2002 comparativement à la période 1976 et 1988.

La population de la région de Saint-Louis est estimée à 809.820 habitants en 2008. Elle est composée de 396.036 hommes soit 48,9% du total et de 423.784 femmes qui représentent 51,1% de la population totale.

Tableau 2 : Evolution de la population de la région de Saint-Louis de 1976 à 2008 et taux d'accroissement intercensitaire

		Années								
		1976	**1988**	**2002**	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2008**	%
Population	Homme	166210	211772	338536	348556	358945	369701	380853	408566	48,9%
	Femme	178222	223238	356953	366994	377364	388052	399100	426274	51,1%
	Total	344432	435010	695489	715550	736309	757753	779953	834840	100,0%
Taux d'accroissement (%)			2,0%	3,4%						

Source : ANSD

II. Structure par âge et par sexe

La structure de la population de la région révèle la jeunesse de cette dernière. Le tableau ci-dessous montre que 56% de la population sont âgés de moins de 20 ans et 1/3 de la population masculine a moins de 9 ans. Cette structure permet d'avoir en conscience des moyens importants à mettre dans les services sociaux de base en particulier l'éducation et la santé ainsi que l'attention particulière envers les jeunes en créant les conditions de leur offrir des emplois.

Tableau 3 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âge de la Région de Saint-Louis en 2008

Sexe / Groupe d'âge (ans)	**Femme**	**Homme**	**Total**	**Femme**	**Homme**	**Total (%)**
0 - 9 ans	123619	134827	258446	29%	33%	31%
10 - 19 ans	102306	110313	212619	24%	27%	25%
20 - 29 ans	72467	61285	133751	17%	15%	16%
30 - 39 ans	46890	36771	83661	11%	9%	10%
40 - 49 ans	29839	24514	54353	7%	6%	7%
50 - 59 ans	25576	20428	46005	6%	5%	6%
60 - 69 ans	12788	12257	25045	3%	3%	3%
70 - 79 ans	8525	4086	12611	2%	1%	2%
80 ans et +	4263	4086	8348	1%	1%	1%
Total	**426274**	**408566**	**834840**	**100%**	**100%**	**100%**

Source : ANSD

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de la région de Saint-Louis

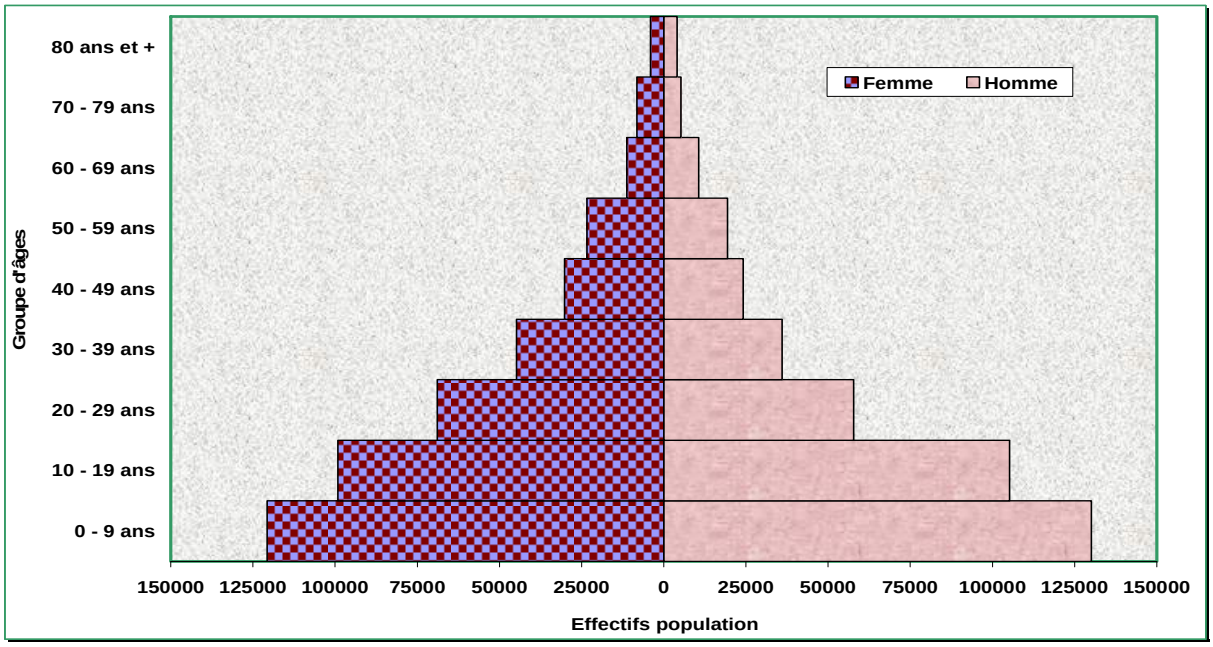

Source : ANSD

III. Répartition spatiale

Avec 10% du territoire national, la région concentre 7% de la population totale du Sénégal. Cette population est inégalement répartie sur l'étendue du territoire régional. En effet, avec une population estimée à 256.918 habitants en 2008 sur une superficie de 879km², soit 292 hbts/km², le département de Saint-Louis est le plus densément peuplé de la région suivi du département de Dagana avec 44 hbts/k² et enfin le département de Podor, qui concentre 68% de la superficie de la région, a une densité de 27 hbts/km². Le niveau de concentration des activités économiques constitue un des facteurs explicatifs de la répartition de la population dans les départements. En effet, la forte concentration des activités de pêche, de tourisme, d'artisanat des services des administrations et du secteur tertiaire a une importante contribution du niveau de la densité du département de Saint-Louis. Le département de Dagana est caractérisé par la part importante de la culture rizicole et la présence de grosses unités agro industrielles (CSS, SOCAS, etc).

Tableau 4 : Effectif de la population par sexe selon et par département, superficie et densité par département en 2007

NOM LOCALITE	Effectif 2002			Effectif 2008			Superficie (km²)	Densité 2008 (hbts/km²)
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL		
REG. SAINT-LOUIS	335758	358475	694233	408566	426274	834840	19034	44
DEP. DAGANA	96115	96529	192644	116957	114786	231743	5208	44
DEP. PODOR	135725	152231	287956	165157	181023	346180	12947	27
DEP. SAINT-LOUIS	103918	109715	213633	126452	130466	256918	879	292

Source : ANSD

IV. Urbanisation

L'année 2008 est marquée par l'érection de plusieurs localités de la région de Saint-Louis en commune. Ainsi, le nombre de commune est passé de 08 en 2007 à 19 en 2008, soit 11 communes supplémentaires. Cet important accroissement du nombre de communes est plus marqué dans le département de Podor où elles sont passées de 4 à 12.

Le tableau ci-dessous montre que la population de la région de Saint-Louis est majoritairement rurale. En effet, près de 2/3 des habitants vivent en zone rurale. Pour accroitre le taux d'urbanisation il serait

nécessaire d'accompagner les nouvelles localités érigées en communes, afin que ces dernières soient de véritables centres urbains.

Tableau 5 : Répartition de la population selon le milieu de résidence

NOM LOCALITE	HOMME	FEMME	TOTAL	
REGION SAINT-LOUIS	408566	426274	834840	100%
ZONE URBAINE	153578	153444	307022	37%
ZONE RURALE	254988	272830	527818	63%

Source : ANSD

V. Migration

La migration est un phénomène qui suscite de plus en plus l'attention aussi bien de la communauté internationale qu'au niveau intérieur. Depuis quelques années, l'accentuation de l'émigration clandestine vers les pays développés et plus particulièrement vers l'Europe, dont la région de Saint-Louis a constitué un des points de départ des candidats, a été suivi par des mesures plus répressives de la part des dirigeants européens à travers des lois à l'encontre des clandestins ou des traitements de plus en plus durs qui leur sont infligés.

L'enquête ESAM II, réalisée en 2002 a révélé que 18,4% des émigrés sénégalais viennent de la région de Saint-Louis. Selon le milieu de résidence d'origine des émigrés, l'enquête a montré que 32% des émigrés sénégalais sont originaires de la région.

Ces chiffres expliquent la contribution des émigrés dans la lutte contre la pauvreté dans la région et en milieu rural plus particulièrement. Dans un contexte de crise où les spécialistes projettent la baisse des revenus envoyés par les émigrés, une attention particulière à l'endroit de la population dépendante de ces envois parait nécessaire.

Conclusion

La maitrise de la population est une condition nécessaire de la justesse des politiques élaborées et mises en œuvre ainsi que de leur impact. Les données démographiques ne sont disponibles qu'après la réalisation de certaines enquêtes dont la plus importante est le recensement général de la population et de l'habitat. D'autres enquêtes spécifiques et d'envergures telles que les enquêtes démographiques et de santé (EDS) constituent également des sources importantes de données et d'indicateurs démographiques. Mais l'insuffisance de données sur certains phénomènes qui touchent la population telle les migrations devrait conduire à organiser des enquêtes spécifiques afin de déterminer tous les aspects liés à ces questions et prendre des mesures éclairées.

La maitrise de l'état civil, à travers la mise en place d'un système rigoureux et fiable accompagné de l'exploitation des données est également un défi à relever. En effet, l'atteinte de cet objectif permettra de disposer des estimations de la population beaucoup plus précises, fiables, exhaustives avec des délais réduits.

Le quatrième recensement général de la population et de l'habitat combiné à celui de l'agriculture et de l'élevage, prévu en 2010 constitue un évènement majeur dans l'histoire du système statistique national, vu la masse importante d'information attendue. Ainsi, il est nécessaire que tous les acteurs de la région s'investissent pleinement pour la réussite de cette opération d'importance stratégique.

CHAPITRE II : EDUCATION

Introduction

L'éducation est un des plus importants enjeux de développement économique, politique et social de toute communauté et plus spécifiquement des pays en voie de développement. Le retard accusé dans le domaine par nos pays explique les efforts importants qui continuent d'être faits par l'Etat et ses partenaires au développement. Le secteur fait parti des neufs domaines de compétences transférés à la collectivité locale et dispose de documents de planification à tous les niveaux. C'est ainsi qu'on a le PDEF qui définit les orientations nationales du secteur, les PRDE qui constituent des documents de planification opérationnelle au niveau régional, les PDDE concernent le niveau départemental et les PLDE qui sont les documents de planification du secteur pour les collectivités locales de base. Ces efforts se sont traduits par une amélioration des indicateurs d'accès tels que le taux brut de scolarisation ou le taux d'admission au cours d'initiation. Le secteur est en outre caractérisé par une forte présence de l'Etat, même si parallèlement on enregistre une progression du privé dans les centres urbains.

Dans la région de Saint-Louis, les efforts de l'Etat et des collectivités locales sont appuyés par la coopération bilatérale Sénégal Luxembourg qui intervient dans le sous secteur de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Des partenaires de la coopération décentralisée (partenariat) et certaines organisations non gouvernementales (Plan Sénégal, Counterpart International) contribuent également au développement du secteur dans la région.

Dans ce chapitre, les différents sous secteurs de l'éducation (enseignement préscolaire, élémentaire, moyen secondaire, enseignement supérieur, enseignement technique et formation professionnelle et l'alphabétisation) seront tour à tour abordés.

I. Offre scolaire

Tableau 6 : Evolution des effectifs des infrastructures scolaires entre 2007 et 2008

Unité administrative	Années	effectifs Ecoles		
		Petite enfance	Primaire	Moyen et secondaire
Département de Dagana	**2007**	21	198	13
	2008	26	205	18
Département de Podor	**2007**	11	244	22
	2008	15	258	23
Département de Saint-Louis	**2007**	52	141	30
	2008	55	156	30
Région de Saint-Louis	**2007**	84	583	65
	2008	96	619	71
	var (%)	**14,3%**	**6,2%**	**9,2%**

Source : IA Saint-Louis

L'analyse du précédent tableau montre une évolution à la hausse du nombre d'écoles pour tous les sous secteurs de l'enseignement général et dans tous les départements de la région de Saint-Louis. Ainsi le nombre de structures d'accueils de la petite enfance a cru de 14,3% entre 2007 et 2008 suivis du moyen secondaire avec 9,2% tandis que les effectifs des écoles primaires sont passés de 583 à 619

en une année. Cet accroissement de l'offre est le résultat des efforts consentis par l'ensemble des partenaires de l'éducation.

II. Enseignement préscolaire

Le préscolaire est le début d'un long processus d'apprentissage des jeunes filles et garçons qui constituent l'avenir de la nation. Ce premier niveau de formation, naguère accessible aux jeunes citadins, bénéficie depuis quelques années aux petits ruraux. Cet élargissement est à la faveur de la création et de l'implantation dans beaucoup de localités du Sénégal des cases des touts petits.

Evolution des effectifs

Les effectifs du préscolaire sont dans une dynamique de croissance continue depuis quelques années. En effet, le nombre d'enfants du préscolaire dans la région de Saint-Louis est passé de 2536 en 2003 à 7034 en 2008, soit près d'un triplement des effectifs en 5 ans. Ainsi, depuis quelques années, on enregistre de fortes croissances des effectifs du préscolaire. Cette tendance est soutenue par l'augmentation du nombre d'établissements pour la petite enfance.

Tableau 7 : Evolution des effectifs du préscolaires entre 2003 et 2008

Années	Garçons	Filles	Total
2003	1167	1369	2536
2004	1401	1573	2974
2005	2603	2893	5496
2006	2785	3214	5999
2007	2715	3212	5927
2008	3210	3824	7034
var (2008/2007)	18%	19%	19%

Source : IA Saint-Louis

Evolution des indicateurs

Le taux brut de préscolarisation (TBP) de la région est de 7,5% en 2008. Le TBP pour les filles est 8,3% alors que celui des garçons se trouve à 6,7%, ce qui traduit une proportion plus grande des filles au niveau de la petite enfance, comparativement aux garçons. L'évolution de ce taux entre 2003 et 2008 montre que l'écart se creuse entre les deux sexes. Ainsi, cet écart est passé de 0,6point en 2003 à 1,5 point en 2007 et 1,6 point en 2008. Malgré les efforts consentis par les acteurs du sous secteur, les chiffres montrent qu'une grande partie des enfants ne fréquentent pas l'enseignement préscolaire.

Tableau 8 : Evolution du taux brut de préscolarisation entre 2002/2003et 2007/2008

		2002/2003	2006/2007	2007/2008
Taux brut de préscolarisation	Garçon	2,6	5,9	6,7
	Fille	3,1	7,5	8,3
	Total	2,8	6,7	7,5

Source : SRSD Saint-Louis

III. Enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire est un des plus importants sous secteur de l'éducation. L'objectif premier assigné à l'éducation qui est de permettre à tous les enfants de pouvoir lire et écrire est dévolu à ce sous secteur. Son importance justifie les moyens humains, matériels et financiers déployés par l'Etat et ses partenaires pour l'atteinte de la scolarisation universelle.

Evolution des effectifs

Les effectifs de l'élémentaire sont passés de 113.922 en 2007 à 113.865 en 2008, soit une légère baisse de 0,05%. Cette baisse est due à celle des garçons qui a accusé une diminution d'effectifs de 0,6% alors que le nombre de filles s'est accru de 0,44%. Le tableau ci-dessous montre que les départements de Dagana et de Saint-Louis ont enregistré des baisses d'effectifs respectives de 1,74% et 0,01%. Ces baisses sont essentiellement attribuables à celles enregistrées chez les garçons dans ces deux départements. S'agissant du département de Podor, le nombre d'élèves a cru de 1,26% entre 2007 et 2008. Ce taux est tiré par celui des filles qui est de 1,53% contre 0,89% de hausse pour les garçons. Ces chiffrent se répercutent au niveau de l'indice de parité qui va continuer de s'accroître à la faveur des filles. Une tendance qui commence au niveau du préscolaire se poursuit dans l'élémentaire.

Cette baisse d'effectifs peut s'expliquer par les bons résultats du certificat de fin d'étude élémentaire (CFEE) qui sont passés de 71,6% en 2006 à 75,0% en 2007.

Tableau 9 : Evolution des effectifs de l'élémentaire entre 2002/2003 et 2007/2008

Département	Année / Sexe	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	var 08/07 (%)
Dagana	Filles	13497	14525	14926	15375	16214	16060	-0,95
	Garçons	15033	15749	16255	15951	16599	16181	-2,52
	Total	28530	30274	31181	31326	32813	32241	-1,74
Podor	Filles	18144	20892	22219	23164	24173	24543	1,53
	Garçons	13455	15011	16130	16547	16939	17089	0,89
	Total	31599	35903	38349	39711	41112	41632	1,26
Saint-Louis	Filles	15900	16795	17778	18955	19644	19692	0,24
	Garçons	17409	17950	19016	19894	20353	20300	-0,26
	Total	33309	34745	36794	38849	39997	39992	-0,01
Total Région	Filles	47541	52212	54923	57494	60031	60295	0,44
	Garçons	45897	48710	51401	52392	53891	53570	-0,60
	Total	93438	100922	106324	109886	113922	113865	-0,05

Source : IA Saint-Louis

Evolution des indicateurs

Le taux brut de scolarisation (TBS) est l'un des indicateurs les plus utilisés pour mesurer l'accès à l'éducation. Il s'obtient en faisant le rapport entre l'effectif des élèves de l'élémentaire sur la population âgée de 7 à 12 ans multiplié par 100. Le TBS de la région en 2008 est de 86,6%, soit 0,3% de plus que le niveau atteint en 2007. Le tableau qui suit montre que c'est la plus faible progression depuis 2003. Les niveaux actuels de l'indicateur pour les garçons (79,8%) et les filles (93,7%) révèlent un écart de près de 14 points. Ce qui confirme le retard accusé dans la scolarisation des garçons

comparativement aux filles dans la région de Saint-Louis. A cet effet, une campagne en faveur d'une scolarisation plus accrue des garçons serait nécessaire afin de réduire le déséquilibre existant.

Le taux d'admission est de 111,8% en 2008 contre 108,9% en 2007, soit une progression annuelle de 2,9 points. Cette progression est valable pour les garçons et les filles, mais elle reste plus soutenue chez ces dernières. La série du taux d'admission sur les six dernières années montre une tendance régulière à la hausse. Ces résultats traduisent les efforts fournis par les acteurs dans la sensibilisation pour la scolarisation des enfants.

Le taux net de scolarisation (TNS) a connu une hausse de 2 points entre 2007 et 2008. Le tableau suivant montre aussi que le TNS de la région a gagné 11 points en 6 ans, passant ainsi de 64,4% en 2003 à 75,5% en 2008.

Tableau 10 : Evolution des indicateurs de l'élémentaire entre 2002/2003 et 2007/2008

		2002/2003	2003/2004	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008
Taux d'amission	Garçon	79,8	86,2	91,9	92,9	98,6	99,7
	Fille	88,4	102,1	105,6	112,3	119,9	124,8
	Total	84,0	95,6	98,6	102,4	108,9	111,8
Taux brut de scolarisation de l'élémentaire	Garçon	72,8	75,5	78,2	78,7	80,4	79,8
	Fille	78,7	83,8	86,0	88,8	92,5	93,7
	Total	75,7	79,6	82,0	83,7	86,3	86,6
Taux net de scolarisation de l'élémentaire	Garçon	61,5	-	-	68,0	68,4	69,5
	Fille	67,4	-	-	76,6	78,4	81,6
	Total	64,4	-	-	71,3	73,3	75,5

Source : SRSD Saint-Louis

Résultats du CFEE

Le taux de réussite au certificat de fin d'études élémentaires est passé de 75,0% en 2007 à 68,7% en 2008. Le pourcentage d'admis de la région est en outre inférieur à la moyenne nationale qui est de 70,4% en 2008. L'analyse faite selon le genre montre que le taux de réussite au CFEE est plus élevé chez les garçons (71,5%) que chez les filles (66,2%). Cette observation reste valable pour les trois années précédentes.

Tableau 11 : Résultats du CFEE de la région entre 2005 et 2008

	Présents			Admis			Taux admis		
Année	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**
2005	6282	6447	12729	3631	3300	6931	57,8%	51,2%	54,5%
2006	6491	6877	13368	4827	4735	9562	74,4%	68,9%	71,6%
2007	-	-	-	-	-	-	-	-	75,0%
2008	6621	7379	14000	4736	4887	9623	71,5%	66,2%	68,7%
Nat 2008	94288	94435	188723	68411	64438	132849	72,6%	68,2%	70,4%
	7,0%	7,8%	7,4%	6,9%	7,6%	7,2%	-		

Sources : IA Saint-Louis et annuaire statistique national 2007/2008

Les données sur l'enseignement élémentaire montrent que d'une part les garçons sont en retard par rapport à la quantité, mesurée à travers les effectifs et les taux brut de scolarisation et que d'autre

part, les filles sont en retard par rapport à la qualité au vu des écarts qui ont tendance à être structurels entre les taux de réussite des filles et des garçons.

IV. Enseignement moyen

L'enseignement moyen a connu au cours de ces dernières années un important développement du à la politique de rapprochement de l'offre de la demande à travers la construction de collège de proximité. Ces progrès réalisés sont mesurés à travers les évolutions des effectifs du moyen et les indicateurs du sous secteur.

Evolution des effectifs

Le graphique ci après montre une croissance annuelle régulière des effectifs du moyen depuis 2003. Ainsi, de 13.020 en 2003, le nombre d'élèves est passé à 31.285 en 2008. En rythme annuel, les effectifs du moyen de la région se sont accrus de 18,5%. Même si le nombre de garçons reste supérieur à celui des filles au niveau du moyen, le graphique montre un rétrécissement de l'écart au fil des années. Le niveau de progression annuel de l'effectif des filles qui est de 21,7% en 2008 contre 15,8% pour les garçons confirme cette tendance observée.

Graphique 2 : Evolution des effectifs du moyen entre 2002/2003 et 2007/2008

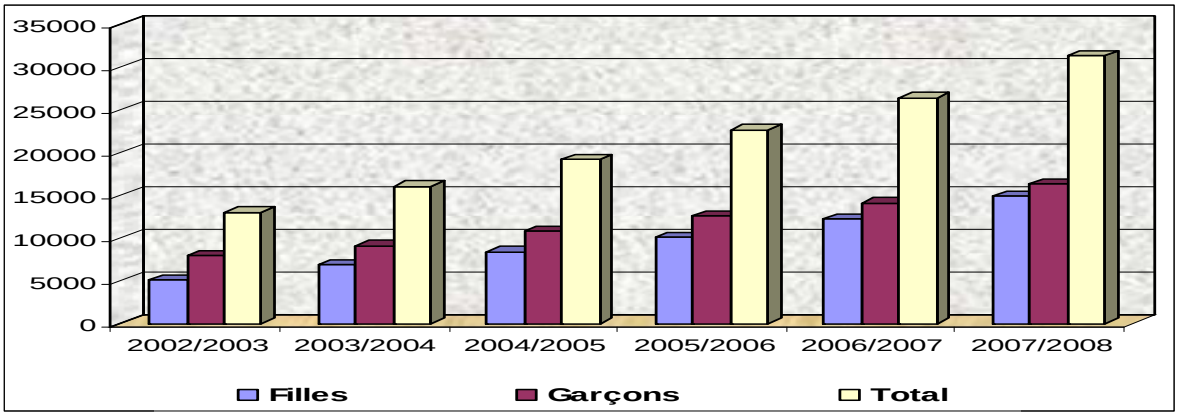

Source : IA Saint-Louis

Evolution des indicateurs

Le taux brut de scolarisation du moyen est le rapport entre l'effectif des élèves du moyen sur la population âgée de 13 à 16 ans multiplié par 100.

A l'image des effectifs, le TBS du moyen connaît une progression annuelle régulière au cours des six dernières années. Il est passé de 33,5% à 38,4% entre 2007 et 2008. L'observation du tableau qui suit montre le doublement du TBS du moyen entre 2003 et 2008. Le tableau montre aussi un resserrement de l'écart entre le TBS des garçons et celui des filles qui est passé de 8,5 points en 2003 à 1,9 point en 2008.

Tableau 12 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen entre 2002/2003 et 2007/2008

		2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
Taux brut de scolarisation du moyen	Garçon	23,0	25,3	28,7	32,1	34,9	39,3
	Fille	14,5	19,6	23,4	27,5	32,1	37,4
	Total	18,7	22,5	26,1	29,9	33,5	38,4

Source : SRSD Saint-Louis

Résultats du BFEM

Tableau 13 : Résultats par IDEM de la session de 2008 du BFEM

IDEN	% Admis en 2008
DAGANA	31,12%
PODOR	49,82%
SL COMM.	29,86%
SL DEPT.	43,75%
REGION	37,09%

Source : IA Saint-Louis

Le taux de réussite au BFEM dans la région de Saint-Louis en 2008 est de 37,09%. Ce taux est proche de la moyenne nationale qui s'est établit à 37,32%. Dans la région de Saint-Louis, alors que les IDEN de Dagana et de Saint-Louis commune affichent des résultats très faibles, ceux des IDEN de Podor et de Saint-Louis département dépassent les moyennes régionale et nationale.

V. Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire constitue un sous secteur à forte croissance. Son développement est accompagné par la construction de nouveaux lycées afin de suivre la dynamique du moyen. Il constitue le dernier palier avant le supérieur.

Evolution des effectifs

Le graphique ci après traduit le dynamisme du secteur. Il fait apparaître une évolution à la hausse des effectifs de 2003 à 2008. Ainsi de 3346 en 2003, le nombre d'élèves du secondaire est passé à 7500 en 2008. Le taux de croissance annuelle des effectifs de 32,2% atteint en 2008 atteste de la dynamique enregistrée dans le sous secteur ces dernières années. Dans le même temps on assiste à la réduction de l'écart entre le nombre de garçons et de filles au fil des années. Ce rétrécissement est consécutif à une croissance relative plus forte des filles (33,3% en 2008) que celle des garçons (31,5% en 2008).

Graphique 3 : Evolution des effectifs du secondaire entre 2003 et 2008

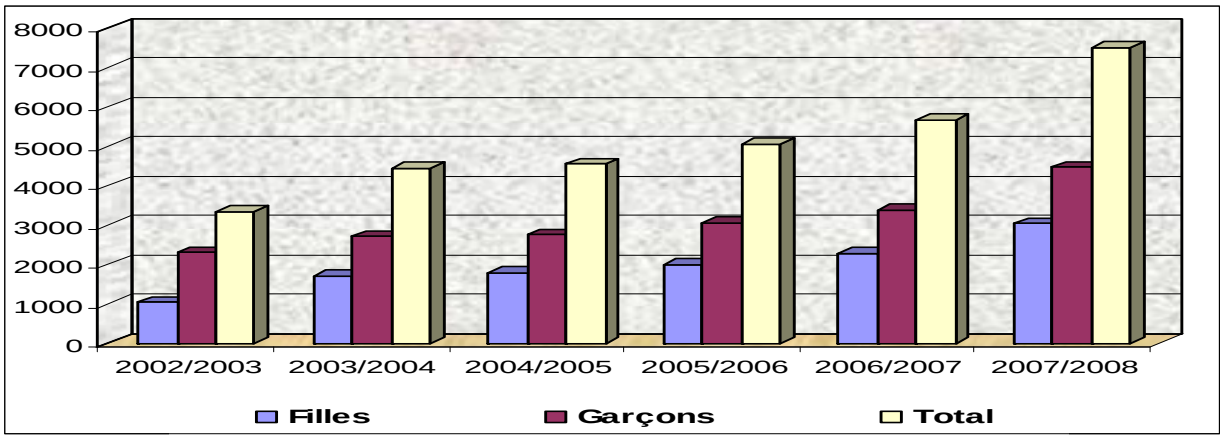

Source : IA Saint-Louis

Evolution des indicateurs

Le taux brut de scolarisation du moyen est le rapport entre l'effectif des élèves du secondaire sur la population âgée de 17 à 19 ans multiplié par 100.

Le taux brut de scolarisation du secondaire de la région s'est établit à 14,0% en 2008, contre 10,9% en 2007, soit une progression annuelle de 3,1 points. Le tableau ci-dessous montre près d'un doublement du TBS en cinq ans. L'analyse suivant le genre montre que le TBS garçon reste supérieur au TBS fille mais l'écart s'amoindrit d'année en année. Ainsi, à partir du même tableau, on peut

remarquer un retard de trois ans des filles par rapport au garçon. En effet, le TBS des filles en 2008 (11,6%) est identique à celui des garçons en 2005.

Tableau 14 : Evolution du taux brut de scolarisation du secondaire

		2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
Taux brut de scolarisation du secondaire	Garçon	11,0	**12,2**	11,6	12,3	13,0	16,3
	Fille	4,3	**6,8**	7,0	7,7	8,7	11,6
	Total	7,4	**9,4**	9,2	9,9	10,9	14,0

Source : SRSD Saint-Louis

Résultats du Bac

Le taux de réussite au Bac a enregistré une forte baisse entre 2007 et 2008. En effet, de 62% en 2007, il s'est établit à 46% en 2008, soit un recul de 16 points en une année. Malgré cette baisse, il reste supérieur au niveau national qui est de 41,8% en 2008. Le tableau fait apparaître en outre que le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles sur la période observée. Entre 2005 et 2008, le taux d'admission au Bac connaît des baisses continues. Même si les effectifs croissent plus vite, ce phénomène mérite d'être analysé afin de renverser cette tendance baissière.

Tableau 15 : Résultats au Bac de la région de Saint-Louis entre 2005 et 2008

	Présents			Admis			Taux admis		
Année	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**	**Garçon**	**Fille**	**Total Région**
2005	-	-	1228	-	-	774	-	-	63,0%
2006	911	477	1388	600	273	873	65,9%	57,2%	62,9%
2007	1076	726	1802	727	391	1118	67,6%	53,9%	62,0%
2008	1541	1009	2550	721	451	1172	46,8%	44,7%	46,0%
Nat 2008	28738	20232	48970	12112	8363	20475	42,1%	41,3%	41,8%
	5,4%	5,0%	5,2%	6,0%	5,4%	5,7%	-		

Sources : IA Saint-Louis et annuaire statistique national 2007/2008

VI. Enseignement technique et formation professionnelle

L'enseignement technique et la formation professionnelle est un sous secteur qui attire de plus en plus l'attention des acteurs de la vie politique, économique et sociale. Vu l'enjeu de la qualification professionnelle des jeunes qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi, il bénéficie de l'appui de certains partenaires importants tel que la coopération luxembourgeoise. En effet, il ne s'agit pas seulement de former les jeunes, mais d'adapter les formations offertes à la demande du marché de l'emploi.

Dans la région de Saint-Louis, on note la présence de plusieurs structures de formation technique et professionnelle publique et privée, de niveau secondaire et supérieur. Ainsi, le tableau ci après ne donne que les statistiques de quelques centres de formation technique et professionnelle. La région compte également d'autres structures de formation spécifique tel que des centres de formation

sanitaire, le centre de formation des techniciens d'élevage ainsi que d'autres écoles de formation dans des domaines variés.

Les statistiques du centre régional de formation professionnelle et des centres départementaux montrent une baisse annuelle de leur effectif de 9,53%. Cette baisse intervient après trois années de hausses successives.

Afin d'avoir une situation exhaustive de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, il est nécessaire de disposer d'un système d'information adapté au sous secteur et intégrant toutes les structures de formation publique et privée. Ce travail permettra aussi aux autorités compétentes de disposer de la structure de qualification des jeunes afin de rendre plus efficace la politique de l'emploi.

Tableau 16 : Evolution des effectifs des centres de formation professionnelle entre 2005 et 2008

CFP / Année	CRFP	CDFP R. Toll	CDFP Podor	CFPEFS St. Louis	CFPEFS Dagana	CFPEFS Podor	LTAP	Total
2005	190	246	93	90	112	48	-	779
2006	206	231	113	151	148	80	70	999
2007	237	195	108	234	132	93	71	1070
2008	210	160	69	214	135	98	82	968
Var 2008/2007	-11,39%	-17,95%	-36,11%	-8,55%	2,27%	5,38%	15,49%	-9,53%

Source : IA Saint-Louis

VII. Enseignement supérieur

La région de Saint-Louis abrite la deuxième université du Sénégal. L'université de Saint-Louis à l'avantage de fournir chaque année au marché de l'emploi sénégalais de jeunes cadres opérationnels. Depuis son ouverture, elle ne cesse de s'accroitre. A coté de l'UGB, on note la présence de l'Institut Supérieur de Management qui englobe 3,7% des effectifs du supérieur. Les statistiques montrent aussi que seuls 28,9% des effectifs du supérieur sont des femmes.

Tableau 17 : Effectifs du supérieur en 2007/2008

	Hommes	femmes	Total	%
St louis privé ISM St Louis	88	93	181	-
Total privé	88	93	181	3,7%
Public UFR LSH/UGB	1557	736	2293	-
UFR SAT/UGB	764	133	897	-
UFR SEG/UGB	391	177	568	-
UFR SJP/UGB	658	267	925	-
Total public	3370	1313	4683	96,3%
Total Saint-Louis	**3458**	**1406**	**4864**	100%

Source : Annuaire statistique national 2007/008

Le tableau ci après montre l'évolution des effectifs de l'université Gaston Berger de Saint-Louis par unité de formation et de recherche. Le nombre total d'étudiants en 2008 est de 4683, soit une hausse de 5,4% par rapport à 2007. Ce tableau révèle en outre une prédominance des disciplines littéraires par rapport à celles scientifiques. En effet, les statistiques de 2008 révèlent un rapport de 68,7% de littéraires contre 31,3% de scientifiques.

Tableau 18 : Evolution des effectifs de l'UGB entre 2002 et 2008 par UFR

Etudiants inscrits	2001/ 2002	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008
SAT	400	475	559	671	726	727	897
SEG	280	325	349	396	415	641	568
SJP	499	535	575	505	688	932	925
LSH	1480	1525	1506	1799	1965	2143	2293
TOTAL UGB	**2659**	**2860**	**2989**	**3371**	**3794**	**4443**	**4683**
Var	**-**	**7,6**	**4,5**	**12,8**	**12,5**	**17,1**	**5,4**

Source : UGB

VIII. Alphabétisation

Le nombre de personnes enrôlées dans les programmes d'alphabétisation en 2008 est de 17625, soit 11% de moins qu'en 2007. Cette baisse est consécutive à celle des femmes dont le nombre a connu une diminution annuelle de 18%.

Tableau 19 : Effectifs enrôlés dans les programmes d'alphabétisation

	2007	2008	var (2008/2007)
Femmes	17383	14227	-18%
Hommes	2382	3398	43%
Total	19765	17625	-11%

Source : IA Saint-Louis

Conclusion

La réussite de toutes les partitions du secteur continue d'être un défi à relever aussi bien pour le pouvoir central et ses partenaires techniques et financiers que pour les collectivités locales. Le challenge est d'autant plus grand qu'il faudra le relever aussi bien au niveau de la quantité que de la qualité. En effet, la pression démographique qui reste encore très forte et les perturbations qui sont devenues presque structurelles dans le système scolaire rendent difficile l'atteinte des objectifs fixés. Ces contraintes notées ont tendance à sous estimer les efforts consentis par l'Etat et ses partenaires qui accompagnent les enfants durant leur cursus scolaires. C'est ainsi que dans la région de Saint-Louis, outre l'Etat qui est le premier bailleur, il y'a des organisations non gouvernemental telles que Plan Sénégal, Counterpart pour ne citer que ces dernières, qui appuient activement le secteur et participent ainsi à son développement.

CHAPITRE III : SANTE

Introduction

La santé des populations est une préoccupation majeure des décideurs aussi bien aux niveaux international, national que local. Bien qu'il existe des objectifs fixés au niveau mondial avec les objectifs du millénaire pour le développement, au niveau national avec notamment le document de stratégie de réduction de la pauvreté et le programme national de développement sanitaire, les spécificités locales liées souvent aux conditions socio-économiques ou naturelles de certaines zones expliquent les efforts supplémentaires fournis dans ces localités. Ce qui explique la présence d'un nombre relativement important de partenaires tel que l'UNFPA à travers le 6ème programme, l'ONG medicos del mundo, l'ONG Espoir Santé qui viennent s'ajouter aux programmes nationaux de lutte contre certaines pandémies parmi lesquels on peut citer le programme national de lutte contre le paludisme, le programme national de lutte contre la tuberculose, l'antenne régionale du comité national de lutte contre le SIDA et le programme de renforcement nutritionnel. A coté de ces programmes, d'autres initiatives sont également entreprises par l'Etat du Sénégal pour améliorer la couverture sanitaire de certains groupes vulnérables. Parmi ces initiatives figurent le plan sesame et la gratuité de la césarienne.

Parmi les résultats obtenus dans le secteur de la santé ces dernières années on note ceux du programme élargi de vaccination qui a largement contribué à la réduction de la mortalité infanto juvénile avec 89% de couverture PRNTA3 (protège contre le Tétanos, la polio, coqueluche, la diphtérie, hépatite B et les infections à HIB) et 77% de couverture vaccinale anti rougeole. Le dernier cas de poliomyélite confirmé remonte à 1998. Le PEV a aussi presque éliminé le tétanos maternel et néonatal.

Le secteur sanitaire enregistre aussi le développement des formations à travers l'accroissement des écoles de formations sanitaires qui mettent sur le marché des infirmiers, sage femmes. Parallèlement à ces avancées, le Sénégal et la région de Saint-Louis en particulier est encore loin de remplir la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la couverture sanitaire en centres de santé et hôpitaux.

Dans ce chapitre, il sera fait de l'état sanitaire de la région en 2008 notamment en ce qui concerne les infrastructures, la surveillance épidémiologique et la situation des indicateurs de santé.

I. Infrastructures

La région de Saint-Louis compte deux hôpitaux (Saint-Louis et Ndioum), cinq centres de santé répartis entre les cinq districts de santé dont un non fonctionnel et 93 postes de santé avec plus de la moitié implantés dans le département de Podor.

Tableau 20 : Situation des infrastructures sanitaires selon le département en 2008

Département	Hôpital (H)	Centre de Santé (CS)	Postes de santé (PS)	pop. 08	pop./H	pop./ CS	pop./ PS	Normes OMS		
								pop./H	pop./CS	pop./PS
Dagana	0	2	29	231743	-	115872	7991	150000	50000	10000
Podor	1	2	49	346180	346180	173090	7065			
Saint-Louis	1	1	15	256918	256918	256918	17128			
Région	2	5	93	834841	417421	166968	8977			
National	25	76	971	11615586	464623	152837	11962			

Sources : Région médicale de Saint-Louis et rapport SNIS 2008

Le tableau ci précédent montre les indicateurs de couverture selon le département et par catégorie d'infrastructure sanitaire. S'agissant des hôpitaux, la région en dispose deux, ce qui correspond à un ratio de 417.421 habitants pour un hôpital. Ce ratio se trouve largement en deçà de la norme de l'Organisation Mondiale de la Santé qui est de 150.000 personnes pour un hôpital. Néanmoins, le ratio de la région de Saint-Louis est inférieur à celui de la moyenne nationale, d'où une meilleure couverture de la région comparativement au niveau national. Concernant la couverture en centre de santé, le ratio de la région en 2008 est de 166.968 habitants pour un centre de santé. Ce chiffre cache cependant les disparités entre les trois départements de région. En effet, le département de Dagana est le mieux couvert avec notamment un ratio de 115.878 habitants pour un centre de santé suivi du département de Podor dont le ratio est de 173.090 et enfin le département de Saint-Louis qui se retrouve avec un ratio de 256.919. Cependant, les deux départements les moins couvert en centre de santé abritent les deux hôpitaux de la région. Il importe de noter aussi que malgré l'existence physique de deux centres de santé dans le département de Podor, seul un est encore fonctionnel. Comparé au niveau national, la région de Saint-Louis est moins couverte en centre de Santé. La satisfaction des normes de l'OMS en matière de couverture en hôpitaux et centres de santé est très difficile vu les moyens matériels, humains et financiers que cela nécessite ainsi que les coûts de fonctionnement de ces infrastructures qui sont récurrents contrairement au coût d'investissement. Mais il importe de se fixer des objectifs intermédiaires de couvertures adaptés à notre niveau de développement et supportable par notre économie.

Les postes de santé constituent les infrastructures les plus fréquentes de la pyramide sanitaire dans les localités. La région de Saint-Louis compte 93 postes de santé répartis dans les départements de Dagana (29), Podor (49) et Saint-Louis (15). Ce qui correspond à un ratio satisfaisant qui est de 8977 habitants pour un poste de santé. Cette couverture est inégalement répartie entre les différentes localités de la région. Ainsi le département de Podor est le mieux couvert avec au ratio de 7065 suivi du département de Dagana dont le ratio est de 7991 et le département de Saint-Louis avec 17.128 habitants pour un poste de Santé. L'importance de ce type d'infrastructure réside dans l'accès des populations aux services de soins de base ainsi que le coût relativement bas comparé aux autres types d'infrastructures sanitaires. Ainsi, l'Etat à travers le BCI, qui est par ailleurs décentralisé en ce qui concerne le secteur de la santé pour la région de Saint-Louis, le PNDL, les collectivités locales, les associations de ressortissant de village œuvrent tous à l'amélioration de l'accès aux services de santé par la construction, la réhabilitation, la réfection et l'équipement des postes de santé. Ces efforts sont traduits dans la région par d'une part la satisfaction de la norme OMS et d'autre part par une meilleure couverture de la région comparée au niveau national.

II. Personnel

L'existence physique des infrastructures est une condition nécessaire mais pas suffisante pour l'accès aux services de santé. Ainsi, la fonctionnalité d'un ouvrage est assurée par la disponibilité d'un personnel qualifié. On assiste depuis quelques années au développement de structures de formation sanitaires. Ces écoles de formation seront complétées par l'ouverture prochaine d'une unité de formation et de recherche de santé à l'université Gaston Berger de Saint-Louis.

La région de Saint-Louis compte en 2008, 38 médecins dont 22 généralistes et 16 spécialistes. L'hôpital de Saint-Louis concentre les 12 médecins spécialistes de la région et le district de Richard-Toll compte le plus de médecins généralistes. Le tableau ci-dessous montre que les districts de Dagana, Podor et Pété ne disposent d'aucun médecin spécialiste. Il révèle en outre que le département de Podor, qui constitue le plus grand département de la région de par sa superficie et son poids démographique, ne dispose que d'un seul chirurgien dentiste. La région compte également 32 techniciens supérieurs, 14 assistants et aides sociaux, 43 sages femmes, 127 infirmiers, 64 assistants infirmiers, 334 matrones. Le tableau ci-dessus montre aussi que le personnel privé se trouve dans le district de Richard-Toll.

Tableau 21 : Situation du personnel de Santé de la Région de Saint-Louis

DISTRICTS/ Hôpitaux	Méd Spécialiste	Méd Généraliste	Chirurgien Dentiste	Technicien Supérieur	Assistants/Aides Sociaux	Sages Femmes	Infirmiers/ Agents sanitaires	Assistants Infirmiers	Matrones	Autres ASC
St-louis	1	2	2	3	3	15	13	6	52	90
Rd-Toll	1	9/5pr	3/2pr	4/2pr	2	4/1pr	18/2pr	2	110	60
Dagana	0	1	1	0	1	1	12	2	41	102
Podor	0	2	0	3	1	3	14	10	79	73
Pété	0	1	0	0	1	2	29	7	33	51
Hôpital SL-louis	12	5	1	15	5	14	36	32	12	41
Hôpital Ndioum	2	2	1	7	1	4	5	5	7	13
Région	**16**	**22/5pr**	**8/2pr**	**32/2pr**	**14**	**43/1pr**	**127**	**64**	**334**	**430**

Source : Région médicale de Saint-Louis

III. Etat de santé de la population

Santé de la reproduction

Le volet santé de la reproduction constitue une des priorités du secteur. Ainsi, l'un des objectifs du millénaire pour le développement était de réduire de ¾ le taux de mortalité maternelle. La gratuité de la césarienne rentre dans le cadre de la politique de prise en charge de la santé maternelle. La santé de la reproduction constitue également une variable clé aussi bien dans l'élaboration de la politique de population que dans sa mise en œuvre.

Le taux d'utilisation de la planification familiale de la région est de 7,84%. Le niveau le plus élevé est observé dans le district sanitaire de Saint-Louis (13,20%) suivi de celui de Dagana avec un taux de 11,70%. Les deux districts sanitaires du département de Podor ont les taux d'utilisation de la planification familiale les plus faibles avec des taux respectifs de 4,70% et 2,10% à Podor et Pété. L'amélioration du taux d'utilisation de la planification familiale devrait passer par une sensibilisation plus soutenue auprès des populations en particulier celles habitant en zone rurale et le rapprochement des structures de ces populations. L'accroissement de cet indicateur permettra à terme de réduire le taux de fécondité et contribuera ainsi à l'amélioration de la santé maternelle et infantile dans la région.

S'agissant de la consultation prénatale, le taux d'utilisation est de 76,10%, celui de la couverture de 11,10% et le taux d'achèvement de 59,10%. Tous ces niveaux se trouvent en deçà des valeurs cibles de 2008. Le district de Saint-Louis a les taux les plus élevés et le district de Pété les taux les plus faibles.

Concernant le taux d'accouchement, 57% des cas sont faits par du personnel qualifié. Le pourcentage des accouchements à domicile vus est de 8,40% en 2008 dans la région. Ce taux reste très élevé dans le département de Podor par rapport au reste de la région.

Malgré l'existence d'un hôpital, de deux centres de santé et de 49 postes de santé dans le département de Podor, les indicateurs de la santé de la reproduction restent très faibles dans cette partie de la région par rapport aux départements de Dagana et de Saint-Louis.

Tableau 22 : Indicateurs de la santé de la reproduction par district en 2008

	Taux d'utilisation PF	Couverture contraceptive (structure)	Taux d'utilisation CPN	Taux de couverture en CPN	Taux d'achèvement en CPN	Couverture en Accouchements Structures	Pourcentage d'Accouchements à dom vus	Proportion en Accouchements par personnel qualifié	Taux de césariennes
St-louis	13,20%	11,50%	90,30%	18,90%	25,50%	80,90%	2,20%	78,00%	6,60%
Dagana	11,70%	6,60%	78,80%	12,50%	21,50%	61,70%	6,70%	54,50%	1,30%
Rd-Toll	7,50%	9,90%	86,10%	6,20%	13,40%	60,00%	7,50%	34,60%	1,30%
Podor	4,70%	3,40%	82,30%	6,40%	14,10%	51,00%	15,80%	41,00%	
Pété	2,10%	1,80%	43%	6%	13%	34,50%	17,40%	54,00%	
Région	**7,84%**	**6,70%**	**76,10%**	**11,10%**	**19,70%**	**59,10%**	**8,40%**	**57,00%**	**2,50%**
Cible 2008		8%	80%	0%	40%	80%	0%	40%	5%

Source : Région Médicale

Le ratio de la mortalité maternelle est de 393 pour cent milles. Ce taux est particulièrement élevé dans les départements de Podor et de Saint-Louis. Les ratios les plus faibles sont observés dans les districts de Dagana (165) et de Richard-Toll (190).

Graphique 4 : Ratio de mortalité maternelle selon les structures en 2008

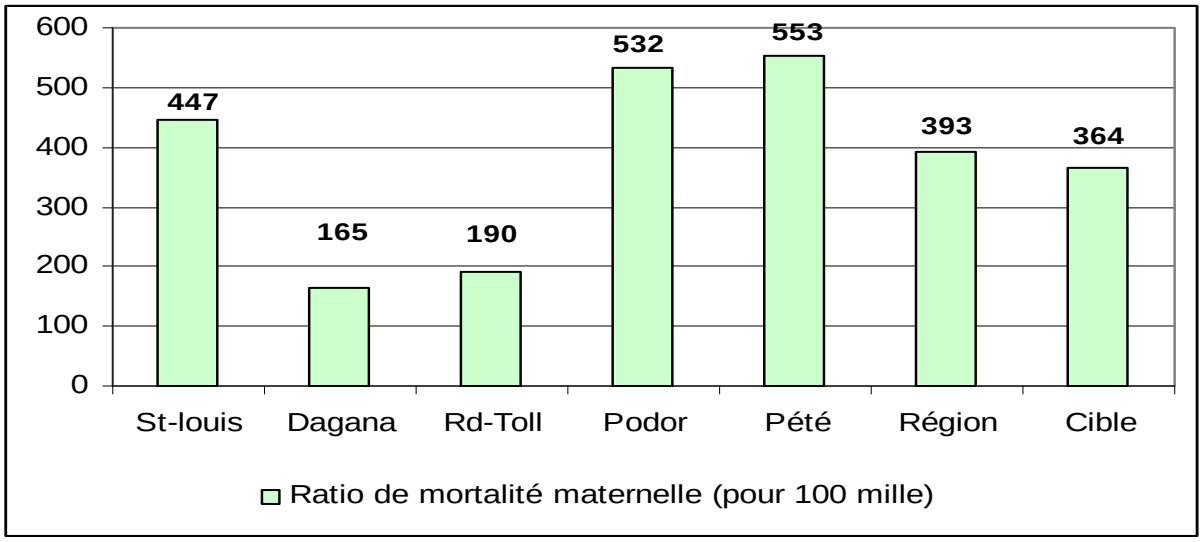

Source : Région Médicale

Couverture vaccinale

Tableau 23 : Bilan des activités de vaccination dans la région de Saint-Louis en 2008

Désignations	Effectif	Taux de couverture %
B.C.G	33 391	100, 3
Polio 1	32 673	101,1
Polio 2	30 167	93,6
Polio 3	30 692	95
Fièvre Jaune	27 044	84,4
Rougeole	25 824	78,8
V.A.T 1	18 647	61,6
V.A.T 2	31 134	95, 40
Penta 1	32 609	100,8
Penta2	31 180	97
Penta 3	30 712	95
E.V.C	26 329	80,4

Source : Région Médicale

Surveillance épidémiologique

Tableau 24 : Bilan surveillance épidémiologique 2008

Maladies sous surveillance	Nombre cas suspects
Rougeole	74
Fièvre jaune	17
Poliomyélite Flasque Aigue(PFA)	9
Méningite	1
Choléra	0
Diarrhées sanglantes	1
Tétanos néonatal (TNN)	3
Autres	2

Source : Région Médicale

IV. Activités des hôpitaux de la Région en 2008

IV.1.Hôpital Régional de Saint-Louis

Activités Hôpital régional de Saint-Louis 2007- 2008

Tableau 25 : Bilan des activités Hôpital régional de Saint-Louis entre 2007- 2008

Désignations	2007	2008	Variation (%)
Lits installés	244	240	-1,6
Hospitalisation	10 840	11791	8,8
Jours hospitalisation	42 755	41590	-2,7
Décés	656	634	-3,4
% Décès	6,1	5,4	
Consultants	30 750	32241	4,8
Consultations	55 504	57607	3,8
Evacués	161	125	-22,4
Référés	412	1000	142,7
T.O.M	49	48	-2,0

D.M.S	4	4	0,0

Source : Hôpital régionale de Saint-Louis

Tableau 26 : Principaux cas de Morbidité 2008

Désignations	Consultations	Hospitalisations
Pathologie cardio vasculaire	1026	0
Diabète	455	58
Pathologie rénale	198	80
Paludisme	167	90
Anémie	0	21
Syndrome néphrotique	129	0
Pathologie respiratoire	94	28
Pathologie digestive	74	0
Maladie ulcéreuse	17	0
Algie diverse	17	0
Dyspepsie	16	0
H.T.A	0	82
A.V.C	0	41
G.E.A	0	34
Syndrome infectieux	0	30
Cirrhose du foie	0	24

Source : Hôpital régionale de Saint-Louis

IV.2.Hôpital de Ndioum

Tableau 27 : Bilan des activités de l'hôpital de Ndioum par service en 2008

Services	Lits	Consultat°	Consultants	Hosp.	JH	Décès	% décès	TOM	DMS
Accueil	0	1855	2069						
Stomato	0	1597	1924						
Médecine	25	2364	2428	*236*	1087	*19*	***8,1***	11,9	4,61
Chirurgie	28	839	1791	*260*	1443	*4*	***1,5***	14,1	6,7
Maternité	38	3872	4220	*518*	1388	*7*	***1,4***	10,0	2,68
Pédiatrie	28	2029	2128	*262*	1367	*9*	***3,4***	13,4	4,68
TOTAL	119	12556	14560	1276	5285	39	***3,1***	12,2	4,14

Source : Hôpital de Ndioum

Activités Maternité Hôpital Ndioum 2008

Tableau 28 : Activités Maternité Hôpital Ndioum 2008

Désignations	Nombre
Accouchement	369
Prématuré	216
Mort Né Frais	50
Mort Né Macéré	40
Poids < 2500 g	69
Avortement	44
Décès Maternel	17
Décès enfant de < 7 jours	4
Césarienne	78

Source : Hôpital de Ndioum

Conclusion

Beaucoup d'effort sont fourni pour gagner le pari d'un large accès aux services de santé. Ces efforts se sont traduits par l'amélioration des services de soins et en particulier les soins primaires au bénéfice des populations. Cependant les problèmes de santé des populations ne se limitent plus au secteur de la santé mais concernent les autres secteurs sociaux économiques tels que l'éducation, l'hydraulique, l'environnement, le tourisme, l'agriculture etc. Conscient de ce fait, les autorités sanitaires ont commencé à adopter l'approche multisectorielle afin d'avoir une meilleur maîtrise du secteur. A cet effet un document de planification sur la multisectorialité a été élaboré pour le compte du district de Saint-Louis en 2008. Cette approche pourrait contribuer à régler les problèmes de santé en amont et relever ainsi la qualité des prestations sanitaires.

CHAPITRE IV : HYGIENE

Introduction

Les activités liées à l'hygiène sont fondamentales dans la prévention et la gestion des risques et catastrophes sanitaires. Ce qui justifie l'existence de la Direction de l'Hygiène Publique au sein du Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale et la loi n°83-71 du 5 juillet 1983 portant Code de l'Hygiène.

La Direction de l'Hygiène Publique (DHP) a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique en matière d'hygiène et de salubrité publiques pour le mieux-être des populations.

Elle est donc chargée de :

- Renforcer la réglementation en matière d'hygiène et de salubrité publiques ;
- Sauvegarder l'hygiène publique et protéger la santé du citoyen dans tous les milieux ;
- Faire la promotion de l'hygiène publique ;
- Contrôler la qualité des infrastructures, des équipements et des services relatifs à l'hygiène publique.

Au niveau régional, la DHP est représentée par la Brigade Régionale d'Hygiène qui est constituée d'une Brigade Centrale dont la mission s'articule autour de deux points :

- Coordonner l'ensemble des activités menées par les Sous Brigades d'Hygiène qui sont le niveau opérationnel ;
- Assurer l'administration et la gestion du matériel et des opérations de terrain.

La BRHS est structurée en quatre sous brigades d'hygiène (SBH) (Dagana, Podor, Richard-Toll et Saint-Louis) et des antennes avancées au niveau des commune de Ndioum ; Rosso Sénégal et Ross Bethio.

Dans ce chapitre, il sera fait de l'état des ressources et des activités menées par la brigade régionale d'hygiène de Saint-Louis à travers ses différentes antennes opérationnelles.

I. Ressources disponibles

Ressources humaines

Le personnel du service régional d'hygiène est composé de :

- Officiers de l'hygiène ou ingénieurs du génie sanitaire (IGN) ;
- Techniciens supérieurs du génie sanitaire (TSGS) ;
- Sous-officiers de l'hygiène (SOH) ;
- Agents d'hygiène (AH) ;
- Auxiliaires d'hygiène (AUH) ;
- Agents appartenant à des administrations autres que celle du Service National de l'Hygiène et qui ont été commissionnés par le Ministère chargé de la Santé Publique (Autre).

Tableau 29 : Personnel de la BRH par catégorie entre 2007 et 2008

Catégories	IGN	TSGS	SOH	AH	AUH	Autre	Total 2008	Total 2007
Brigade centrale	01	00	01	02	00	00	**04**	**06**
SBH de SL	00	00	03	04	07	00	**14**	**14**
SBH de RT	00	01	00	03	03	00	**07**	**08**
SBH de Dagana	00	01	00	03	01	01	**06**	**05**
SBH de Podor	00	01	01	02	03	00	**07**	**06**
SBH de Pété	00	01	01	00	01	00	**03**	**-**
Total	01	04	06	14	15	01	**41**	**39**

Source : BRH Saint-Louis

Les ressources humaines qui travaillent pour la compte de la brigade régionale d'hygiène sont au nombre de 41 en 2008 contre 39 en 2007. La région de Saint-Louis compte en plus de ce nombre, 9 agents du service d'hygiène mis à la disposition d'autres structures. Ce nombre n'a pas connu une évolution entre 2007 et 2008.

Ressources logistiques et matériels

La BRH de Saint-Louis dispose en 2008, cinq (5) véhicules dont deux (2) fonctionnels et cinq motos dont une seule fonctionnelle. Pour plus d'efficacité dans l'exécution de leur mission, il est indispensable de mener une politique à la fois d'entretien et de renouvellement de la logistique de la BRH.

S'agissant des matériels, la BRH dispose de 20 pulvérisateurs moteurs dont 11 fonctionnels, de 6 pulvérisateurs fonctionnels sur 8 existants et d'un kit d'analyse. Le tableau ci-dessous donne les détails par sous brigade.

Tableau 30 : Situation des moyens matériels de la BRH de Saint-Louis en 2008

Structures	Pulvérisateurs moteurs		Pulvérisateurs manuels		Kits d'analyse	
	Existants	Fonctionnels	Existants	Fonctionnels	Existants	Fonctionnels
SBH de SL	11	04	03	02	01	01
SBH de RT	03	03	01	01	00	00
SBH de Dagana	03	02	02	01	00	00
SBH de Podor	02	01	01	01	00	00
SBH de Pété	01	01	01	01	00	00
Total	20	11	08	06	01	01

Source : BRH Saint-Louis

II. Activités menées

Parmi les activités menées par les services d'hygiène on distingue les visites des lieux au cours desquelles des infractions sont constatées, l'éducation à l'hygiène, les travaux d'assainissement, le suivi des infractions et les opérations techniques.

Visite des lieux

Les visites sont effectuées aussi bien dans les domiciles que dans les établissements recevant du public (ERP) et assimilés.

- **Visites domiciliaires**

Tableau 31 : Infractions constatées par types lors des visites domiciliaires entre 2007 et 2008

	Saint-Louis		Richard-Toll		Dagana		Podor		Total Région	
Nature	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**
Défaut de balayage	426	357	120	116	4	437	125	93	675	1003
Dépôts d'ordures non conformes	154	445	228	69	7	205	92	55	481	774
jets d'eaux usées	390	529	190	67	20	327	13	9	613	932
écoulements eaux usées	655	438	0	39	0	248	96	2	751	727
système évacuation non conforme	271	353	68		0	163	215	8	554	524
défaut système évacuation sanitaire	0	211	0	14	0	48	0	77	0	350
défaut poubelle réglementaire	714	300	2000	0	0	735	35	2723	2749	3758
dépôts de gravats	113	73	0	459	0	6	34		147	538
défaut de désherbage	0		0	2	0	16	0		0	18
écuries/ enclos insalubrité	162	332	67	0	0	450	103	26	332	808
vidange de fosse/VP	107						10		117	0
fosses pleines	330		0		0		0		330	0
autre			70	77			116		186	77
Total	**3322**	**3038**	**2743**	**843**	**31**	**2635**	**839**	**2993**	**6935**	**9509**
var 2008/2007		-9%		-69%		8400%		257%		37%

Source : BRH Saint-Louis

Les infractions relevées lors des visites domiciliaires se sont élevées à 9509 en 2008 contre 6935 en 2007, soit une hausse annuelle de 37%. Le défaut de poubelle réglementaire constitue l'infraction la plus fréquente suivi du défaut de balayage et des jets d'eaux usées.

Graphique 5 : Infractions constatés dans la région selon les sous brigades entre 2007 et 2008

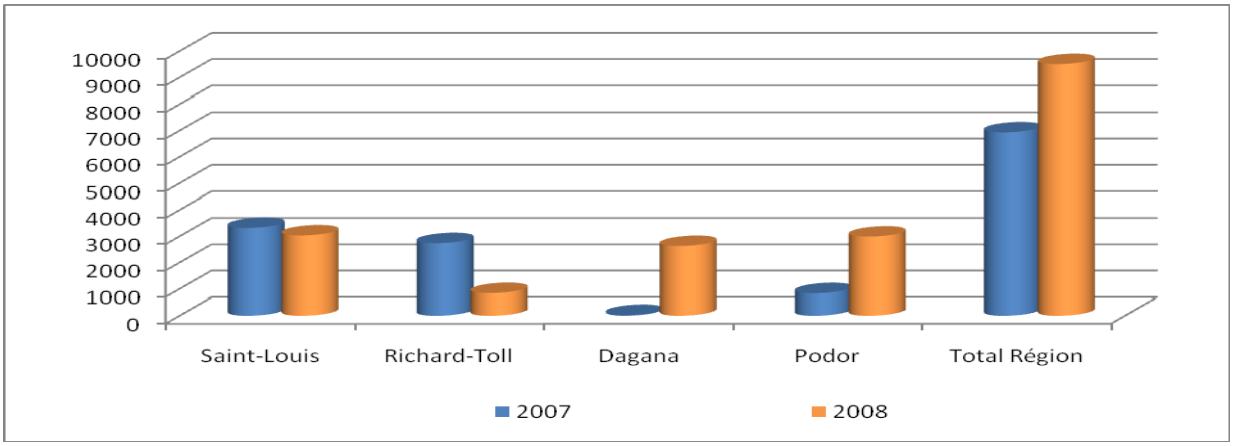

Source : BRH Saint-Louis

Le graphique ci-dessus montre que l'augmentation du nombre d'infractions constatées dans la région est en relation avec l'accroissement du nombre d'infractions dans les sous brigades de Dagana et de Podor.

- **Visites et Inspection des Etablissements Recevant du Public (ERP) et assimilés**

Les agents du service d'hygiène effectuent des visites dans les lieux de vente des produits alimentaires, les établissements d'enseignements (écoles et daaras), les structures de santé, etc. Parmi les 5847 lieux visités au cours de l'année 2008 dans la région de Saint-Louis, on compte 1564 boutiques, 1410 ventes ambulantes, 422 ventes d'eau glacée et 311 restaurants. Les détails sur les autres ERP visités figurent en annexe. Comparés à l'année 2007, le nombre de visites effectuées dans les ERP s'est accru de 44%.

Tableau 32 : Inspection des ERP et assimilés entre 2007 et 2008

	Saint-Louis		Richard-Toll		Dagana		Podor		Total Région	
Nature	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**
défaut de balayage	482	227	124	121	0	115	100	5	706	468
dépôts d'ordures non conformes	154	138	0	69	6	35	86	3	246	245
défauts poubelles réglementaires	714	391	787	324	49	161	102	0	1652	876
défauts de visites médicales	546	225	279	141	46	340	307	0	1178	706
défauts de tapis sur le comptoir	175	297	104	31	2	52	31	162	312	542
défauts tabliers/blouse	0	339	140	14	0		0	1	140	354
vente produits alimentaires périmés	185	337	29	24	1	4	18	0	233	365
vente alimentaires non protégés	321	233	115	20	15	91	92	65	543	409
ventes produits pharmaceutiques	39	509	22	6	1	15	10	21	72	551
ventes aliments avariés	49	286	0	6	0	9	0	65	49	366
autre	2	217	0	5	0	0	0	0	2	222
Total	2667	3199	1600	761	120	822	746	322	5133	5104

Source : BRH Saint-Louis

Le tableau ci précédent montre les statistiques sur les différents types d'infractions constatées dans les différentes brigades de la région. Les infractions les plus fréquentes sont les défauts de poubelles réglementaires (17%) suivi des défauts de visites médicales (14%). Le tableau laisse apparaître une

importante hausse des infractions liées à la vente de produits pharmaceutiques dont le nombre est passé de 72 en 2007 à 551 en 2008.

Opération de saisies

Les sous brigades d'hygiène de Saint-Louis, Dagana et Richard-Toll ont effectué des saisies dans les zones d'interventions. Les produits saisis sont constitués essentiellement de produits alimentaires et de boissons de fabrication industrielle. Il apparait aussi une plus grande variété de produits saisis par la sous brigade d'hygiène de Saint-Louis alors que le nombre de variétés différentes saisies dans chacune des sous brigades d'hygiènes de Dagana et de Richard –Toll est inférieur à dix.

Opérations techniques

Les opérations techniques sont constituées des activités de traitement domiciliaire, des imprégnations de moustiquaires et certaines opérations de grandes envergures motivées par l'organisation d'évènements spéciaux ou pendant des périodes de risques liés à l'hygiène.

S'agissant des traitements domiciliaires, Sur les 198 demandes de désinfection reçues par le service d'hygiène, 197 ont été traitées et réalisées et 347 demandes de désinsectisation ont un traitement favorable sur un total de 348.

Concernant l'imprégnation moustiquaire, 4056 matériaux ont été imprégnés en 2008 dont 02 par la SBH de Saint-Louis, 03 par celle de Richard-Toll et 4051 par la SBH de Dagana.

Les opérations de grande envergure en 2008 ont eu lieu principalement dans la sous brigade d'hygiène de Saint-Louis.

Conclusion

Il est important de mener à la fois une politique d'information, de communication et de sensibilisation auprès des populations et une politique répressive pour les infractions qui constituent de grands risques de santé publique et d'environnement. Une réduction sensible des infractions nécessite un renforcement en moyens humains, logistiques et matériels du service d'hygiène accompagné d'une plus grande efficacité de ses agents.

CHAPITRE IV : EAU, ENERGIE ET ASSAINISSEMENT

Introduction

L'accès à l'eau potable, à l'énergie et à l'assainissement constitue un impératif majeur de développement. Pour faire face à la satisfaction de ses services aux différentes catégories de population (urbaine et rurale), des structures spécialisées ont été mises en place par l'Etat. Ainsi la SDE (Sénégalaise Des Eaux), la SONES (Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal), le PEPAM (Programme Eau Potable et Assainissement du Millénaire) ont concerné l'accès à l'eau potable, la SENELEC (Société Nationale d'Electricité du Sénégal) et l'ASER (Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale) sont chargées de faciliter et de fournir l'énergie aux populations et l'ONAS (Office National d'Assainissement du Sénégal) et le PEPAM interviennent dans le secteur de l'Assainissement. En plus de ces structures nationales mises en place par l'Etat, certains programmes de coopération bilatérale (lux dév par exemple), de la coopération décentralisée et d'autres partenaires appuient l'Etat et les collectivités locales dans leurs efforts d'amélioration de l'accès des populations aux services de l'eau, de l'énergie et de l'assainissement.

La région de Saint-Louis est couverte par les interventions de l'ASER pour la fourniture de l'énergie aux populations de la zone rurale. Elle fait également partie de la zone de concentration opérationnelle du programme indicatif de coopération Sénégal Luxembourg 2007-2011, dont l'hydraulique et l'assainissement est un des secteurs d'intervention. A ces interventions, s'ajoutent celles des partenaires spécifiques à certaines collectivités locales.

I. Accès à l'eau potable

Hydraulique urbaine

La Sénégalaise Des Eaux assure la fourniture de l'eau potable dans les grands centres urbains de la région. Chaque année un nombre croissant de ménage accède au réseau de la société. En 2008, la région compte 31.559 abonnés, soit 3,7% de plus que la précédente année. Mais cette moyenne régionale cache des disparités entre les différentes localités desservies. Ainsi les plus fortes variations relatives sont notées dans les localités de Dagana (+8,8%), Ndioum (+8,8%) et Mpal (+8,5%). En nombre absolu, la ville de Saint-Louis enregistre la plus forte progression avec 435 abonnés supplémentaires, suivie de Richard Toll qui compte 213 abonnés de plus par rapport à l'année 2007 et enfin la zone de Mpal avec 173 abonnements enregistrés en 2008.

Le taux de croissance du nombre d'abonné de la SDE dans la région de Saint-Louis est passé de 4,4% en 2007 à 3,7% en 2008, soit une baisse annuelle de 0,7point. Cette baisse est consécutive à celles enregistrées dans les localités de Mpal et de Rosso dont les taux respectifs entre 2007 et 2008 sont passés de 14,5% à 8,5% et de 13,8% à 4,7%. Les zones de Saint-Louis et de Richard-Toll qui concentrent près de 77% des abonnés de la SDE de la région, ont également connu des baisses respectives des taux de croissance de leur nombre d'abonnés de 0,3% et de 1,7%.

Tableau 33 : Evolution du nombre d'abonnés de la SDE entre 2005 et 2008

Désignations	2005	2006	2007	2008	Variation
					%
Saint-Louis Escale	18 630	19 401	19890	20325	**2,2%**
Richard-Toll	3 521	3 657	3917	4130	**5,4%**
Dagana	1 460	1 541	1656	1802	**8,8%**
Podor	1 259	1 286	1324	1371	**3,5%**
Ndioum	734	766	805	876	**8,8%**
Rosso Sénégal	660	676	769	805	**4,7%**
Mpal	1 628	1 812	2074	2250	**8,5%**
Total	**27 892**	**29 139**	**30 435**	**31 559**	**3,7%**

Source : SDE

La consommation totale en eau de la SDE est passée de 5,27 millions de m3 en 2007 à 5,67 millions de m3 en 2008, soit une variation annuelle positive de 7,7%. Cette croissance est tirée principalement par celle enregistrée dans la ville de Saint-Louis et environs qui est de 9,4%. La ville de Rosso Sénégal a également enregistré une forte évolution à la hausse de sa consommation en eau en valeur (10,1%), mais son niveau de consommation est relativement faible par rapport au total de la région.

Tableau 34 : Evolution de la consommation entre 2005 – 2008 (unité 1000m3)

Désignations	2005	2006	2007	2008	Variation
					%°
Saint-Louis Escale	3 449	3 523	3690	4036	**9,4%**
Richard-Toll	446	488	519	538	**3,7%**
Dagana	190	206	215	225	**4,7%**
Podor	168	170	174	185	**6,3%**
Ndioum	140	152	154	156	**1,3%**
Rosso Sénégal	92	95	99	109	**10,1%**
Mpal	348	380	417	423	**1,4%**
Total	**4 833**	**5 014**	**5 268**	**5 672**	**7,7%**

Source : SDE

La facturation en eau de la région a enregistré une hausse annuelle de 14% en 2008. Ce taux est tiré essentiellement par ceux enregistrés dans les localités de Saint-Louis (+17%), Podor (12%) et Rosso Sénégal (12%).

Selon les types de consommateurs, les factures des ménages ont connu la plus forte hausse, soit 21% suivies des administrations avec 7% et des gros consommateurs avec 6%. Les factures des ménages de Saint-Louis et de Rosso Sénégal se sont accrues de 28% et 15% respectivement en 2008. Ainsi, elles connaissent les plus fortes progressions. S'agissant des administrations, la plus forte augmentation vient de Podor avec une variation annuelle de 21%. La hausse des factures des gros consommateurs de la région est consécutive à celle enregistrée à Saint-Louis qui est de 10%, alors qu'au même moment celles des autres localités stagnent ou baissent.

Tableau 35 : Facturation par type de consommateur en 2008 (Million Cfa)

Désignations	Ménage			Administration			Gros consommateurs			Total		
	2007	2008	var. %	2007	2008	var. %	2007	2008	var. %	2007	2008	var. %
Saint-Louis Escale	933	1194	28%	893	951	6%	152	167	10%	1978	2312	17%
Richard-Toll	131	142	8%	32	33	3%	19	19	0%	183	194	6%
Dagana	48	51	6%	29	31	7%	8	6	-25%	84	88	5%
Podor	38	39	3%	52	63	21%	1	1	0%	92	103	12%
Ndioum	36	38	6%	34	31	-9%	11	10	-9%	80	79	-1%
Rosso Sénégal	26	30	15%	4	4	0%	3	3	0%	33	37	12%
Mpal	133	133	0%	7	7	0%	0	0		140	140	0%
Total	**1344**	**1627**	**21%**	**1051**	**1120**	**7%**	**194**	**206**	**6%**	**2589**	**2953**	**14%**

Source : SDE

Hydraulique rurale

Le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural dans la région de Saint-Louis est passé de 77,6% en 2007 à 79,6% en 2008, soit une progression annuelle de 2 points.

Les données de la division régionale de l'hydraulique montrent que la région de Saint-Louis dispose de 105 forages compte non tenu de treize forages réalisés dans le cadre de la deuxième phase du programme régional solaire.

Tableau 36 : Nombre de forages par communauté rurale

DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	COMM RURALE	Nombre de forage
DAGANA	MBANE	GAYA	**1**
		MBANE	**7**
	Total MBANE		**8**
Total DAGANA			**8**
PODOR	CAS-CAS	AERE LAO	**10**
		MADINA NDIATBE	**11**
		MBOUMBA	**7**
	Total CAS-CAS		**16**
	GAMADJI SARRE	DODELE	**13**
		GAMADJI SARRE	**8**
		GUEDE VILLAGE	**14**
	Total GAMADJI SARRE		**35**
	SALDE	GALOYA TOUCOULEUR	**9**
		PETE	**13**
	Total SALDE		**22**
	THILLE BOUBACAR	FANAYE	**6**
		NDIAYENE PENDAO	**6**
	Total THILIE BOUBACAR		**12**
Total PODOR			**97**
Total			**105**

Source : DRH de Saint-Louis

S'agissant des réalisations dans le secteur, le programme national de développement local (PNDL) a permis en 2008, le fonçage de 30 puits, la réalisation de 7 adductions d'eau potable (AEP), l'extension de 4 AEP, la réhabilitation de 2 puits et la mise à niveau d'un puits forage et d'un réservoir. En plus des réalisations du PNDL, la région de Saint-Louis bénéficie de l'appui d'autres projets et programmes dont un des plus importants sont le projet d'approvisionnement en eau potable du Gorom Lampsar, le renforcement de l'AEP des villages riverains du lac de Guiers et la deuxième phase du programme régional solaire.

II. Energie

L'énergie constitue un secteur hautement stratégique dans la voie de l'émergence économique. L'amélioration de l'accès et la distribution de l'énergie et plus particulièrement de l'électricité sont assurées par la SENELEC et l'ASER. Cette dernière structure est spécialisée dans la fourniture de l'électricité en zone rurale.

Electrification urbaine

Les centres urbains de la région sont couverts par le réseau de la Société Nationale d'Electricité du Sénégal.

Electrification rurale

La couverture en milieu rural pour l'électricité reste faible bien que certaines localités soient desservies par le réseau de la SENELEC. En effet, avant l'avènement de l'ASER, l'Etat constituait la seule source de financement de l'électrification rurale. Pour parer aux conséquences de cette politique dont le faible taux d'électrification rurale, l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale dont le financement est basé sur le partenariat public privé a été mis en place. L'axe Dagana – Podor – Saint-Louis qui couvre toute la région de Saint-Louis constitue l'une des douze concessions de l'ASER. Cette concession a été attribuée à l'Office National d'Electricité du Maroc pour une durée de 25 ans. Le taux d'électrification est de 18% et l'objectif pour 2012 est de 50%. Un nombre de 300 villages à électrifier est visé durant cette période dans la région de Saint-Louis dont 52% par raccordement au réseau moyenne tension et 48% à électrifier par systèmes solaires.

III. Assainissement

L'assainissement est un secteur très important de par son rôle dans l'hygiène publique, la santé des populations et l'amélioration du cadre de vie. Cette importance est plus accentuée dans les centres urbains qui sont caractérisés par de fortes densités démographiques et des habitats. Le besoin d'un réseau d'assainissement dense apparait plus pressant dans des villes comme Saint-Louis qui ont la particularité d'être entourées par les eaux fluviales et maritimes et dont la nappe phréatique est très proche. Ainsi, l'Office National de l'Assainissement du Sénégal effectue chaque année des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis. Le tableau qui suit montre que le nombre de branchements à l'égout s'est accru de 14% entre 2007 et 2008. Cet accroissement est imputable à l'augmentation du nombre de ménages qui ont bénéficié de branchement et qui est passé de 4747 en 2007 à 5461 en 2008, soit un croît annuel de 15%. Les chiffres montrent une évolution à la hausse régulière et soutenue de 2004 à 2008 du nombre de branchements à l'égout des ménages de la commune de Saint-Louis.

Tableau 37 : Evolution des branchements à l'égout dans la commune de Saint-Louis de 2004 à 2008

Désignation	2004	2005	2006	2007	2008	Var(%)
Ménages	3681	3781	4149	4747	5461	15%
Services Publics	28	30	32	33	33	0%
Maison de culte	11	12	12	12	13	8%
Entreprises	12	14	14	18	18	0%
Ensemble	3732	3837	4207	4810	5463	14%

Source : Agence Régionale ONAS

Le nombre de branchements au niveau des quartiers de la commune est passé de 1123 en 2007 à 1756 en 2008, soit un accroissement annuel de 63%. Les quartiers de Léona, de Diamaguene et de Ndar Toute ont tiré ce taux avec des évolutions annuelles respectives de 64%, 68% et 63%. Malgré ces efforts importants consentis, certains quartiers de la ville n'ont pas encore bénéficié des branchements à l'égout.

Tableau 38 : Evolution des branchements à l'égout par quartier de 2004 à 2008

Désignations	2004	2005	2006	2007	2008	Var (%)
Ndar-Toute	9	12	35	41	67	63%
Nord	21	31	47	59	74	25%
Sud	14	21	23	30	40	33%
Sor Nord (Diawling-Corniche)	10	22	60	88	127	44%
Balacoss	23	39	74	94	134	43%
Diamaguène	11	42	115	441	739	68%
Léona HLM	16	33	101	303	496	64%
Eaux claires diaminar	2	10	22			
Darou	0	0	0	0	0	
Ndiolofène cité Niakh	5	6	65	67	79	18%
Autres quartiers						
Ensemble	111	216	542	1123	1756	63%

Source : Agence Régionale ONAS

Le réseau de drainage des eaux usées connait une forte croissance ces trois dernières années. En effet, de 400 m en 2006 il est passé à 427 0m en 2007 et à 50.000 m en 2008.

Tableau 39 : Evolution de la longueur du réseau de 2006 à 2008 (unité en mètre)

Désignations	2006	2007	2008	Var (mètre)
Longueur réseau eaux usées	400	4270	50000	45730
Longueur réseau eaux pluviales	6226	12700	12700	0

Source : Agence Régionale ONAS

Conclusion

Même si beaucoup reste à faire pour l'accès de l'ensemble de la population de la région aux services d'eau potable, d'électricité et d'assainissement, il est à noter des résultats encourageants obtenus ces dernières années. Ces résultats sont le fruit des efforts déployés par l'Etat à travers ses projets et programmes et ses partenaires qui l'accompagnent dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations. La poursuite de ces efforts est fondamentale pour réduire la pauvreté dans la région.

CHAPITRE V : AGRICULTURE

Introduction

La sécurité et la souveraineté alimentaire sont deux concepts qui sont très usités et qui ont beaucoup alimenté les débats surtout durant les périodes de pénurie ou de crise alimentaire. Les pays à faibles revenus sont généralement les plus touchés par la crise alimentaire. Cette dernière s'est traduite par des troubles sociaux dans certaines capitales des pays en voie de développement. Le Sénégal, vu sa forte dépendance alimentaire vis-à-vis de l'extérieur n'a pas été épargné par cette conjoncture, qui s'est manifestée par une hausse des prix des denrées de base. Dès lors, la nécessité de disposer d'une politique agricole permettant de sécuriser les besoins alimentaires des populations est apparue plus pressante. Ainsi, 2008 a vu le lancement de la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA) par le Chef de l'Etat. Il en a résulté une forte mobilisation humaine, matérielle et financière sur l'étendue du territoire national afin de relever le défi de l'autosuffisance. Dans cette dynamique, comme pour toute autre initiative visant le développement agricole, la région de Saint-Louis a occupé une place prépondérante, vu les énormes potentialités agricoles dont elle regorge. Ainsi, la région a vu un important accroissement de la production des différentes variétés cultivées dans la vallée. La présence de grosses unités agricoles et agro industrielles dans la région atteste de l'importance stratégique de l'agriculture dans la vie économique de la région.

L'importance stratégique du secteur agricole dans la région apparaît à travers l'implantation de sociétés qui accompagnent le processus d'exploitation des potentialités de la région (SAED, GDS), de grosses unités agro industrielles (SOCAS, CSS, Agroline en perspective) et des programmes et projets (PDMAS, PACR VFS, PINORD etc.).

Dans ce chapitre, les résultats de la campagne agricole 2008/2009 seront analysés, suivi des contraintes et des perspectives de court terme.

I. Situation pluviométrique

La pluviométrie fait partie des déterminants de l'agriculture au Sénégal. Ainsi, une bonne campagne agricole est tributaire d'une bonne pluviométrie, répartie dans le temps et dans l'espace. Le graphique ci-dessous montre une évolution positive des deux indicateurs de la pluviométrie. En 2008, comparativement à l'année 2007, le nombre de jours et la quantité de pluie ont augmenté dans les localités observées à l'exception du département de Saint-Louis et de la commune de Dioum. Les plus fortes progressions ont été enregistrées dans les localités de Mbane, de Galoya et de Dagana.

Graphique 6 : Ecart du volume de pluie et du nombre de jour de pluie entre 2007 et 2008

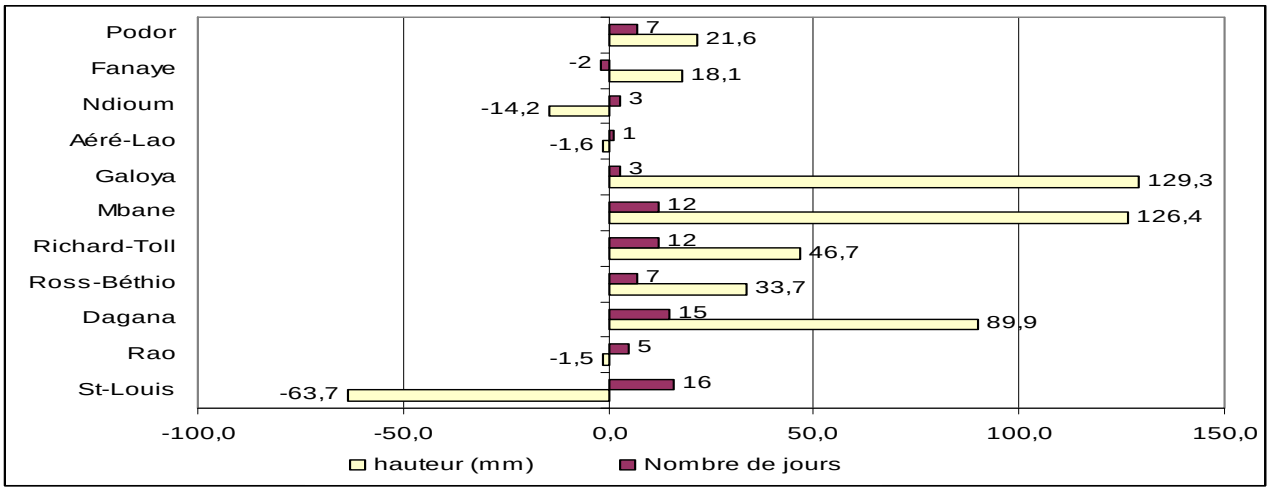

Source : DRDR Saint-Louis

II. Cultures céréalières

Au terme de la campagne agricole 2008/2009, la production céréalière de la région de Saint-Louis s'est établie à 221.291 tonnes, soit 12,6% de la production nationale et 76% de hausse par rapport à la précédente campagne. Ce résultat est à la faveur des augmentations concomitantes des superficies cultivées et des rendements. En effet, les superficies cultivées sont passées de 25172ha durant la campagne 2007/2008 à 41.464 ha en 2008/2009, soit un accroissement annuel de 65%. Dans le même temps les rendements des spéculations ont connus des augmentations relatives comprises entre 7% pour le mil et 390% pour le sorgho.

Le tableau ci-dessous montre en outre que le riz est la principale spéculation céréalière cultivée dans la région de Saint-Louis. En effet, 80% des superficies destinées à la culture de céréales concernent la culture du riz qui représente aussi 90% de la production de céréales dans la région. Ainsi, la contribution de la région dans la production nationale de riz s'est établit à près de 49% pour la campagne agricole 2008/2009. Ce chiffre atteste de l'importance stratégique de la région de Saint-Louis dans la politique nationale d'autosuffisance en riz.

La production de céréale et celle du riz plus spécifiquement se concentre dans le département de Dagana. Les données du tableau ci-dessous montrent que 68% de la production de céréale vient du département de Dagana et 150.712 tonnes de riz sur un total régional de 199.428 tonnes y sont produites. Le département de Podor produit près de 23% de la production régionale de riz.

Tableau 40 : Production de céréales en 2008/2009

	MIL			SORGHO			MAIS			RIZ			TOTAL CEREALES	
LOCALITES	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	PROD
	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(T)
DAGANA							162		404	25 132	6 000	150 792	25 294	151 196
PODOR				563	2 500	1 408	411		1 028	7 586	6 000	45 516	8 560	47 952
SAINT-LOUIS	1 875	300	563	89	331	29	21		11				1 985	603
SAED				1 615	2 600	4 199	3 490	3 500	14 222				5 105	18 421
Enq. Compl.										520	6 000	3 120	520	3 120
REGION (1)	1 875	300	563	2 267	2 486	5 636	4 084	3 836	15 665	33 238	6 000	199 428	41 464	221 291
RESULTATS 2007/2008 (2)	1 323	280	371	760	508	386	459	3 500	1 607	22 630	5 436	123 022	25 172	125 386
ECART(1) &(2) en%	42	7	52	198	390	1360	790	10	875	47	10	62	65	76

Source : DRDR Saint-Louis

III. Cultures maraîchères

La production horticole de la région de Saint-Louis a représenté 59% de la production nationale en 2008. Ce poids important est attribuable à l'exclusivité dans la production de tomate industrielle et de la patate douce dans la région et la part importante de la production de tomate non industrielle. La tomate et l'oignon représentent respectivement 48% et 63% de la production nationale.

Tableau 41 : Production maraîchère de la Région de Saint-Louis en 2008

SPECULATIONS	Production (T)		
	Saint-Louis	National	Proportion SL
TOMATE	21 000	43820	48%
POMME DE TERRE	165	2 825	6%
HARICOT VERT	420	13 000	3%
GOMBO	200	4 700	4%
PIMENT	160	2280	7%
AUBERGINE	490	9455	5%
TOMATE INDUSTRIELLE	112407	112 407	100%
CHOU POMME	3280	46650	7%
JAXATU	150	8285	2%
OIGNON	94040	150 000	63%
CAROTTE	150	5963	3%
PATATE DOUCE	40000	40 000	100%
AUTRES	2750	34 615	8%
TOTAL	**275 212**	**465 000**	**59%**

Source : Direction de l'horticulture

La tomate, l'oignon et la patate douce constituent les trois spéculations les plus cultivées dans la région de Saint-Louis. Dans la production maraîchère globale la tomate et l'oignon constituent un peu plus de 80%. Ces deux spéculations contribuent de manière significative au développement économique de la région en impulsant un certain dynamisme au secteur agricole. Une croissance régulière et soutenue de ces deux spéculations permettrait au Sénégal de réduire sensiblement ses importations en tomate et oignon et rentrer dans le cercle des pays exportateurs de ces produits. Toutefois, la poursuite des mesures de soutient en amont comme en aval serait nécessaire pour accompagner les acteurs de ces filières.

Graphique 7 : Part de chaque spéculation dans la production horticole régionale

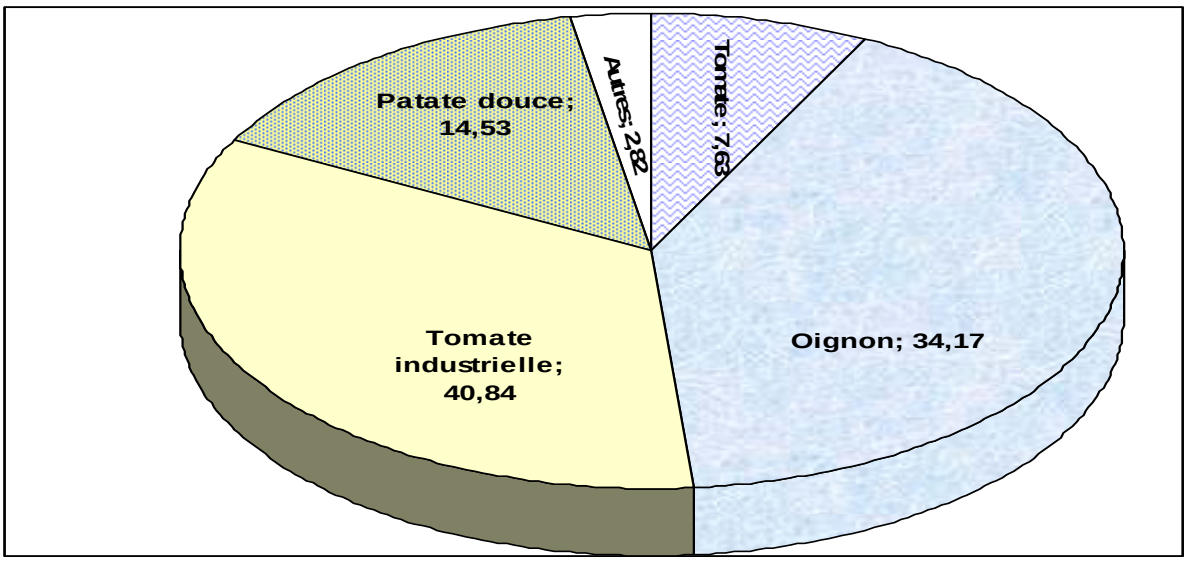

Source : Direction de l'horticulture

IV. Cultures industrielles

V.1. Canne à sucre

La transformation industrielle en sucre et en rhum est la principale utilisation de la canne à sucre. Mais l'imposante masse végétale de cette plante est également convertible en énergie — combustible, charbon, biocarburant — et constitue aussi un véritable réservoir de molécules pour l'industrie chimique. (CIRAD). La Compagnie Sucrière Sénégalaise (CSS), Société agro industrielle implanté dans le département de Dagana, cultive de la canne à sucre pour la production de sucre et de l'éthanol.

L'éthanol est l'alcool obtenu après fermentation du jus ou de la mélasse. L'éthanol pur peut être utilisé comme « biocarburant ». Au Brésil, premier producteur de canne à sucre, plus de la moitié de la récolte est destinée à l'éthanol carburant : en 2007, 80 % des voitures brésiliennes roulaient à l'éthanol pur ou mélangé. Dans ce pays, des variétés de canne ont été sélectionnées pour la production d'éthanol (Source CIRAD).

V.2. Tomate

Au Sénégal, la tomate industrielle est cultivée uniquement dans la région de Saint-Louis. Elle est caractérisée par une bonne organisation de ces acteurs qui ont capitalisé beaucoup d'expérience au fil des années. La filière est soutenue par la présence de la SOCAS, société agroalimentaire disposant de deux usines de transformation de tomate dans le département de Dagana. Selon des données de la direction de l'horticulture, la production de tomate industrielle serait de 112.407 tonnes en 2008. Cette quantité équivaut à une valeur de 5,6milliards de francs CFA distribués aux producteurs de tomate de la vallée.

Malgré le bon comportement de la filière, certaines contraintes pourraient entraver son développement :

- La concurrence de la fraude ;
- L'endettement des producteurs, qui est valable pour les autres filières, car lié aux accidents de production qui peuvent être causés par les aléas de la pluviométrie ou la salinité des terres etc.

II. Contraintes et recommandations

V. Contraintes

Même si des résultats importants ont été enregistrés, certaines contraintes ont été notées par la DRDR pour la campagne 2008/2009 :

- Les pauses pluviométriques observées dans la région qui ont eu des conséquences néfastes sur les cultures dans le département de Podor ;
- L'insuffisance de la dotation de la Région en semences d'arachide ;
- Les ruptures observées dans la mise en place de l'urée destinée à la culture du riz ;
- Le manque de matériel agricole ;
- La mise en place tardive de l'engrais destiné au programme manioc ;
- L'organisation de la mise en place des intrants agricoles ;
- La mise en place tardive des moyens pour l'enquête agricole ;
- L'inexistence de véhicules fonctionnels au niveau des SDDR ;
- L'inutilisation du phosphate de Matam comme engrais de fond sur les cultures de riz.

VI. Recommandations

Afin de réussir une meilleure campagne 2009/2010, des recommandations ont été formulées par la DRDR :

- L'augmentation de la dotation de Saint-Louis en semences d'arachide ;
- Une bonne organisation de la mise en place des intrants agricoles en imposant aux fournisseurs un dépôt de leur planning de mise en place des intrants au niveau des DRDR pour permettre un bon suivi des opérations ;
- La mise à disposition à temps, des moyens destinés à l'enquête agricole permettra un bon déroulement de celle-ci ;
- La dotation de véhicules aux SDDR pour leur permettre de faire un bon suivi de la campagne agricole ;
- La dotation de matériel agricole à la Région,
- la dotation d'une nouvelle chaine de triage pour permettre le conditionnement à temps de l'importante quantité de semences de riz attendue pour cette présente campagne ;
- L'organisation d'une évaluation technique et financière des programmes spéciaux.

III. Conclusion

Malgré les bons résultats enregistrés pour la campagne 2008/2009, des efforts restent à fournir pour une exploitation optimale, efficace et efficiente des potentialités de la région de Saint-Louis. En effet, malgré l'existence de plusieurs instruments stratégiques tels que le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), la loi agro sylvo pastorale, la stratégie de croissance accélérée (SCA) dont l'agro industrie et l'agro alimentaire constituent une des cinq grappes de convergence, l'agence nationale pour le retour vers l'agriculture (AREVA), la grande offensive pour la nourriture et l'abondance (GOANA), la sécurité et la souveraineté alimentaire restent des objectifs à atteindre. Une collaboration plus étroite entre les acteurs du secteur, une synergie des interventions ainsi qu'une célérité dans l'opérationnalisation des stratégies, plans, programmes et projets de développement seraient nécessaires afin que l'agriculture contribue de manière significative à la réduction de la pauvreté et à l'émergence de la région.

CHAPITRE VI : ELEVAGE

I. Introduction

La région de Saint-Louis comprend une vaste zone pastorale dont une plus grande partie se trouve dans le sud de la région et communément appelée le « Diéri ». Malgré l'existence de cette importante zone et d'un nombre important d'éleveurs, la région et plus globalement le Sénégal connaît un déficit structurel en viande et en lait. En effet, face aux besoins croissants accentués par la poussée démographique, l'élevage traditionnel et extensif pratiqué, n'arrive pas à satisfaire la demande. Ainsi, la faible productivité et l'insuffisance de la production du secteur contribue à accroitre le déficit de la balance commerciale du Sénégal à travers le volume croissant d'importations de lait qui est estimé à une moyenne annuelle de 60 milliards FCFA.

Dans sa lettre de politique de développement de l'élevage (LPDE), le gouvernement du Sénégal avait fixé deux objectifs pour la période 2000-2009 :

- Le premier objectif, portait sur l'intensification de la production de la viande et du lait à travers la création de fermes privées modernes grâce à la mise en place d'un Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB) et de Centres d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage au Sénégal (CIMELS).
- Le second était axé sur l'appui aux organisations et regroupements professionnels, tels que la Fédération Nationale des Acteurs de la Filière Lait du Sénégal (FENAFILS) et le Comité National de l'Interprofession de la Filière Lait (CENAFIL), pour promouvoir le développement durable de la filière, augmenter la production et mieux valoriser la production locale.

La lettre de politique de développement de l'élevage (2000-2009) sera suivie de deux générations de document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), de la loi agro sylvo pastorale, du plan national de développement de l'élevage et de la stratégie de croissance accélérée (SCA) qui sont tous des documents cadre dans la conduite de la politique économique nationale et qui intègrent le secteur de l'élevage.

Dans cette partie, il sera fait l'état du secteur au cours de l'année 2008, les principales contraintes et les perspectives de court terme.

I. Situation et activités du secteur

L'année 2008 a été marquée dans la région de Saint-Louis par un déficit sur le parcours du bétail. C'est dans ce contexte que le Programme d'Appui au Monde Rural a apporté son appui au secteur de l'élevage en octroyant 1272 tonnes d'aliment de bétail à la région dont 960 tonnes pour le département de Podor, 260 pour le département de Dagana et 52 tonnes pour le département de Saint-Louis. Ceci est à l'origine de la stabilisation du prix de l'aliment du bétail dans la région.

Durant l'année 2008, l'hivernage s'est installé en fin juin et s'est suivi d'une pause pluviométrique qui a engendré un mouvement désordonné du cheptel revenu de transhumance dès les premières pluies. C'est au mois d'août que l'hivernage s'est véritablement installé dans la région.

II. Abattages contrôlés

La production nationale de viande contrôlée en 2008 s'est établie à 20.610,6 tonnes. Celle de la région de Saint-Louis est de 1595,74 tonnes, soit 7,7% du total national.

Le tonnage global de viande contrôlé, toutes espèces confondues a enregistré une légère hausse de 2% par rapport à l'année précédente. Les ¾ de la quantité de viande sont produites par 9094 bovins, soit une augmentation des effectifs de 8,4%. Les vaches de réforme ont représenté 7% des bovins abattus.

Malgré l'entrée massive de dromadaires de la République Islamique de Mauritanie (RIM), les effectifs abattus chez cette espèce ont régressé de près de 40%, passant de 33 en 2007 à 20 en 2008.

Tableau 42 : Situation des abattages contrôlés en 2008

Année	*Département*	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins	
		Nbre	Poids (T)	Nbre	Poids *(T)*	Nbre	Poids (T)	Nbre	Poids (T)
2007	Saint-*L*ouis	3779	542	3989	78	3490	50	6	3
	Da*g*ana	3057	440	6320	95	4058	45	16	1
	Pod*or*	1645	181	1844	26	10650	105	11	2
	Total	***8481***	**1163**	**12153**	**199**	**18198**	**199**	**33**	**6**
2008	Saint-L*o*uis	4008	563	5700	86	4012	49	10	3
	D*a*gana	3386	463	3607	73	3178	49	4	1
	Po*d*or	1700	177	2193	29	11647	102	6	2
	Total	***9094***	***1203***	***11500***	***188***	**18837**	**199**	**20**	**6**
var 2008/2007 (%)	Saint-Louis	6,1	3,9	42,9	10,1	15,0	-1,6	66,7	-2,7
	Dagana	10,8	5,4	-42,9	-23,2	-21,7	8,7	-75,0	-38,6
	Podor	3,3	-2,5	18,9	11,3	9,4	-2,8	-45,5	-6,6
	Total	**7,2**	**3,5**	**-5,4**	**-5,6**	**3,5**	**0,1**	**-39,4**	**-12,0**

Source : IRSV Saint-Louis

Le tableau ci-dessus montre une évolution à la hausse du nombre de bovins abattus dans les trois départements de la région en 2008. Dans les départements de Saint-Louis et de Dagana, cette croissance s'est traduite par des hausses de la viande produite de 6,1% et 10,8%, respectivement. Par contre, avec un accroissement du nombre de bovins abattus de 3,3% comparativement à l'année 2007, la quantité de viande bovine produite à Podor a baissé de 2,5%.

Graphique 8*: Pourcentage de la quantité de viande produite et contrôlée par département en 2007 et 2008*

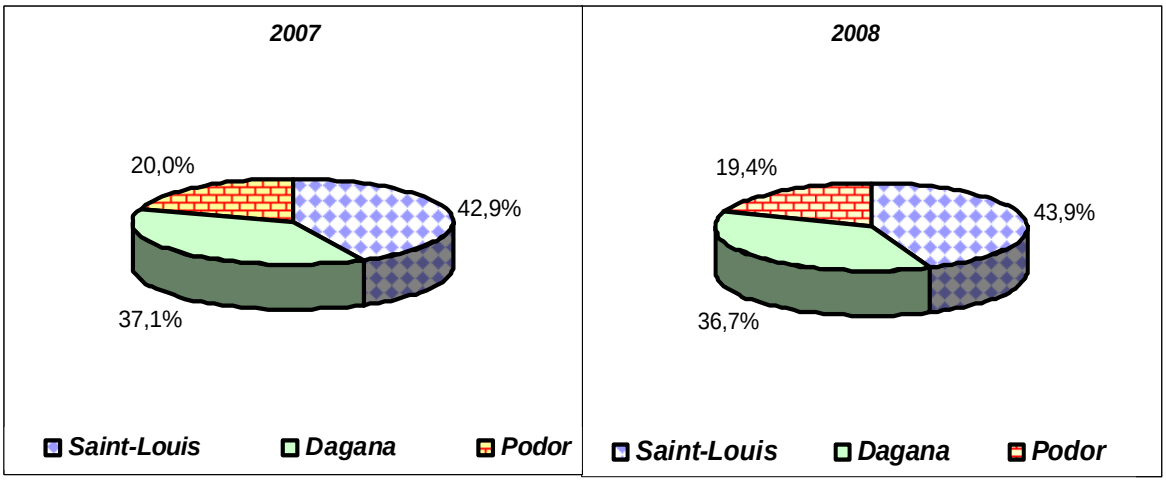

Source : IRSV Saint-Louis

La quantité de viande issue des abattages contrôlés a progressé dans les trois départements de la région en 2008, comparativement à l'année 2007. Mais au vu du graphique ci-dessus la part du département de Saint-Louis par rapport au total régional a connu une progression de un pourcent. Cette progression correspond au recul cumulé enregistré dans les deux autres départements.

III. Mouvement commercial du bétail

De 6497 en 2006, le nombre de bovins entrés dans la région de Saint-Louis en provenance de la Région de Louga et de la République Islamique de Mauritanie est passé à 19.264 en 2007 et 23.323 en 2008. Cette tendance est observable chez les ovins qui sont passés de 104.304 en 2007 à 137.553 en 2008, soit une progression de près de 40%. S'agissant des caprins, équins et asins, on observe une tendance inverse avec des baisses respectives de 16,6%, 76,4% et 81,3%.

Les statistiques d'entrées de bétail traduisent un certain dynamisme des échanges entre la région de Saint-Louis et ses voisins pour les bovins et ovins et une diminution des échanges des caprins, équins et asins entre 2007 et 2008.

Tableau 43 : Evolution des entrées de bétail entre 2007 et 2008

Origine		*Bovins*		*Ovins*		*Caprins*		*Equins*		*Asins*		*Volailles*		*Camelins*	
	Années	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***
	Dest.														
Louga	**Dép. Saint-Louis**	4615	8041	28575	43014	10331	9597	78		16		-		-	
RIM	**Dép. Dagana**	2329	3774	12699	10951	3561	2777	41	22	-	3	-		-	710
RIM	**Dép. Podor**	12320	11508	63030	83588	13876	10792	195	52	-		-		-	39
TOTAL		19264	23323	104304	137553	27768	23166	314	74	16	3	0	0	0	749
Var 2008/2007 (%)		***21,1***		***31,9***		***-16,6***		***-76,4***		***-81,3***					

Source : IRSV Saint-Louis

Concernant les sorties de bétails, le nombre a cru pour quasiment toutes les espèces. En valeur relative, les sorties d'asins sont plus importantes tandis qu'en valeur absolue, celles des ovins viennent en tête.

Tableau 44 : Evolution des sorties de bétails entre 2007 et 2008

	Bovins		*Ovins*		*Caprins*		*Equins*		*Asins*		*Volailles*		*Camelins*		*Porcins*	
Origine																
Année	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***	***07***	***08***
Dép. Saint-Louis	299	215	7408	5808	4112	3770	32	17	6	6	-		-		-	
Dép. Dagana	5550	5678	17741	12787	8266	7402	30	46	-	7	-		1075	2409	127	
Dép. Podor	11410	14966	119559	167806	33378	34655	23	38	203	337	985	1199	14	22	-	
Total	17259	20859	144708	186401	45756	45827	85	101	209	350	985	1199	1089	2431	127	0
Var 2008/2007 (%)	***20,9***		***28,8***		***0,2***		***18,8***		***67,5***		***21,7***		***123,2***		***-100,0***	

Source : IRSV Saint-Louis

L'analyse des flux nets de bétails de la région de Saint-Louis montre des sorties nettes pour toutes les espèces saufs pour les bovins. Le graphique ci après révèle un accroissement important des sorties nettes d'ovins et de caprins de la région vers d'autres localités. Par contre les sorties de bovins sont largement compensées par les entrées en provenance de la Région de Louga et de la République Islamique de Mauritanie. En effet, la région a enregistré des flux nets de 2005 et 2464 bovins en 2007 et 2008, respectivement.

Graphique 9 : Flux nets du mouvement de bétail dans la région de Saint-Louis

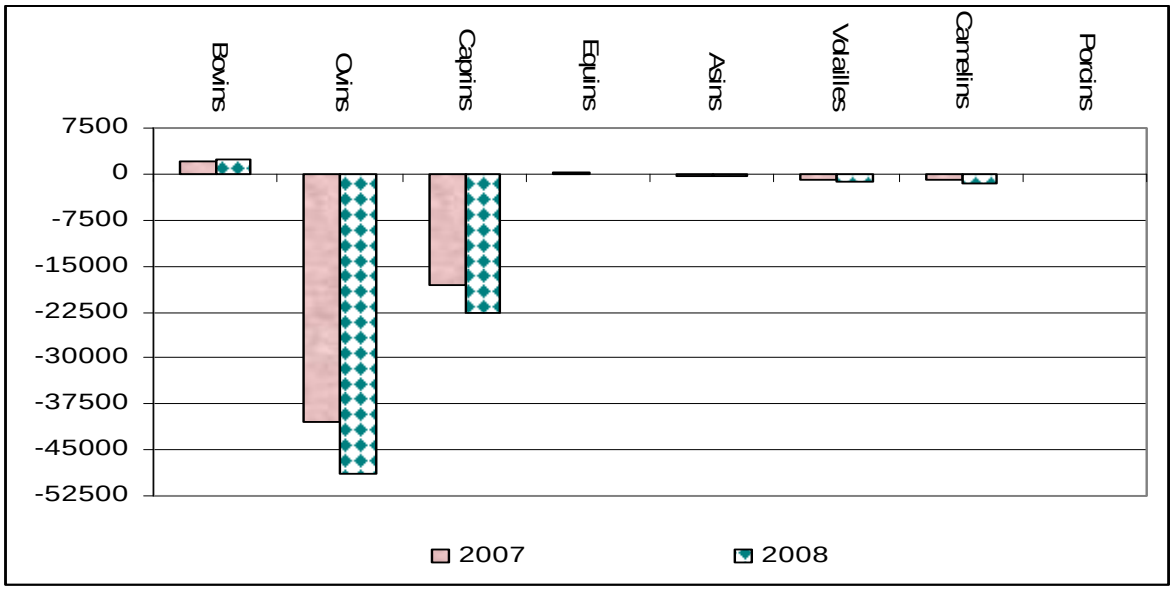

Source : IRSV Saint-Louis

IV. Santé animale

VI.1. Surveillance épidémiologique

Tableau 45 : Bilan des maladies épidémiologiques animales en 2008

Affection	*Nombre de foyers*			*Mortalité*			*Morbidité*		
	2007	***2008***	***var. abs***	***2007***	***2008***	***var. abs***	***2007***	***2008***	***var. abs***
Pasteurellose ovine	8	14	6	111	132	21	370	2120	1750
Pasteurellose bovine		4	4		28	28		91	91
Charbon Sympto	2	10	8	16	35	19			0
Fièvre aphteuse	2	35	33	-	21		433	1431	998
Botulisme	3	4	1	5	4	-1	4407	7	-4400
Clavelée	3	33	30	5	98	93	57	2669	2612
Piroplasmose bovine	52		-52	-			5320		-5320
Entérotoxémies	4	8	4	61	49	-12	425	309	-116
Peste équine	7		-7	74		-74	-		
PPR	4	7	3	24	219	195	198	1113	915

Source : IRSV Saint-Louis

Conclusion

L'élevage est un des secteurs dont les objectifs sont clairement définis à travers les documents stratégiques nationaux tels que la lettre de politique de développement du secteur, la loi agro sylvo pastorale, le plan national de développement de l'élevage et le document de stratégie de réduction de la pauvreté. Toutefois, la lenteur dans la mise en œuvre de ces politiques constitue un des freins au développement du secteur. Le processus de modernisation incluant l'accélération de la pratique d'un élevage intensif, la démultiplication des CIMELs dans la région, le renforcement des ressources humaines et matérielles des services vétérinaires devrait pouvoir permettre d'atteindre les objectifs fixés pour le secteur de l'élevage.

CHAPITRE VII : PÊCHE

Introduction

La pêche est l'un des plus importants secteurs économiques de la région. Elle est pratiquée essentiellement dans le département de Saint-Louis, qui est ouvert sur la mer. Ceci est le fait de l'importance de la pêche maritime par rapport à la pêche continentale, pratiquée dans les trois départements constitutifs de la région.

Une étude menée en 2005, intitulée « Contribution économique et sociale de la pêche artisanale au Sénégal », évaluait la richesse crée par la pêche maritime artisanale et ses activités connexes à 163,66 milliards de FCFA, soit 4,08% du PIB. Cette même étude estimait la part de la pêche maritime artisanale dans le secteur primaire à 13,7%. Les statistiques nationales sur la pêche en 2008 révèlent aussi que 17,8% des mises à terre du Sénégal proviennent de la région de Saint-Louis. Ces chiffes attestent du poids de la pêche dans l'économie nationale et de la contribution de la région de Saint-Louis dans le secteur.

La pêche constitue en outre un important secteur pourvoyeur d'emplois et de revenus pour la population. En effet, de la mise à terre (secteur primaire) à la commercialisation (secteur tertiaire) en passant par la transformation (secteur secondaire), des emplois sont créés et des revenus distribués.

La région de Saint-Louis est l'une des sept régions du Sénégal ouvertes sur la mer. Elle dispose en plus de cette façade maritime une importante communauté de pêcheurs traditionnels réputés, qui habitent pour la plupart dans le quartier de Guet Ndar, situé dans l'île de Saint-Louis.

Dans ce chapitre, les données de la région de Saint-Louis concernant la production, le mareyage et la transformation de 2008 seront traitées et analysées succinctement.

I. Armement

En moyenne, 25.550 pêcheurs ont exercé mensuellement l'activité durant l'année 2008 avec un nombre moyen de pirogues de 334. La courbe ci-dessous, sur le nombre de pirogue sur place, montre une succession de trois phases alternatives de croissance et de décroissance. Ainsi, entre janvier et avril, on enregistre une augmentation continue du nombre de pirogues, qui commence à décroitre à partir de ce mois jusqu'en août. La courbe reprend une phase de croissance jusqu'à la fin de l'année. Il apparaît sur le graphique un creux entre le mois de juin et le mois de novembre, qui correspond à la période hivernale. Ceci traduit une baisse des activités de pêche pendant cette période.

Graphique 10 : Evolution mensuelle du nombre de pirogues et de pêcheurs

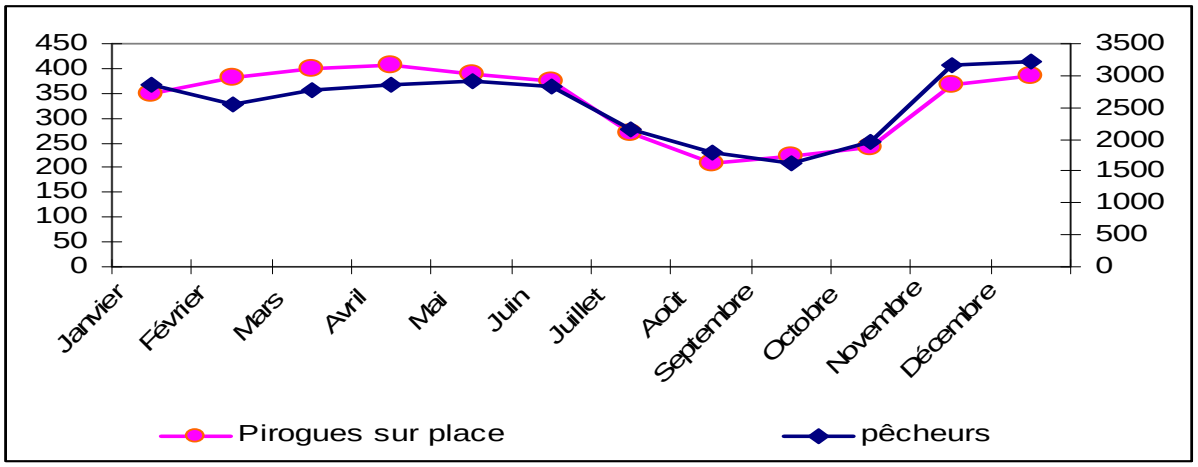

Source : SRPM Saint-Louis

II. Production

Graphique 11 : Evolution mensuelle des mises à terre en 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA)

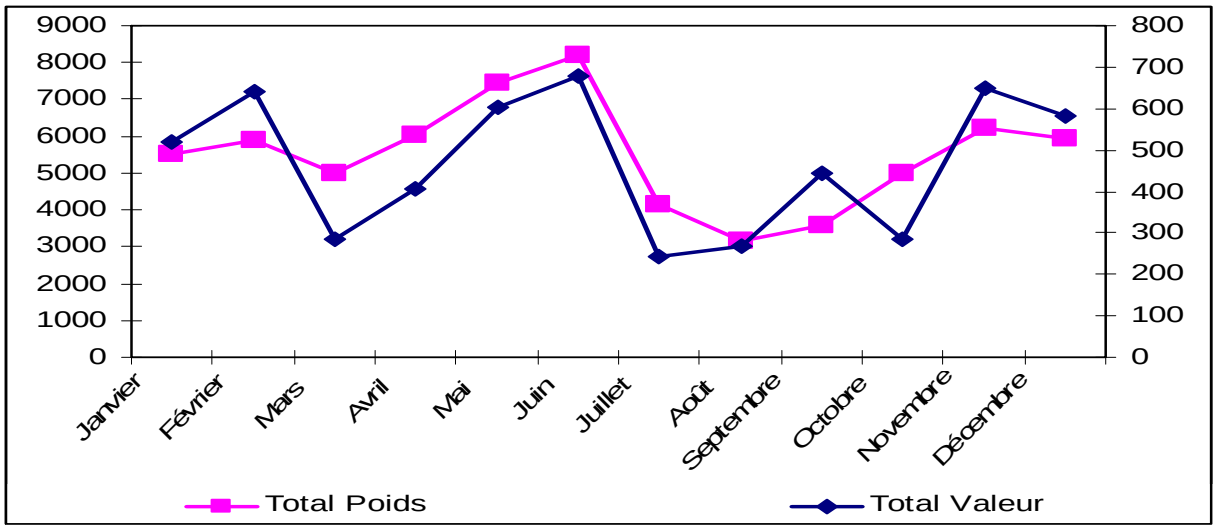

Source : SRPM Saint-Louis

La quantité totale des mises à terre est évaluée à 66.136 tonnes en 2008, correspondant à 5,6 milliards de francs CFA. La quantité des mises à terre enregistrée en 2008 est la plus importante au cours de ces cinq dernières années. Comparativement à 2007, la production en volume a progressé de 40% alors que celle en valeur a enregistré une baisse relative de 13%. Cette tendance s'explique par d'une part la proportion plus élevée des espèces à faibles valeur ajoutée en 2008 comparativement à l'année 2007 et d'autre part, part la surabondance qui se traduit par une baisse des prix à une certaine période de l'année. Ainsi, en 2008 le prix moyen annuel de la sardinelle fraîche dans la commune de Saint-Louis s'est établit à 188 Fcfa le kilogramme contre 211 Fcfa en 2007, soit une baisse annuelle de 11%. Dans le même temps les espèces à forte valeur ajoutée ont enregistré des hausses de prix.

Les poissons et les mollusques ont connu des hausses de leur quantité en 2008, de 41% et 78%, respectivement, alors que la production en volume de crustacés a subi une contraction de 45%. S'agissant des productions en valeur, les poissons et crustacés ont enregistré des diminutions respectives de 13% et 47%. La production de mollusques a, quant à elle, connu une hausse annuelle en valeur de 111%.

Tableau 46 : Evolution des mises à terre entre 2003 et 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA)

Désignation	Poisson		Crustacés		Mollusque		Total	
	Tonne	Valeur	Tonne	Valeur	Tonne	Valeur	Tonne	Valeur
2003	35584	7 060	30	143	26	14	35 640	7 217
2004	53 695	4 980	43	92	49	24	53 788	5 096
2005	44 500	5 619	76	125	37	15	44 591	5 758
2006	51 218	6 823	41	179	43	30	51 302	7 031
2007	46 978	6 248	49	99	49	54	47 076	6 401
2008	66 022	5 430	27	52	87	114	66 136	5 596
Var 07/06 (%)	**41%**	**-13%**	**-45%**	**-47%**	**78%**	**111%**	**40%**	**-13%**

Source : SRPM Saint-Louis

III. Mareyage

Le mareyage a connu une hausse vers toutes les destinations à l'exception des régions de Dakar et de Ziguinchor. Les plus fortes variations ont été notées vers les destinations de Fatick, de la République

du Mali, de la Gambie et de Kolda. Cependant, ces localités qui ont enregistré de fortes variations sont caractérisées par la faiblesse de leur quantité en 2007.

Graphique 12 : Variation du mareyage selon la destination entre 2007 et 2008(%)

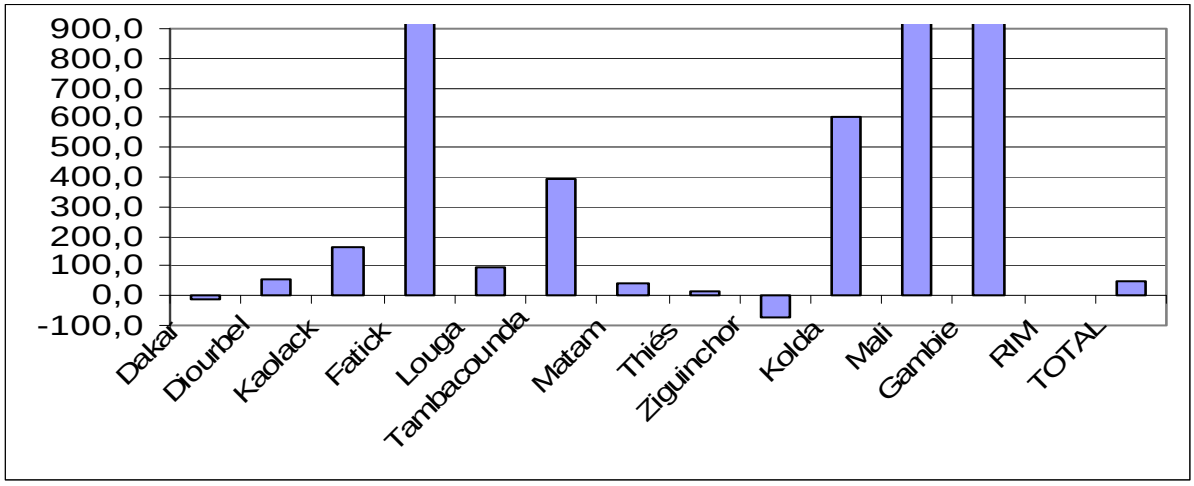

Source : SRPM Saint-Louis

La région de Saint-Louis approvisionne en produits halieutiques le reste du pays ainsi que le Mali, la Gambie et la République Islamique de Mauritanie, pays frontaliers avec le Sénégal. En 2008, la production totale vendue en dehors de la région s'est élevée à 45.445 tonnes(t), soit une hausse annuelle de 47%. Les plus importantes destinations sont les régions de Matam, Dakar et Diourbel avec des quantités respectives de 9917 t, 9137 t et 8686 t. A l'exception de la Région de Dakar, qui est caractérisée par une forte demande soutenue par son poids démographique, les régions de Matam et de Diourbel sont spécifiques de par leur proximité géographique et leur non ouverture à la mer.

Tableau 47 : Evolution annuelle du mareyage selon la destination de 2005 à 2008

Désignation	2005	2006	2007	2008	var entre 07 et 08 (%)
Dakar	6 243	6771	10 062	9 137	**-9,2**
Diourbel	5 721	6679	5 525	8 686	**57,2**
Kaolack	1 180	2806	1 449	3 791	**161,6**
Fatick	55	-	17	339	**1891,8**
Louga	3 543	2572	1 482	2 872	**93,8**
Tambacounda	974	575	333	1 638	**392,0**
Matam	-	7466	6 943	9 917	**42,8**
Thiés	5 432	2814	2 387	2 712	**13,6**
Ziguinchor	435	253	2 500	740	**-70,4**
Kolda	189	286	134	940	**601,8**
Mali	-	119	57	817	**1332,5**
Gambie	-	63	32	3 826	**11857,2**
RIM	-	-	-	31	-
TOTAL	**23 772**	**30982**	**30 921**	**45 446**	**47,0**

Source : SRPM Saint-Louis

IV. Transformation

La transformation constitue une activité importante dans le secteur de la pêche. En effet, en plus des emplois créés, elle permet d'ajouter de la plus value aux produits halieutiques et de minimiser les pertes dues souvent à la surproduction. Les produits halieutiques transformés sont d'une conservation plus longue, contrairement à la production brute qui est périssable.

Tableau 48 : Evolution de la transformation de 2005 à 2008 (poids en tonnes, valeur en millions de FCFA)

	2005		**2006**		**2007**		**2008**		**var 08/07 (%)**	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Guédj	23	80	346	160	376	169	1262	676	236	300
Kéthiakh	3 316	458	2 882	522	3268	280	4021	886	23	217
Tambadiang	308	49	897	139	887	168	1088	237	23	41
Salé Séché	726	248	560	178	333	127	486	170	46	34
Aileron	4	104	14	274	3	138	2	79	-34	-43
Yet	-	-	4	2	3	1	5	3	85	132
Total	**4 377**	**939**	**4 703**	**1 275**	**4 869**	**882**	**6863**	**2051**	**41**	**132**

Source : SRPM Saint-Louis

La quantité de produits halieutiques transformés s'est établi en 2008 à 6863 tonnes pour une valeur de 2,051 milliards de fcfa. Cette production est composée de Kethiakh à 59% en volume et 43% en valeur. Entre 2007 et 2008, la quantité de produits transformés a progressé de 41% et la valeur associée s'est élevée de 132%. Parmi les produits transformés, le Guédj constitue la variété qui a enregistré la plus forte progression aussi bien en volume (+236%) qu'en valeur (+300%).

Graphique 13 : Variation des productions des produits de pêche transformés entre 2007 et 2008

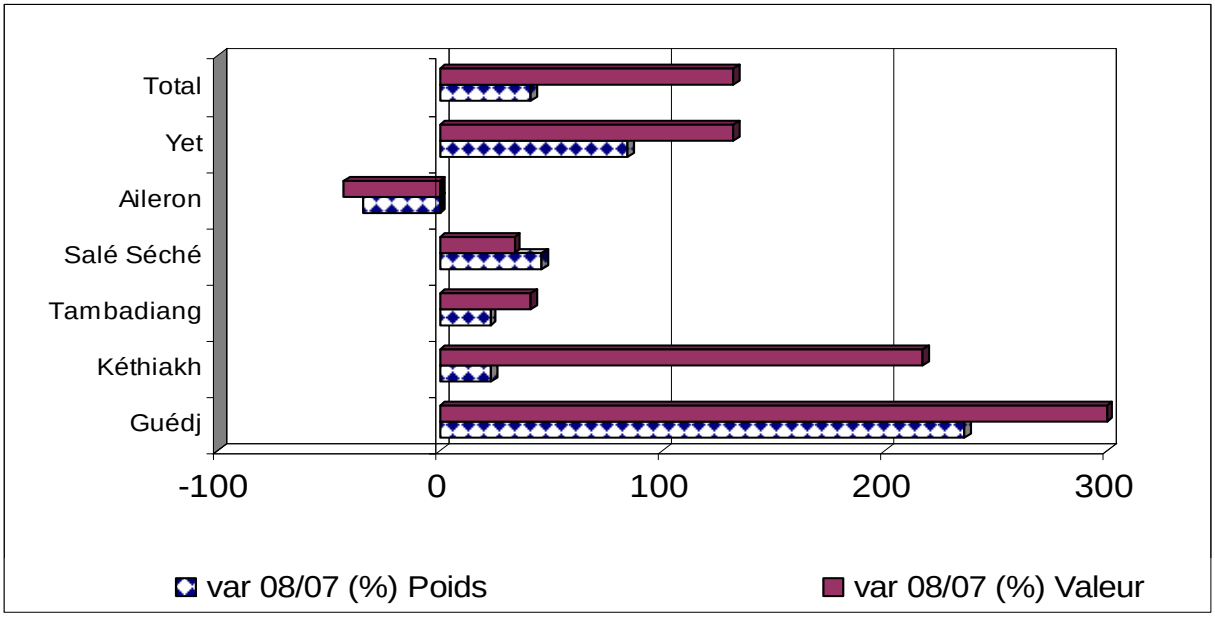

Source : SRPM Saint-Louis

A coté de la transformation artisanale, il est nécessaire de créer des unités de transformation industrielle afin de réduire les pertes et d'augmenter sensiblement la plus value du secteur de la pêche en général et de la transformation en particulier.

Conclusion

La pêche continue d'être une activité économique importante. La production a sensiblement cru en 2008, mais les revenus des pêcheurs ont connu une baisse. Afin de réduire la vulnérabilité des acteurs du secteur face aux fluctuations conjoncturelles des prix des produits halieutiques, l'élaboration et de la mise en œuvre d'une véritable politique de la pêche devraient prendre en compte la gestion durable et la restauration des ressources halieutiques et l'accroissement sensible de la valeur ajoutée en accompagnant l'augmentation de la production par la mise en place de structures de conservation et de transformation artisanale et industrielle adaptées aux réalités socio culturelles aux acteurs du secteur.

CHAPITRE VIII : TOURISME

Introduction

Le tourisme fait partie des secteurs économiques stratégiques de la région à cause du fort potentiel de développement et des externalités positives pour beaucoup d'autres activités génératrices d'emplois et de revenus. Classée patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, Saint-Louis dispose de plusieurs atouts dont l'exploitation pourrait contribuer à l'accélération de l'émergence de la région. L'histoire, la géographie, les sites naturels de la région sont autant d'éléments en faveur d'un secteur touristique émergeant.

Le tourisme fait partie des secteurs dotés d'une lettre de politique sectorielle. Cette dernière date de 2005 et a comme vision « Un tourisme à forte valeur ajoutée, sain et responsable, maitrisé et profitable à l'économie nationale ». L'objectif stratégique dans ce document était d'atteindre 1,5 millions d'arrivées en 2010 et 2 millions à l'horizon 2012. La région de Saint-Louis, quatrième région touristique du Sénégal derrière les régions de Thiès, Dakar et Ziguinchor avait un objectif de 600.000 milles arrivées en 2010.

I. Réceptifs

Les données issues du recensement des réceptifs effectués en 2006, montrent que la région de Saint-Louis compte 43 hôtels, 24 auberges, 10 campements et 2 résidences, soit un total de 79. Le nombre total de chambres est de 980 et le nombre de lits est de 2002. Ainsi, la région de Saint-Louis concentre 10% du total national des réceptifs hôteliers, 6% du nombre de chambres et 6% du nombre de lits.

Tableau 49 : Situation des réceptifs par région en 2006

Régions	hôtels			Résidences			Auberges			Campements			Total		
	eff.	Ch	Lits	eff.	Ch	Lits	eff.	Ch	Lits	eff.	Ch	Lits	eff.	Ch	Lits
Dakar	81	2957	5993	11	156	209	49	241	421	15	218	466	156	3572	7089
Thies	82	2742	5985	40	637	637	49	605	1076	27	392	748	198	4376	8446
Ziguinchor	79	2198	4568	4	35	71	16	176	377	57	741	1524	156	3150	6540
Fatick	41	655	1268	0	0	0	17	154	298	41	988	1884	99	1797	3450
Saint-Louis	43	576	1233	2	30	37	24	233	459	10	141	273	79	980	2002
Reste du pays	44	1141	2090	0	0	0	22	189	347	61	637	1265	127	1967	3702
Total	370	10269	21137	57	858	954	177	1598	2978	211	3117	6160	815	15842	31229
	12 %	6%	6%	4%	3%	4%	14%	15%	15%	5%	5%	4%	10%	6%	6%

Source : MTA

II. Evolution annuelle des indicateurs

Entre 2006 et 2007, le taux d'occupation dans la région de Saint-Louis est passé de 15,62% à 16,73%, soit un bon annuel de 1,11 point. Néanmoins, il reste encore largement en deçà de la moyenne nationale qui est de 34,59% en 2007. La durée de séjour est de 1,7 jour à Saint-Louis et 3,5 jours concernant le niveau national. Cet indicateur n'a pas connu une évolution aussi bien au niveau national qu'à l'échelle régionale entre 2006 et 2007.

Graphique 14 : Evolution annuelle du taux d'occupation (TO) et de la durée de séjour (DS) à Saint-Louis et au niveau national entre 2003 et 2007

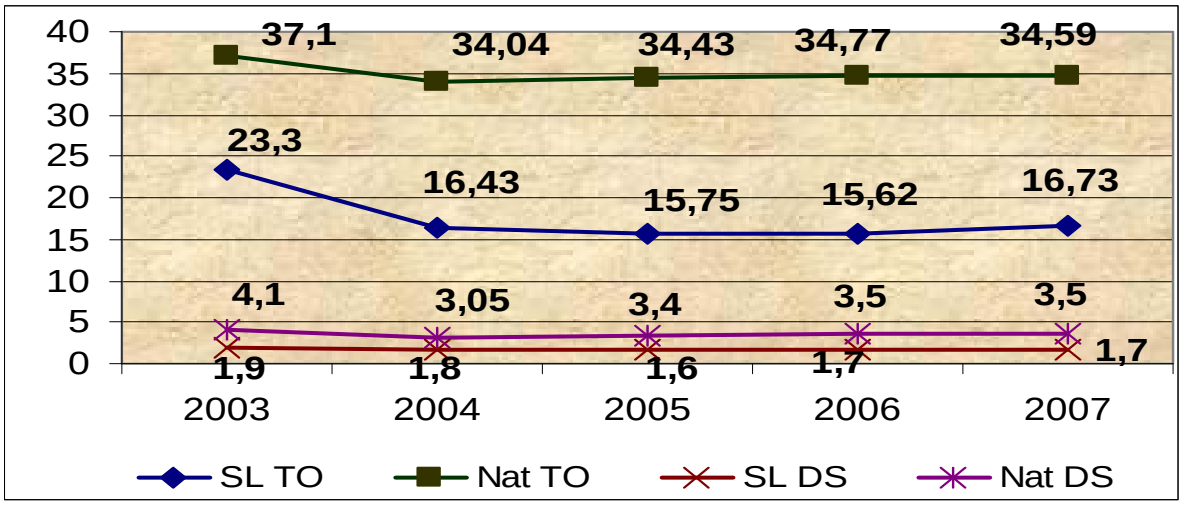

Source : Bulletin des statistiques du tourisme du MTA

III. Situation du tourisme en 2008

Le graphique ci-dessous montre une évolution mensuelle et comparative des arrivées entre 2007 et 2008. Il montre en outre que les mois de janvier jusqu'à avril sont des mois d'affluence. Hormis cette période, le mois d'août constitue également un mois important pour le secteur touristique. Cela est du principalement à la fête du 15 août qui constitue une période de forte affluence sur la commune de Saint-Louis.

Graphique 15 : Evolution mensuelle du nombre d'arrivées en 2007 et 2008

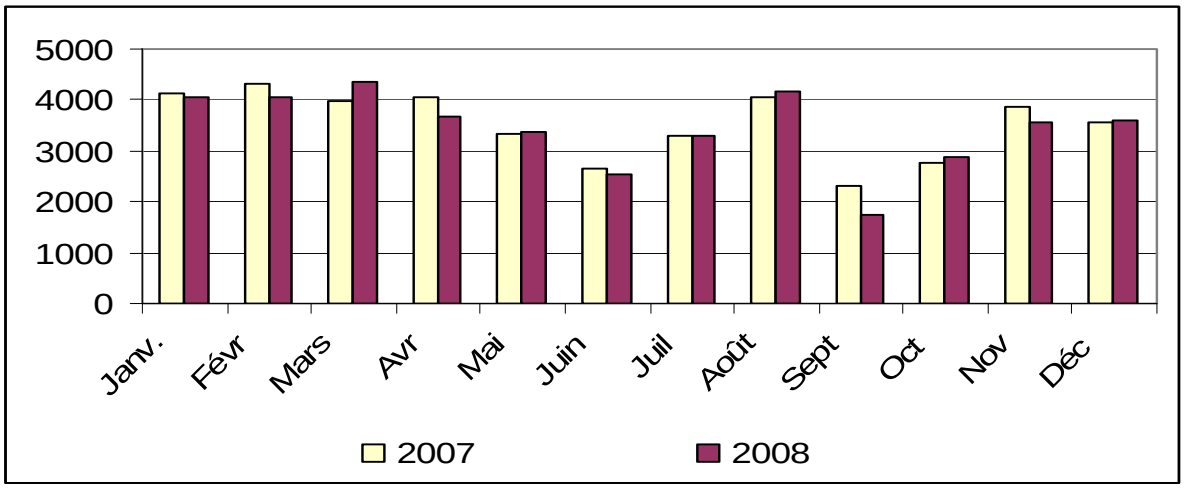

Source : Service Régional du tourisme de Saint-Louis

Une comparaison des chiffes du tourisme entre 2007 et 2008 montre une baisse des activités du secteur. Ce recul aussi bien du nombre d'arrivées, du nombre de nuitées que du nombre de chambres vendues s'est traduit par l'arrêt ou la fermeture de certaines structures d'hébergement.

Le prolongement de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Saint Louis de 1900 m à 2500 m, soit 600 m de plus, la lutte contre la clandestinité, le renforcement de capacités des acteurs, la diversification de l'offre pourraient contribuer à inverser cette tendance.

Tableau 50 : Evolution mensuelle du nombre d'arrivées, de nuitées et de chambres vendues en 2007 et 2008

Mois	Janv.	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
Année	**Arrivée**												
2007	4133	4303	3979	4059	3320	2641	3303	4064	2320	2747	3849	3543	42261
2008	4062	4036	4366	3666	3389	2544	3294	4168	1741	2874	3576	3597	41313
	Nuitée												
2007	6808	7802	6894	6774	6358	4423	5521	7564	3673	4906	6576	6502	73801
2008	6731	6788	7428	5999	5585	3878	5395	6458	2643	5035	5818	6109	**67**867
	Nombre de chambre vendu												
2007	4053	4937	4831	4925	4990	3426	4350	5683	2724	3678	5322	5310	54229
2008	5199	5331	5686	4677	4393	3308	4327	4882	2138	3891	4565	4549	52946

Source : Service Régional du Tourisme de Saint-Louis

Conclusion

Le secteur du tourisme sénégalais et saint-louisien en particulier est sclérosé. En cela est venue s'ajouter une crise économique et financière qui a le plus touché les pays riches qui sont les principaux pays émetteurs. Pour faire face à ces problèmes structurels et conjoncturels touchant le secteur, il est nécessaire de développer l'intelligence économique pour ce secteur afin de mieux maîtriser l'offre touristique aussi bien nationale qu'internationale et anticiper sur les tendances futures du marché.

L'importance du secteur dans le politique nationale de développement se manifeste à travers l'intégration du tourisme parmi les grappes de la stratégie de croissance accélérée. A cet effet, tous les acteurs (acteurs politiques, économiques et administratives) du secteur dans la région de Saint-Louis doivent travailler dans la coordination et la concertation afin de positionner la région au cœur de cette politique.

CHAPITRE IX : ARTISANAT

Introduction

L'artisanat est un secteur pourvoyeur d'emploi stratégique de l'économie nationale. Il se caractérise par une multitude d'acteurs et un nombre important d'activités diverses mais aussi par une prédominance de l'informel et un déficit de soutien aux professionnels du secteur. La politique de développement de ce pan de l'économie sénégalaise, qui est encore en veille, est assurée par le ministère de tutelle à travers la direction de l'artisanat, l'agence de promotion et de développement de l'artisanat (APDA) dont les objectifs se résument au financement du secteur et à l'aménagement et l'exploitation des sites, infrastructures et services de promotion de l'artisanat. Dans les régions administratives les chambres de métier constituent les structures opérationnelles de gestion du développement de l'artisanat. Bien que créée depuis octobre 2002, l'APDA manque de visibilité et ses réalisations sont jusqu'ici presque inexistante au niveau de la région de Saint-Louis. Les données traitées dans ce chapitre viennent du rapport annuel de la chambre de métier de Saint-Louis et du recensement national des unités artisanales du Sénégal réalisé depuis 2004.

I. Effectifs

Unités artisanales

Le recensement national des unités artisanales du Sénégal (RNUAS) réalisé en 2004, montre l'existence de 8839 entreprises artisanales dans la région de Saint-Louis, soit 7,20% du total national. La répartition des unités artisanales dans la région montre une plus grande densité dans le département de Saint-Louis qui avec seulement 4,6% du territoire régional concentre 38,1% du nombre total d'entreprises artisanales de la région. Le département de Dagana compte 3205 unités artisanales, soit 36,3% du total régional tandis que le département de Podor avec 68% de la superficie de la région et 41% de la population de Saint-Louis, compte 2264 entreprises artisanales représentant 25,6% du total de la région.

Graphique 16 : Répartition des unités artisanales selon le département

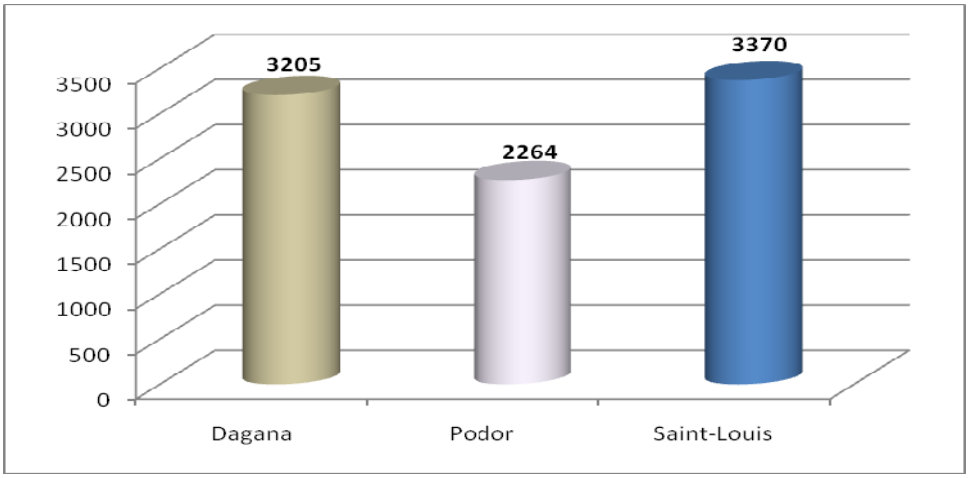

Source : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal-2004 (RNUAS)

Main d'œuvre artisanale

Il est ressorti des résultats du RNUAS, une population de 27.354 dans la région de Saint-Louis dont 10.086 femmes et 17.268 femmes. Ainsi, elle comprend 63,1% d'hommes et 36,9% de femmes. Cette structure cache cependant les disparités entre les trois départements de la région. Ainsi, dans les

départements de Dagana et de Saint-Louis, les hommes sont majoritaires dans le secteur artisanal contrastant avec le département de Podor où les femmes représentent 59,2%.

Graphique 17 : Répartition de la main d'œuvre artisanale selon le département et le sexe

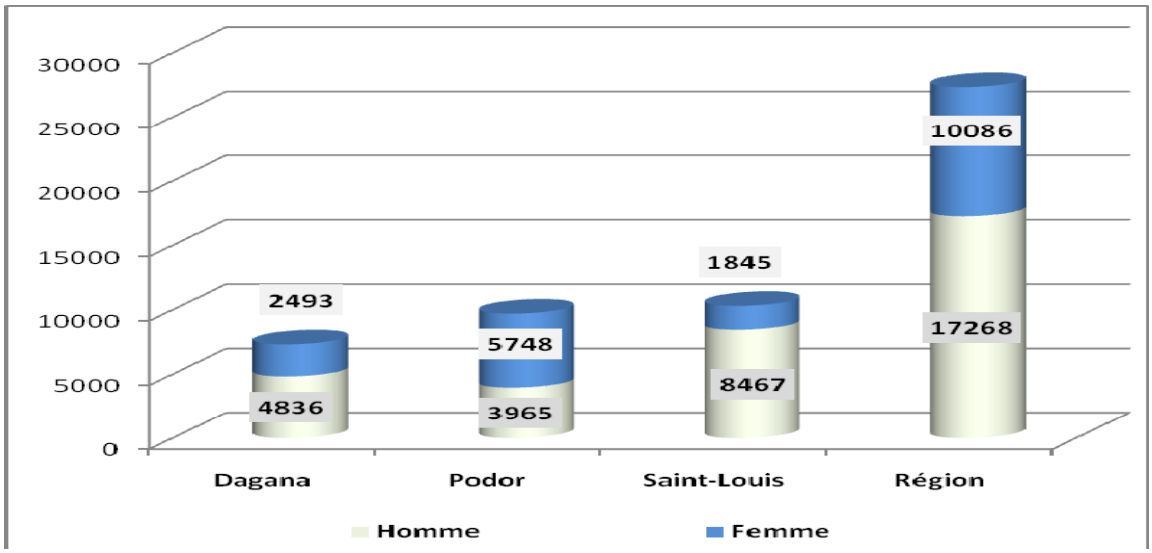

Source : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal-2004 (RNUAS)

La répartition de la main d'œuvre évoluant dans le secteur de l'artisanat montre une forte prédominance des apprentis et des artisans non inscrits et une faible proportion des maîtres artisans qui représentent 1,6% de cette population. Le tableau ci-dessous montre en outre que 87,4% des maîtres artisans se trouvent dans le département de Saint-Louis et le reste dans le département de Podor. Les artisans non inscrit prédominent dans la population constituant le secteur de l'artisanat dans la région, soit 52,1% et près de la moitié se trouve dans le département de Podor, soit 47,2%.

Tableau 51 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon la situation dans la profession

Département	Maître artisan	Artisan	Compagnon	Apprenti	Artisan non inscrit	non artisan	Total
Dagana	-	173	-	3149	3953	54	7329
Podor	54	99	18	2743	6736	63	9713
Saint-Louis	374	218	46	6100	3574	-	10312
Région	428	490	64	11992	14263	117	27354
%	1,6	1,8	0,2	43,8	52,1	0,4	100,0

Source : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal-2004 (RNUAS)

La répartition de la main d'œuvre selon la situation dans l'atelier montre la faiblesse de l'emploi salarié dans le secteur de l'artisanat. En effet, seules 2,4 personnes sont salariées dont 0,3% permanent et 2,1% temporaire. Les apprentis constituent la plus importante proportion avec 46,2% de la main d'œuvre totale. Le traduit la prédominance des petites entreprises artisanales dans la région.

Tableau 52 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon la situation dans l'atelier

Département	Chef de l'unité artisanale	Associé	Salarié permanent	Salarié temporaire	Apprenti	Aide familial	Total
Dagana	3205	65		412	3371	276	7329
Podor	2264	4345	9	136	2806	153	9713
Saint-Louis	3370	237	80	39	6456	130	10312
Région	8839	4647	89	587	12633	559	27354
%	32,3	17,0	0,3	2,1	46,2	2,0	100,0

Source : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal-2004 (RNUAS)

Le tableau qui suit montre que 88,5% de la main d'œuvre du secteur est sans diplôme et seule 10,5% ont le niveau du certificat primaire. Ainsi, 99% de la main d'œuvre artisanale ont au plus le niveau de

l'élémentaire. L'enquête a montré aussi que la majorité de la main qui un niveau supérieur à l'élémentaire se trouve dans le département de Saint-Louis.

Tableau 53 : Répartition de la main d'œuvre par département et selon le diplôme obtenu le plus élevé

Département	Sans diplôme	CEPE	BEPC	Bac Général	Diplôme supérieur	Total
Dagana	6496	779	27		27	7329
Podor	9416	234	36	18	9	9713
Saint-Louis	8305	1866	122		19	10313
Région	24217	2879	185	18	55	27355
%	88,5	10,5	0,7	0,1	0,2	100,0

Source : Recensement National des Unités Artisanales du Sénégal-2004 (RNUAS)

II. Activités de formation professionnelle et perfectionnement

L'ONFP (Office National de la Formation Professionnelle) sur la demande de la Chambre de Métiers a financé 10 sessions de formation au profit de 20 artisans et 80 compagnons pour un coût global de 600.000 francs CFA. Ces formations ont été réalisées par les CRDFP (Centres Régionaux et Départementaux de Formation Professionnelle) et le Lycée Technique André Peytavin.

Tableau 54 : Formation professionnel et perfectionnement des artisans en 2008

Type formation	Situation emploi	Département			Région
		Saint-Louis	Podor	Dagana	
Froid - climatisation	Compagnon	10			10
Construction métallique	Compagnon		10	10	20
Maintenance motopompe	Compagnon			10	10
Electricité bâtiment	Compagnon		10		10
Mécanique auto	Compagnon	10			10
Menuiserie de bois	Compagnon	10	10		20
Total	Compagnon	30	20	20	60
Electricité solaire	Artisan			10	10
Lecture de plan	Artisan	10			10
Total	Artisan	10	10	10	20
Total		40	30	30	100

Source : Chambre de Métiers – Saint-Louis

III. Activités de promotion

Au cours de l'année 2008, 64 artisans ont participé aux foires nationales et 4 artisans ont pris part au salon international de Ouagadougou et au foire du Mali.

Conclusion

Le rapport annuel de la chambre de métier de Saint-Louis révèle que l'année 2008 n'a pas enregistré de crédit alloué aux artisans. Ce manque de financement constitue une des contraintes majeures pour le développement du secteur. Cela doit amener à se poser des questions sur certaines structures nationales mises en place par l'Etat pour appuyer le secteur sous différentes formes. En effet, malgré l'existence de l'Agence de Promotion et de Développement de l'Artisanat (APDA) créée en 2002, de l'Agence pour le Développement de la Petite et Moyenne Entreprise (ADEPME) créée en 2001 et de l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX) créée en 2005, les possibilités de financement, la promotion et les capacités d'exportation des acteurs restent faibles. Ainsi, ces structures nationales devraient davantage intégrer la dimension régionale aussi bien dans leur stratégie que dans leurs actions en faveur des acteurs à la base. Ceci faciliterait le suivi et l'évaluation des politiques nationales au niveau des régions ainsi que les revues annuelles régionales du DSRP.

CHAPITRE X : EAUX ET FORÊTS

Introduction

La gestion rationnelle des ressources naturelles est devenue un impératif d'un développement durable. Conscient de ce fait, tous les acteurs du développement socio économique aussi bien au niveau supranational qu'au niveau national intègrent cette nouvelle donne dans leurs programmes, projets et plus généralement leurs activités. Dans la région de Saint-Louis, les ressources forestières, marines et fluviales sont des paramètres qui intègrent la politique de développement économique régionale. Ainsi, l'agriculture dépend fortement de l'irrigation, le parc de Dioudj et la réserve naturelle de Geumbeul attirent des milliers de touristes chaque année, la mer à travers les activités de pêche contribue au dynamisme de l'économie régionale. Ces quelques exemples qui justifient la nécessité de conserver et de préserver ces ressources ne sont pas exhaustifs. La lutte contre les feux de brousse et le déboisement, la protection des forêts classées, la lutte contre l'avancée du désert à travers des activités de reboisement et de leur suivies sont autant d'actions qui concourent à l'équilibre de notre écosystème. Ces activités sont menées par les services des eaux et forêts de la région qui sont représentés jusqu'au niveau arrondissement. Ce chapitre permet de retracer leurs activités et donner quelques résultats obtenus durant l'année 2008.

I. Domaine forestier

Le nombre de massifs classés dans la région de Saint-Louis s'est établit à 55 en 2008, dont une proportion importante dans les départements de Podor (26) et de Dagana (21). Les forêts classées composent essentiellement les massifs de la région. En effet, 40 des 55 massifs recensés sont des forêts classées. La superficie totale des massifs classés de la région s'élève à 650.773,87 ha, dont les 63,3% se trouvent dans le département de Podor. Le département de Dagana concentre 34,3% de la superficie tandis que la part du département de Saint-Louis est de 2%. Sur l'angle des superficies, les réserves sylvo-pastorales sont les plus importantes. Ainsi, ces dernières constituent 66% de la superficie des massifs classés, suivies des zones d'intérêts cynégétiques avec 16,4%.

L'importance de ces espaces dans l'avenir des générations futures devrait conduire à l'accroissement des efforts pour leur préservation et leur utilisation à des fins du développement durable.

Tableau 55 : Statistiques départementales des massifs classés en 2008

Massifs	DEPARTEMENTS						Observations
	Dagana		Saint Louis		Podor		
	Nb	Super-(ha)	Nb	Super-(ha)	Nb	Super-(ha)	
Forêts Classées	12	12088,5	5	7036,37	23	29 756	
Parcs Nationaux	1	16000	1	2000	-	-	
Réserves de Faune	2	46553	1	720	-	-	
Réserves-Sylvo Pastorales	2	41600	1	5600	3	382400	Dont:3 à cheval
Zones d'Intérêts Cynégétiques	3	107 000	-	-	-	-	
Parc Forestier	1	20	-	-	-	-	
TOTAUX	21	223 261,5	8	15 356,37	26	412 156	

Source : IREF Saint-Louis

II. Feux de brousse

Durant la campagne 2007/2008, 26 cas de feux de brousse ont été enregistrés dans la région pour une superficie de 23.728 ha. Le département de Podor est le plus touché par ce fléau. En effet, 94% de la superficie affectée par les feux de brousse se trouvent dans ce département.

Les feux de brousse enregistrés dans le département de Podor sont essentiellement concentrés dans la communauté rurale de Ndiayène Pendao, dont la superficie ravagée par les feux représente 93% du total du département et 87,4% du total régional. Ces statistiques montrent l'attention particulière qu'il faut accorder à la communauté rurale de Ndiayène Pendao dans la lutte contre les feux de brousse sous toutes ses formes.

Tableau 56 : Evolution des feux de brousse de 1998/1999 à 2007/2008

Campagne	Dagana		Podor		Saint-Louis		Région	
	Nbre	Sup. (Ha)	Nbre	Sup. (Ha)	Nbre	Sup. (Ha)	Nbre	Sup. (Ha)
1998/1999	5	88	4	1 375	0	0	9	1 463
1999/2000	2	400	2	53	0	0	4	453
2000/2001	4	1 281	10	9 260	0	0	14	10 541
2001/2002	14	5 906	9	3 962	0	0	23	9 868
2002/2003	0	0	0	0	0	0	0	0
2003/2004	1	4 000	4	350	0	0	5	4 350
2004/2005	1	100	2	220	0	30	3	350
2005/2006	4	4 200	29	10 650	0	27	33	14 877
2006/2007	4	4 271	5	12 350	4	80	13	16 701
2007/2008	6	601	8	22 310	12	817	26	23 728

Source : IREF Saint-Louis

Les dégâts causés

Les dégâts les plus importants causés et ressentis par toute la communauté d'éleveurs et d'agro-pasteurs vivant dans ces zones restent la perte des deux principales sources d'alimentation du bétail. Il s'agit du tapis herbacé et de la végétation ligneuse qui ont été décimés partout où le feu est passé.

D'autres dégâts socio-économiques ont été enregistrés un peu partout dont :

- Une parcelle de pastèque et 15 vergers de 0,5 ha chacun dans le département de Dagana
- Hameaux et huttes dans le département de Dagana
- Une case en paille, 02 lits en bois et divers objets et volaille dans le département de Saint-Louis.

Les causes

Les principaux responsables de ces feux de brousse sont principalement les populations locales vivant dans ces zones qui s'adonnent à des pratiques non contrôlées (dangereuses) telles que :

- La grillade de viande par des enfants bergers ou la pratique du thé en zone sylvo pastorale;
- Le brûlage non contrôlé du typha dans la zone du walo.

III. *Activités de reboisement*

Production de plants

Au cours de l'année 2008, 1.087.573 plants ont été produits dans la région sur une prévision de 2.500.000, soit un taux de réalisation de 43,5%. Le département de Podor a le taux de réalisation le plus élevé avec 59,2%. Les plants réalisés sont constitués de :

- 843 691 plants typiquement forestiers ;
- 134 342 plants fruitiers forestiers ;
- 27 270 plants ornementaux ;
- 82 268 de fruitiers.

La production de plants a été réalisée par 78 pépinières réparties comme suit :

- 08 en régie ;
- 37 villageoises ;
- 31 individuelles ;
- 02 encadrées par les ONG/ privés.

Les statistiques de 2008 montrent que l'essentiel de la production de plants a été assuré par les pépinières en régie et les pépinières villageoises et individuelles qui ont assuré respectivement 56% et 42,3%,du nombre total de plants

Tableau 57 : Prévision et réalisation de plants en 2008

Départements	prévisions	réalisations	taux réalisations
Podor	800 000	473 930	59,2%
Saint -Louis	1 000 000	364 389	36,4%
Dagana	700 000	249 254	35,6%
Total	2 500 000	1 087 573	43,5%

Source : IREF Saint-Louis

Comparée à l'année 2007, la production régionale de plants a enregistré une baisse annuelle de 53,1%. Cette tendance est observée dans tous les départements de la région et au niveau des différentes catégories de structures productrices de plants. Les baisses les plus importantes en valeur relative ont été notées dans les départements de Saint-Louis (61,8%) et Podor (52,3%). Le recul du nombre de plants produits est plus atténué dans le département de Dagana (33,1). L'analyse de ces résultat faite selon les structures productrices de plants montre que les plus fortes baisses en valeur relative reviennent aux privés et ONG (-83,5%) et aux individuels (-73,7%).

Ces baisses sont imputables aux facteurs ci après :

- L'insuffisance de la quantité de graines forestières combinée à leur mise en place tardive ;
- L'insuffisance de la quantité de semence reçue du PRONASEF (Projet National des Semences Forestières).

Afin de couvrir les besoins de la région dans la production de plants, il apparaît nécessaire de mettre à la disposition des producteurs des intrants (graines et semences) suffisants et à temps.

Tableau 58 : Evolution de la Production de plants entre les campagnes de 2006/2007 et 2007/2008 selon la structure et le type de pépinière

Structure	Année	Départements			Total
		Podor	Saint -Louis	Dagana	
Régie	2006/2007	675620	461759	27792	1165181
	2007/2008	231930	352792	21418	606140
	taux ac.(%)	*-65,7*	*-23,6*	*-22,9*	*-48,0*
Villageoises	2006/2007	300259	234078	149775	689109
	2007/2008	242000	5000	136844	383844
	taux ac.(%)	*-19,4*	*-97,9*	*-8,6*	*-44,3*
Individuel.	2006/2007	17928	157959	154826	333713
	2007/2008	0	0	87872	87872
	taux ac.(%)	*-100,0*	*-100,0*	*-43,2*	*-73,7*
Scolaires	2006/2007	0	4873	0	4873
	2007/2008	0	0	3120	3120
	taux ac.(%)		*-100,0*		*-36,0*
Privées/ONG	2006/2007	0	0	40000	40000
	2007/2008	0	6597	0	6597
	taux ac.(%)			*-100,0*	*-83,5*
Total	2006/2007	993807	952902	372393	2319102
	2007/2008	473930	364389	249254	1087573
	taux ac.(%)	*-52,3*	*-61,8*	*-33,1*	*-53,1*

Source : IREF Saint-Louis

La production de plants ne constitue qu'une étape dans le reboisement. Donc, elle ne saurait suffire pour illustrer les activités de reboisement qui sont classées en trois types de plantation : alignement (km), massives (ha) et mise en défens/ régénérations naturelles assistées (ha).

- **Réalisations physiques**

  - ***Alignement***

Les plantations massives

Elles ont évaluées à 197, 18 ha dont :

- 12, 5 ha de forêts régionales/ routières ;
- 84,4 ha de plantations villageoises ;
- 47,03 ha de vergers ;
- 31 ha de plantations scolaires ;
- 22 ha de plantations individuelles ;
- 0,25 ha de plantations communautaires.

Les plantations linéaires

Pour cette présente campagne, les plantations linéaires ont été beaucoup plus réalisées dans les vergers et aménagements hydro-agricoles au niveau du delta du fleuve Sénégal (haies vives et brises

vents). Les activités ont aussi permis la réalisation de quelques axes routiers au niveau de certaines zones.

Les réalisations dans ce cadre sont de 162,60 km répartis comme suit :

- Haies vives …….93,78 km ;
- Brise vent ……..72,81 km ;
- Axes routiers….. 34,35 km ;
- Pare feux ……4,4 km ;
- Délimitation ……2,2 km.

a- Les Actions de MED/RNA

La mise en œuvre de la campagne a permis la réalisation de 598 hectares dans des actions de restauration et de réhabilitation de terres dégradées dont :

- 136 ha de Reboisement champêtre ;
- 63 ha d'enrichissement ;
- 252 ha de mise en défens ;
- 147 ha de RNA.

b- Evolution des réalisations de 2006 à 2008

Les superficies plantées dans les villages et dans le cadre de la grande muraille verte ont baissé entre 2006 et 2007 de 741 hectares et 200 hectares, respectivement. Les plantations dans les vergers et les forêts régionales ont connu des hausses respectives de 27 ha et 30 ha, tandis que celles individuelles enregistrent un croît de 20 ha, entre 2006 et 2007.

Tableau 59 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Massives » entre 2007 et 2008

	Année		var en val. Abs.
	2007	2008	
Forêts régionales	242	12,5	
Grande muraille verte	300	-	
Villageoises	364	84,4	
Vergers	41	47,03	
Individuelles	29	22	
En régie	1	-	
Communautaire	-	0,25	
Scolaire	6	-	

Source : IREF Saint-Louis

Mise en défens/ Régénération Naturelle Assisté (MED/RNA)

Entre 2007 et 2008, les surfaces plantées pour les mises en défens et la régénération naturelle assistée ont fortement régressé tandis qu'on a enregistré des hausses au niveau des reboisements champêtres (+95ha), de la rénovation de mangroves (+68ha), d'enrichissement (+68ha) et de la bouture de salane (+15ha).

Tableau 60 : Evolution des plantations (ha) selon le type «MED/RNA » entre 2006 et 2007

Désignations	Année		var en val. Abs.
	2007	2008	
Mise en défens	585	252	-21391
RNA	301	147	-517
Enrichissement	161	63	68
Reboisement champêtre	169	136	95
Bouture de salane	15	-	15
rénovation mangrove	68	-	68

Source : IREF Saint-Louis

Tableau 61 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Massives » entre 2007 et 2008 (unité : Ha)

Désignations	Année	
	2007	2008
Forêts régionales	242	12,5
Grande muraille verte	300	-
Villageoises	364	84,4
Vergers	41	47,03
Individuelles	29	22
En régie	1	-
Communautaire	-	0,25
Scolaire	6	-

Source : IREF Saint-Louis

Graphique 18 : Evolution des plantations (ha) selon le type « Linéaires » entre 2007 et 2008 (unité : Km)

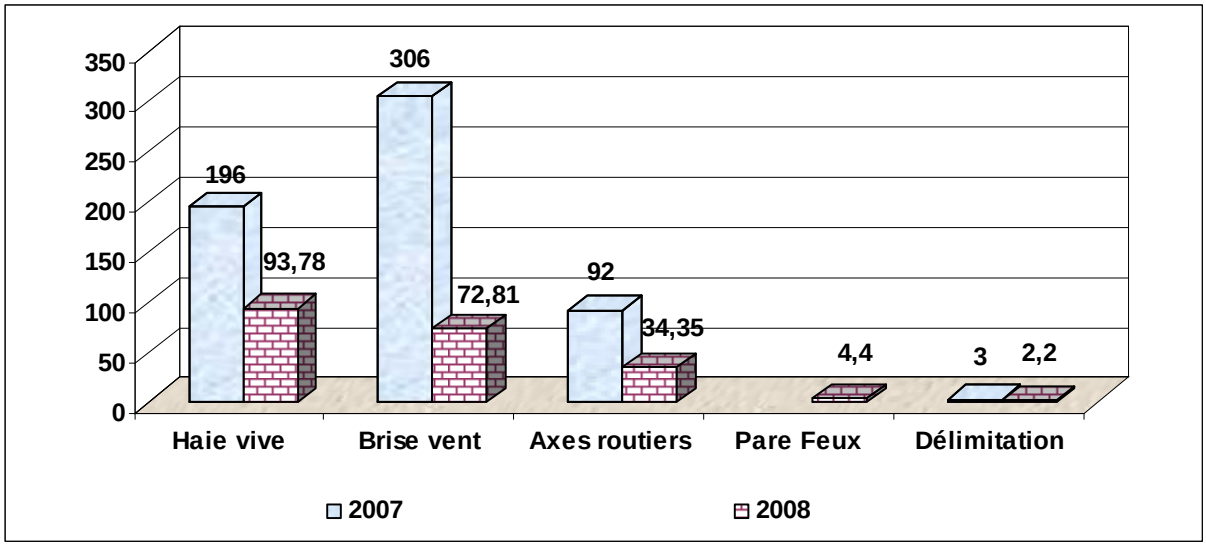

Source : IREF Saint-Louis

IV. Activités de chasse

La chasse banale

La chasse banale est pratiquée dans les zones qui n'ont pas fait l'objet d'amodiation et en dehors des réserves spéciales, de faune, des parcs nationaux et des forêts classées.

Dans la région de Saint Louis, elle est faite dans les zones suivantes :

- Les casiers de canne à sucre ;
- Le département de Podor (en zones humides) et en dehors des zones amodiées.

La chasse organisée

La région de Saint Louis compte aujourd'hui dix huit (18) zones amodiées (quinze fonctionnelles) pour une superficie de 244.944 ha, répartie comme suit :

Tableau 62 : Répartition de zones amodiées selon la superficie 2008 (unité : en Ha)

N° d'ordre	Amodiataire	Intitulé de la zone	Superficie
01	AC T S	Débi	7500
02	AC T S	3 marigots Nord	20 000
03	René Bancal	3 marigots Sud	10 944
04	Mounir Bourgi	Djeuss Nord	20 000
05	SCIT (Christiane SIMARD)	Djeuss Sud	20 000
06	Alain Daniel	Lac de Guiers Ouest	20 000
07	HBK/Investissement	Caïman	15 000
08	Alain Daniel	Lac de G Est	10 000
09	Daouda Kâ	Ronkh	10 000
10	René Bancal	Guédé Village	20 000
11	GIE /Ngalanka Nature	Ngalanka	15 000
12	GIE Kouléré	Ndiawar Kassack	20 000
13	Mamadou GUEYE	Ross Béthio	15 000
14	GIE Compagnie de la Brousse	Bantou	20 000
15	Laurent Jean Yves	Mbane	10 000
16	Aliou Sow	Excdt Dj. N.S	16 500
17	Alain Bellasé	Nder de G. Est	10 000
18	Bruno CAMBIER	Thiagar	8 000
Total			244 944

Source : IREF Saint-Louis

Elle se pratique dans les zones d'intérêt cynégétique et zones de terroir qui ont fait l'objet d'amodiation (location par l'Etat des droits de chasse), et pour lesquelles l'exercice de chasse est confié aux exploitants cynégétiques pour une durée de cinq (05) ans maximum.

La région de Saint Louis compte aujourd'hui seize (16) zones amodiées dont treize fonctionnelles pour une superficie de 189 944 ha et réparties comme suit.

Conclusion

La préservation de l'environnement est une condition de survie des être vivants. Les récentes catastrophes naturelles qui ont comme origine l'action néfaste de l'homme sur la nature ont permis de prendre conscience de l'importance des problèmes environnementaux pour la survie de l'humanité. A cet effet, de plus en plus des actions telles que la lutte contre l'érosion côtière, la lutte contre la désertification, la lutte contre les feux de brousse, la promotion des activités de reboisement et l'intégration d'un volet environnement dans tous les projets et programmes, prennent de la valeur dans les décisions politiques aussi bien nationales qu'internationales.

CHAPITRE XI : TRANSPORTS

Introduction

Le transport constitue un secteur hautement stratégique dans le processus de développement économique de la région de Saint-Louis. En effet, la valorisation des secteurs porteurs de croissance de la région de Saint-Louis tels que la pêche, le tourisme, l'agro-industrie, l'élevage et le commerce est tributaire d'un secteur transport performant. Cette performance dépend elle-même de la disponibilité d'infrastructures de qualité et rationnellement réparties à travers le territoire régional. Ainsi, l'intégration dans le programme millenium challenge acount (MCA) de la réhabilitation d'un tronçon de la route nationale n°2 (RN2) et du désenclavement de l'île à morphil et la réalisation prochaine d'un autre tronçon de la RN2 sur financement de l'Union Européenne devront contribuer de façon significative au relèvement sensible aussi bien en quantité qu'en qualité du réseau routier de la région et par conséquent de l'amélioration de la mobilité.

Les transports terrestres à travers les infrastructures routières et le parc automobile et les activités liées au transport aérien feront l'objet de développement dans le présent chapitre.

I. Transports terrestres

I.1. Réseau routier

Le réseau routier de la région de Saint-Louis est long de 1025,502km dont 45% bitumée. Ainsi, ce réseau décline 5,4km pour 100km² pour la région contre 7,5km de route pour 100km² pour le niveau national. Le réseau routier bitumé de la région est essentiellement dominé par la route nationale qui représente 83,9% du total. Les routes bitumées départementales sont longues de 56,79km, ce qui correspond à 12,3% du total de la région. Les voiries urbaines représentent 3,8% du réseau routier bitumé de la région. Avec un total de 19 communes dans la région, les 17,56km de voiries urbaines donnent une moyenne inférieure à 1km par commune.

Tableau 63 : Répartition des infrastructures routières de la région selon la catégorie en 2008

Catégorie de route	Bitumée (km)	**%**	Non bitumée (km)	**%**	Ensemble (km)	**%**
Nationales	387,3	**83,9**		**0,0**	387,3	**37,8**
Régionales		**0,0**	176	**31,2**	176	**17,2**
Départementales	56,79	**12,3**	58,806	**10,4**	115,596	**11,3**
Voiries urbaines	17,56	**3,8**		**0,0**	17,56	**1,7**
Pistes répertoriées		**0,0**	329,046	**58,4**	329,046	**32,1**
Ensemble	**461,65**	**100,0**	**563,852**	**100,0**	**1025,502**	**100,0**
%	**45%**	**-**	**55%**	**-**	**100%**	-

Source : DRTT

La répartition des infrastructures routières illustrée par le graphique qui suit montre que la route nationale représente 38% du réseau routier régional. L'importance de la route nationale (RN2) se manifeste par le dynamisme économique des localités qu'elle traverse. Ainsi, plus de 50% des communes de la région sont traversées par la RN2. Cependant une proportion importante de cette route mérite d'être réhabiliter vu son état de dégradation actuel. Les pistes répertoriées constituent 32% du réseau routier de la région. Elles jouent un rôle important dans le désenclavement des zones

du Walo ainsi que du Diéri qui sont d'accès difficiles. Les voiries urbaines constituent seulement 2% des routes de la région. La création d'un nombre important de commune dans le région devrait contribuer au relèvement sensible de ce faible pourcentage.

Graphique 19 : Répartition des infrastructures routière de la région selon la catégorie

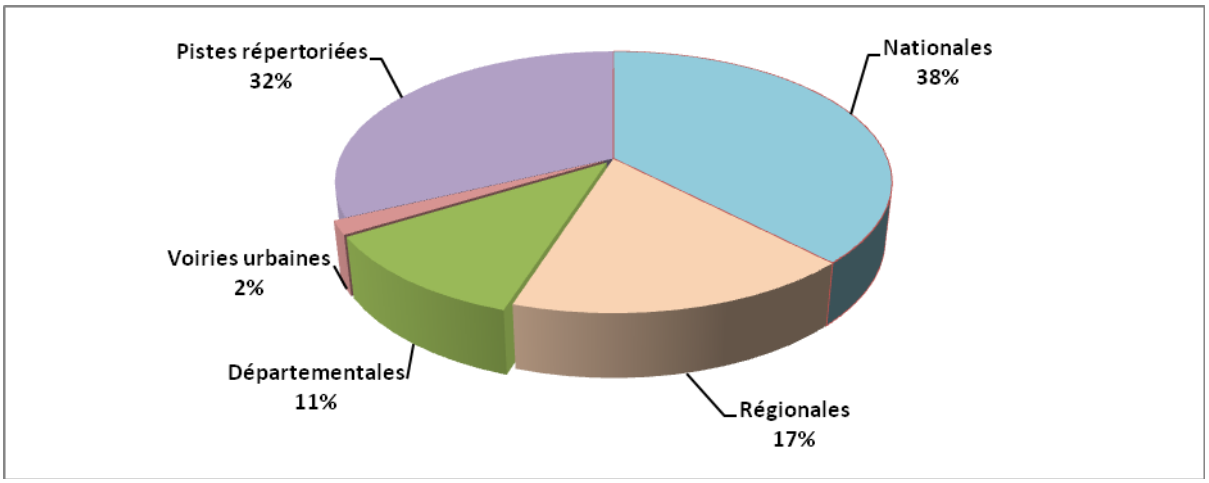

Source : DRTT

I.2. Parc automobile

Structure des véhicules immatriculés selon le genre

Le tableau qui suit montre que le nombre de véhicules immatriculés de la région de Saint-Louis a connu une baisse annuelle de 2%. Cette baisse est la deuxième enregistrée après celle de 2007. Ainsi, la région de Saint-Louis compte en 2008 un total de 396 véhicules dont 252 voitures particulières. Selon la catégorie de véhicule, seule le nombre de deux roues a connu une augmentation sensible passant ainsi de 12 en 2007 à 51 en 2008.

Tableau 64 : Evolution des véhicules immatriculés selon le genre entre 2006 et 2008

Année / Désignation	2006	2007	2008	Variations
Voitures particulières	309	258	252	**-2%**
Camionnette	69	80	54	**-33%**
Autocars	44	19	20	**5%**
Camions	27	19	8	**-58%**
Tracteurs	4	11	7	**-36%**
Semi-remorques; remorques	6	6	4	**-33%**
Deux roues	12	12	51	**325%**
Ensemble	463	405	396	**-2%**

Source : DRTT

Etat des véhicules

Le nombre total de véhicule de la région de Saint-Louis est de 396 dont 308 véhicules d'occasions et 88 véhicules neufs, soit une proportion de 22%. Par ailleurs la tendance observée sur l'évolution du nombre de véhicules lors des cinq dernières années montre une baisse du nombre de véhicules d'occasions et une hausse du nombre de véhicule neufs. La loi interdisant l'importation de véhicules âgés de plus de cinq ans votée depuis 2003 constitue un des éléments explicatifs de cette tendance observée.

Graphique 20 : Evolution du nombre de véhicule selon l'état entre 2004 et 2008

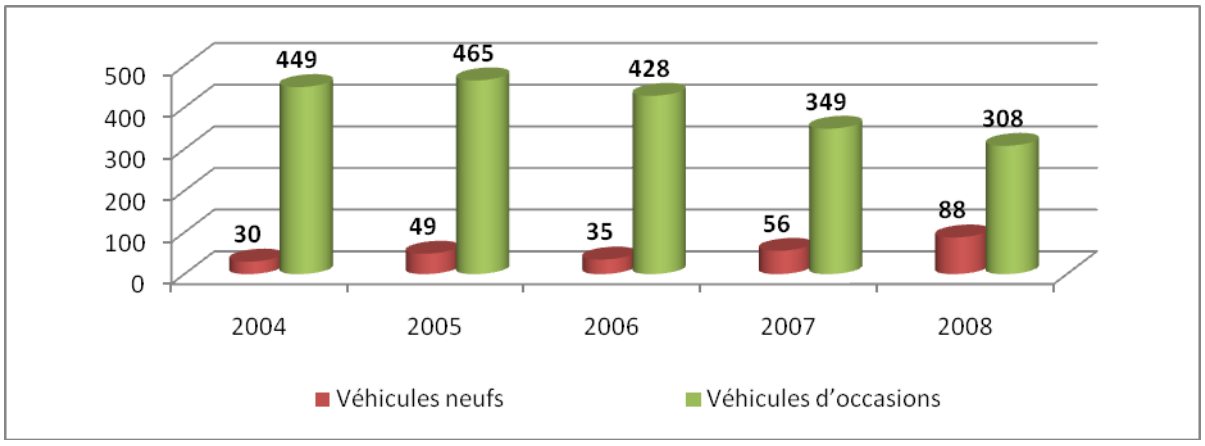

Source : DRTT

II. Transport aérien

Le transport aérien est un sous secteur du transport important pour la région de Saint-Louis au vu des externalités positives qu'il pourrait engendrer pour les autres secteurs économiques tels que le tourisme, l'artisanat, le commerce et les services.

Les vols privés, commerciaux et militaires ont constitué l'essentiel des rotations à l'aéroport de Saint-Louis en 2008. Ils ont représenté respectivement 39%, 20% et 18% du nombre total de départ et d'arrivée en 2008. La part des vols privés a connu une baisse annuelle de 5 points et celle des aéroclubs une régression de 4 points entre 2007 et 2008. Dans le même, temps les pourcentages des nombres de vols militaires et des vols divers sont passés de 13% à 18% et de 3% à 7%, respectivement. Les pourcentages des vols commerciaux et des cargos n'ont pas enregistré de variations sensibles.

Graphique 21 : Structure des rotations à l'aéroport de Saint-Louis en 2008

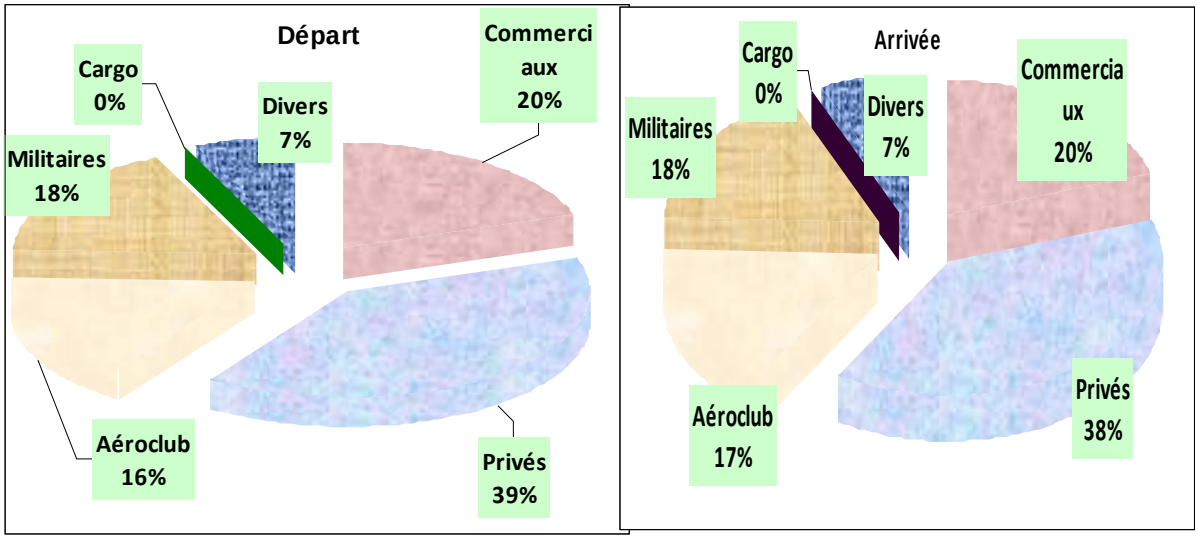

Source : ASECNA- Saint-Louis

L'évolution du nombre total de rotations à l'aéroport de Saint-Louis entre 2007 et 2008 montre une baisse annuelle de 5,8% des départs et 8,1% des arrivées. En variation relative, les plus fortes baisses sont enregistrées au niveau des aéroclubs.

Graphique 22 : Variation du nombre de rotation entre 2007 et 2008 à l'aéroport de Saint-Louis par type de vol

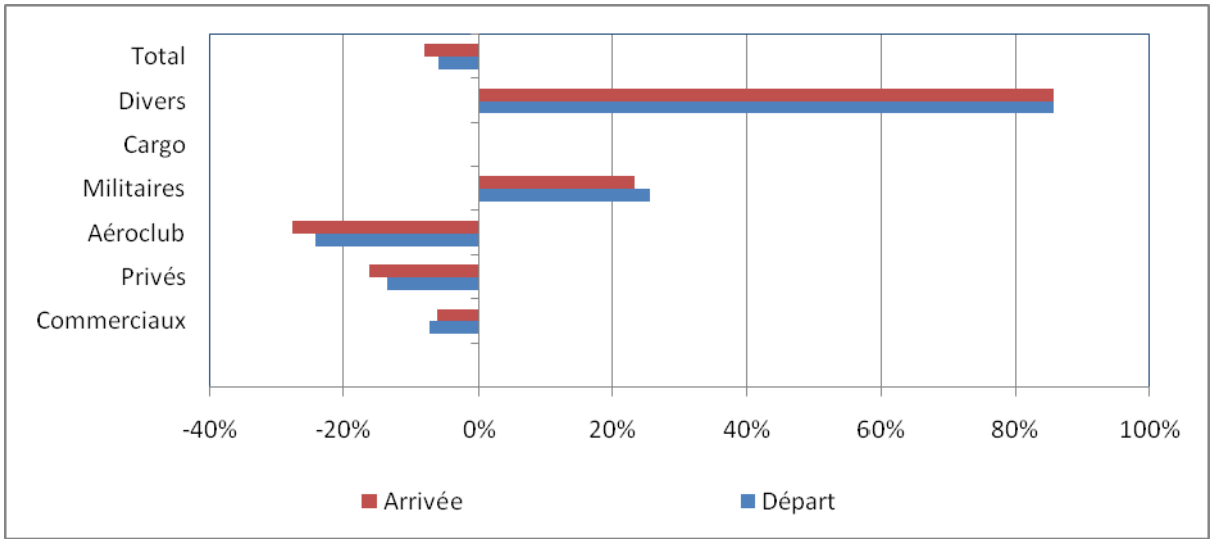

Source : ASECNA- Saint-Louis

Ces trois dernières années sont marquées par une baisse tendancielle du trafic au niveau de l'aéroport international de Saint-Louis. En effet, hormis les embarquements qui ont enregistré une hausse de 38% en 2008 après une baisse de 11% en 2008, les débarquements et les transits ont régressé de 3% et de 41%, respectivement. Cependant, le nombre de transits connait la plus importante baisse au cours des dernières années. De 9.060 en 2006, il est passé à 4.746 en 2007 avant de s'établir à 2.800 en 2008.

Tableau 65 **:** Evolution du trafic entre 2007 et 2008

Désignation	**2007**			**2008**			**VAR**		
	Emb.	**Déb.**	**Transit**	**Emb.**	**Déb.**	**Transit**	**Emb.**	**Déb.**	**Transit**
Commerciaux	1238	1397	2643	1272	1356	1720	3%	-3%	-35%
Privés	0	0	532	150	144	258			-52%
Aéroclub	0	0	208	41	37	114			-45%
Militaires	0	0	887	174	185	697			-21%
Cargo	-	-	-						
Divers	0	449	615	69	70	11		-84%	-98%
Total	**1238**	**1846**	**4786**	**1706**	**1792**	**2800**	**38%**	**-3%**	**-41%**

Source : ASECNA- Saint-Louis

La diminution de l'intensité des activités de l'aéroport de Saint-Louis nécessite une attention particulière des autorités politiques. En effet, après l'arrêt du transport ferroviaire dans les années 1990 et l'inexistence du transport maritime, il est indispensable de dynamiser le transport aérien afin de le positionner véritablement au cœur de la politique de développement économique de la région de Saint-Louis et de ses environs.

Conclusion

Face aux problèmes récurrents d'évacuation des produits périssables issus des récoltes dans certaines zones enclavées, la nécessité d'accélérer le processus de désenclavement d'une partie de la région et de l'île à Morphil en particulier se pose avec acuité. En effet, les objectifs de production des différentes spéculations dépendent des possibilités d'écoulement dont disposent les acteurs du secteur.

L'aéroport de Saint-Louis aussi mérite d'être agrandi afin de réussir la politique touristique par l'atteinte des objectifs assignés à la région. Ceci permettrait aussi d'accroitre le dynamisme du commerce extérieur.

CHAPITRE XII : POSTE ET TELECOMMUNICATIONS

Introduction

La poste et les télécommunications sont deux services qui connaissent un dynamisme manifeste et dont le processus d'innovation ne cesse de s'accélérer du fait de l'évolution rapide des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En effet, la poste reste le moyen privilégié de transfert des courriers postaux et est accessible à toutes les catégories de la population pour l'ouverture de compte d'épargne. Elle participe également au transfert de mandat aux populations de la région de Saint-Louis qui a la spécificité d'être une zone d'émigration. Le secteur de la téléphonie mobile avec trois opérateurs au niveau national ne cesse de se développer. La téléphonie fixe croît également, malgré la forte présence de la téléphonie mobile. Les populations les plus reculées ont de plus en plus accès à l'internet, qui ne cesse de rapprocher les peuples séparés par la géographie.

Dans ce chapitre, il sera fait état de l'évolution des activités de la poste et des télécommunications à travers l'évolution des abonnés au téléphone fixe.

I. Poste

I.1. Situation des mandats

Tableau 66 : Evolution des mandats selon la destination ou la provenance (en millions de francs)

Désignations		2006	2007	2008	acc. 08/07
Provenance (A)	*Sénégal*	*5086*	*11 732*	*6* 833	-41,76%
		52,40%	**67,70%**	**54,52%**	
	Reste *du monde*	*4613*	*5 604*	5 701	**1,73%**
		47,60%	**32,30%**	45,48%	
	Total	*9699*	*17 336*	*12 534*	-27,70%
		100,00%	**100,00%**	**100,00%**	
Destination (B)	*Sénégal*	*3149*	*6 377*	*4* 492	-29,56%
		93,50%	**95,70%**	**92,01%**	
	Reste *du monde*	*219*	286	390	**36,36%**
		6,50%	**4,30%**	**7,99%**	
	Total	*3368*	*6 663*	*4 882*	-26**,73%**
		100,00%	**100,00%**	**100,00%**	
A - B		**6331**	**10 673**	**7 652**	-28,31%

Source : Direction Régionale des Postes de Saint-Louis

Le tableau ci-dessus montre que les transferts financiers nets en faveur de la région de Saint-Louis se sont établit à 7,65 milliards FCFA en 2008 contre 10,67 milliards FCFA en 2007, soit une baisse annuelle relative de 28,31%. Cette baisse est consécutive à celle des mandats provenant de l'intérieur du Sénégal qui se sont contractés de 41,76% en une année, alors qu'au même moment, les transferts venant de l'extérieur du pays s'accroissent de 1,73%. Ainsi, la part des transferts en provenance du reste monde est passée de 32,3% en 2007 à 45,48% en 2008 et celle des mandats venant de l'intérieur du pays se situe à 54,5% en 2008 contre 67,7% en 2007, soit une baisse annuelle de 13,2 points.

S'agissant des transferts qui ont comme point de départ la région, ils sont établit à 4,88 milliards FCFA en 2008 contre 6,66 milliards FCFA en 2007, soit une baisse annuelle relative de 26,7%. Ces mandats sont destinés pour 92% au reste du pays et 8% pour le reste du monde. Le tableau révèle que les transferts à destination du reste du monde sont passés de 286 millions FCFA en 2007 à 390 millions FCFA en 2008, soit un accroissement de 36,4%.

I.2. Trafics financiers

Les mouvements de flux financiers se sont établi à 19 milliards de francs cfa en 2008 contre 18,3 milliards FCFA en 2007, soit un accroissement annuel de 4%.

Le nombre de comptes ouverts est passé de 1587 en 2007 à 1547 en 2008, soit une baisse annuelle de 2,5%. Les montants associés à ces ouvertures ont également connu une régression annuelle de 33% en 2008.

S'agissant du nombre de comptes, il s'est arrêté à 26.112 en fin 2008, contre 24.655 en 2007. L'évolution du montant associé à ces comptes est de 7,4%. Les comptes clôturés sont au nombre de 105, soit un peu plus du double de l'année qui a précédé.

Les versements au titre de l'épargne en 2008 se sont fixés à 4,4 milliards FCFA, ainsi ils enregistrent un accroissement annuel de 5,07% alors que les remboursements sont évalués 4,3 milliards FCFA, soit 4,4% de hausse.

Tableau 67 : Evolution du trafic financier relatif au CNE en 2007 et 2008

Trafic financier CNE	Année	Nombre	Montant (millions)
Comptes existants	début 2007	23 068	4705
	début 2008	24 670	4829
	variation	6,94%	2,64%
Comptes ouverts	2007	1 587	487
	2008	1 547	326
	variation	-2,52%	-33,06%
Comptes clôturés	2007	50	46
	2008	105	71,5
	variation	110,00%	55,43%
Comptes existants	fin 2007	24 655	4735
	fin 2008	26 112	5085
	variation	5,91%	7,39%
Versements CNE	2007	24 599	4185
	2008	31 208	4397
	variation	26,87%	5,07%
Remboursements CNE	2007	28 036	4155
	2008	32 112	4338
	variation	14,54%	4,40%
Total mouvements	2007		18313
	2008		19047
	variation		4,01%

Source : Direction Régionale des Postes de Saint-Louis

II. Télécommunications

Les télécommunications connaissent un dynamisme qui s'est traduit par l'accroissement des investissements directs étrangers dont l'arrivée du troisième opérateur de téléphonie sur le marché sénégalais est illustrative.

Tableau 68 : Evolution des abonnés au fixe de 2004 à 2008

Désignations	2003	2004	2005	2007	2008	var 07/05
Saint-Louis	-	**-**	**-**	***4968***	***6324***	
Rao	**-**	**-**	**-**	***60***	***23***	
***Total département Sa*int-Louis**	**5 819**	**6561**	**6 887**	**5028**	**6347**	**26%**
Richard-Toll	855	1116	1 066	651	616	
Rosso-Sénégal	122	-	-	3	**92**	
Dagana	283	325	410	*237*	*292*	
Ross-Béthio	-	-	-	6	327	
Total département Dagana	**1 260**	**1441**	**1 489**	**897**	**1327**	**48%**
Podor	756	921	804	740	802	
Ndioum	227	-	-	-	141	
Cas-Cas	-	-	-	7	7	
Gamadji Saré	-	-	-	79	7	
Saldé	-	-	-	1	6	
Thillé Boubacar	-	-	-	188	406	
Total Département Podor	**983**	**921**	**804**	**1015**	**1369**	**35%**
Total Région	**8 062**	**8923**	**9168**	**6940**	**9043**	**30%**

Source : Agence Régionale de la SONATEL de Saint-Louis

Conclusion

Le secteur des postes et télécommunications connait un réel développement au Sénégal avec d'importantes contributions annuelles dans la croissance du PIB. La Poste permet chaque année à une frange de la population de la région de par l'importance de l'émigration de recevoir plus facilement des mandats en provenance de l'extérieur. Parmi les indicateurs de développement des télécommunications figure la large couverture du territoire régional par le réseau téléphonique mobile. Cependant le faible taux d'électrification rurale constitue un frein à l'évolution rapide de l'accès à l'internet.

CHAPITRE XIII : FINANCES PUBLIQUES

Introduction

La Trésorerie Paierie Régionale (TPR), service déconcentré de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Ministère de l'Economie et des Finances, joue un rôle très important dans le bon fonctionnement des structures de l'Etat représentées au niveau déconcentré, des collectivités locales et aussi dans la bonne marche du secteur privé.

La TPR de Saint-Louis a pour mission l'exécution des opérations de recettes et de dépenses du budget général, des comptes spéciaux du trésor et des opérations de trésorerie, de la centralisation des opérations des comptables de l'administration fiscale et des régisseurs de recettes, du contrôle et de la centralisation des postes comptables secondaires qui sont constitués des perceptions de Dagana, Podor et Matam. Ce chapitre ne traite cependant que les opérations concernant la région de Saint-Louis et portant sur le recouvrement des recettes et les dépenses de fonctionnement de l'Etat.

I. Recouvrement des recettes

Les recettes recouvrées sont composées des impôts sur le revenu, de la contribution globale unique (CGU) des acomptes provisionnels et des recouvrements des régis. Ces différentes rubriques seront tour à tour abordées dans cette partie.

Impôts sur le revenu

Le montant global des émissions d'impôts sur le revenu de la région de Saint-Louis a été évalué à 195.641.335 FCFA en 2008 contre 299.028.480 FCFA en 2007, soit une baisse annuelle de 35%. Le montant recouvré est passé de 54.498.679 FCFA à 82.468.956 FCFA entre 2007 et 2008, soit une hausse de 51% en un an. La baisse des émissions combinée à l'accroissement sensible du montant recouvré explique la progression du taux de recouvrement de 18% à 42% entre 2007 et 2008.

Les émissions et le recouvrement de l'impôt sur le revenu dans le département de Podor ont fortement progressé alors qu'on a enregistré la tendance inverse dans le département de Dagana. Cependant, dans le département de Saint-Louis, les émissions ont baissé de 49% tandis que le recouvrement s'est accru de 61% favorisant ainsi le passage du taux de recouvrement de 16% à 52% entre 2007 et 2008.

Tableau 69 : Recouvrement de l'impôt sur le revenu par poste comptable en 2007 et 2008

	année	Poste Comptable			Totaux	var (08/07)
		TPR Saint-Louis	Dagana	Podor		
Emissions	**2007**	249 935 121	38 686 001	10 407 358	299 028 480	
	2008	126 835 449	13 658 596	55 147 290	195 641 335	-35%
Recouvrements	**2007**	41 051 876	12 627 447	819 356	54 498 679	
	2008	66 032 299	10 242 006	6 194 651	82 468 956	51%
Taux (%)	**2007**	**16%**	**33%**	**8%**	**18%**	
	2008	**52%**	**75%**	**11%**	**42%**	

Source : TPR Saint-Louis

Contribution Globale Unique (CGU)

La Contribution Globale Unique (CGU) est un impôt synthétique des impôts et taxes ci-dessous :

- Impôt sur le revenu assis sur les bénéficiaires industriels et commerciaux ;
- Impôt du Minimum Fiscal (IMF) ;

- Contribution des patentes ;
- Taxe sur la valeur ajoutée ;
- Contribution forfaitaire à la charge des employeurs ;
- Licence des débits de boissons.

La CGU est perçue au profit de l'Etat pour 40% et des collectivités locales pour 60%.

Le tableau qui suit montre une nette amélioration aussi bien des émissions que du recouvrement en 2008. En effet, les émissions ont connu un accroissement de 65% et le montant recouvré s'est accru de 514% entre 2007 et 2008. Ces performances enregistrées montrent les efforts supplémentaires consentis par les services déconcentrés des impôts et du trésor pour les émissions et le recouvrement. Le taux de recouvrement de la CGU dans la région se situe à 77% en 2008 contre 21% en 2007. Les plus fortes performances sont enregistrées dans le département de Dagana où le taux de recouvrement est passé de 13% en 2007 à 138% en 2008 suivi du département de Saint-Louis avec un taux de 45% en 2008. Le département de Podor qui concentre la plus grande proportion de collectivités locales de la région de Saint-Louis enregistre de faibles résultats comparés aux deux autres départements.

Tableau 70 : Recouvrement de la contribution globale unique (CGU) par poste comptable en 2007 et 2008

		Poste Comptable			Totaux	var (08/07)
		TPR Saint-Louis	Dagana	Podor		
Emissions	**2007**	4 175 000	7 235 000	1 437 500	12 847 500	
	2008	9 403 000	8 720 000	3 132 500	21 255 500	65%
Recouvrements	**2007**	1 775 000	907 500		2 682 500	
	2008	4 200 500	11 994 965	269000	16 464 465	514%
Taux (%)	**2007**	**43%**	**13%**	**0%**	**21%**	
	2008	**45%**	**138%**	**9%**	**77%**	

Source : TPR Saint-Louis

Acomptes provisionnels

Le montant émis au titre des acomptes provisionnels dans la région de Saint-Louis s'élève à 433.863.898 FCFA en 2008 contre 120.489.933 FCFA en 2007, soit une hausse annuelle de 260%. Cette forte progression est à mettre en relation avec celle enregistrée dans le département de Dagana dont les émissions sont passées de 29.473.600 FCFA à 325.566.798 FCFA entre 2007 et 2008.

Le taux de recouvrement dans la région s'est fixé à 41% en 2008 contre 242% en 2007 et le montant recouvré a baissé de 39%. Cette tendance s'explique par la régularisation en 2007 des acomptes provisionnels de la gestion de 2006 par la Compagnie Sucrière Sénégalaise à la perception de Dagana.

Tableau 71 : Recouvrement des acomptes provisionnels par poste comptable en 2007 et 2008

		Poste Comptable			Totaux	var (08/07)
		TPR Saint-Louis	Dagana	Podor		
Emissions	2007	91 016 333	29 473 600		120 489 933	
	2008	108 297 100	325 566 798		433 863 898	260%
Recouvrements	2007	15 141 806	276 618 117		291 759 923	
	2008	19 892 843	158 797 417	341700	179 031 960	-39%
Taux (%)	2007	17%	939%		242%	
	2008	18%	49%		41%	

Source : TPR Saint-Louis

Recettes recouvrées par les régies

Les recettes recouvrées par les régies ont connu une baisse annuelle de 17% en 2008. Cette dernière est consécutive à celle enregistrée au niveau du poste comptable de Saint-Louis et qui s'élève à 72%. La baisse des recettes versées par les régies à Saint-Louis fait suite à celle de la régie du centre des services fiscaux dont le montant versé est passé de 849.822.670 FCFA en 2007 à 34.973.741 FCFA en 2008.

Le poste comptable de Podor a enregistré une hausse annuelle de 75% des recettes de régie, alors que le poste comptable de Dagana connait un accroissement annuel de recettes de 23% dû principalement à la performance des services de la douane du département.

Tableau 72 : Recouvrement des régis de recette en 2007 et 2008

Régies	année	Poste Comptable			Totaux	var (08/07)
		TPR Saint-Louis	Dagana	Podor		
Eaux et forêts	2007	21 388 390	4 058 375	10 459 175	35 905 940	
	2008	20 028 605	3 926 880	63 400 003	87 355 488	143%
Douanes	2007	35 681 352	1 328 020 476	24 276 828	1 387 978 656	
	2008	111 843 030	1 635 917 387		1 747 760 417	26%
autres	2007	952 859 570			952 859 570	
	2008	146 276 613		1 404 500	147 681 113	-85%
Total	2007	1 009 929 312	1 332 078 851	36 140 503	2 378 148 666	
	2008	278 148 248	1 639 844 267	63 400 003	1 981 392 518	-17%
var (08/07)		**-72%**	**23%**	**75%**	**-17%**	

Source : TPR Saint-Louis

II. Difficultés rencontrées dans le recouvrement

Les ressources fiscales constituent l'effort des populations au développement socio économique de la nation. Le taux de recouvrement est un indicateur pertinent qui permet d'appréhender le niveau de civisme fiscal des citoyens. A cet effet, même si la pauvreté est un des facteurs explicatifs des niveaux de recouvrement relativement bas, il n'en demeure pas moins l'existence d'autres sources parmi lesquelles on peut noter :

- La réticence de certains contribuables ;
- L'incivisme fiscal ;
- Le défaut d'adressage ;
- Le problème des mises à jour de l'assiette ;
- La réception tardive des rôles ;
- Etc.

Conclusion

Le financement du développement par les ressources internes est fondamental pour l'accession à l'émergence. Ainsi, il est indispensable de conscientiser les citoyens à travers des campagnes de communication et d'information sur l'importance de leur impôt dans la construction de la nation. Cependant, la réussite de ces actions dépend aussi des pratiques de bonne gouvernance économique de la part des autorités politiques centrales et des collectivités locales. Les performances pourraient être appréciées par l'évolution des émissions et des recouvrements. Dans la région de Saint-Louis, le département de Podor a la plus faible contribution au niveau des recettes totales recouvrées. Il semble nécessaire d'engager une réflexion afin d'améliorer la situation de ce département qui accuse un retard dans plusieurs secteurs socio économiques.

CHAPITRE XIV : JUSTICE

Introduction

La justice est un élément fondamental pour la stabilité, la sécurité et la bonne marche des activités socio économiques de la région. La région comprend trois tribunaux départementaux, un tribunal régional, un tribunal du travail dont la compétence se limite au règlement des différends nés à l'occasion du contrat de travail. En plus de ces juridictions du premier degré, la région de Saint-Louis abrite une Cour d'Appel fonctionnelle depuis le début de l'année 2009.

Parmi la population carcérale, on distingue :

- **Les écroués :** Personnes prises en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont des condamnés ou des détenus provisoires ;
- **Les détenus provisoires** : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée ;
- **Les condamnés :** Personnes qui ont fait l'objet d'une décision de justice les obligeant à purger une peine.

I. Infrastructures d'accueil des prisons

Les structures d'accueils des prisonniers restent longtemps sans connaître une certaine évolution allant dans le sens de l'amélioration les conditions de détention. En effet, la réhabilitation des structures existantes au niveau des trois départements de la région ou la construction d'autres ne suivent pas l'évolution croissante de la population carcérale. Ainsi, les normes internationales de détention stipulent qu'un détenu doit avoir un espace vital en volume de 5m3 et en surface de 3,55m². Sous l'angle de la surface d'occupation, la capacité d'accueil des prisons de la région de Saint-Louis est de 278 détenus dont 80% pour la maison d'arrêt et de correction du département de Saint-Louis. Les statistiques actuelles sur les détenus montrent un surnombre dans les prisons de la région.

Tableau 73 : Capacité d'accueil des MAC de Saint-Louis

Départements	Etablissements	Capacité d'accueil en volume		Capacité d'accueil en surface	
		M3	Nb/m3	M2	Nb/m2
Dagana	**MAC de Dagana**	338,2	68	81,41	23
Podor	**MAC de Podor**	506,78	101	144,79	41
Saint-Louis	**MAC de St-Louis**	2 048,33	410	758,59	214
Total		2893,31	579	984,79	278

Source : MAC

II. Ecroués

Le nombre total d'écroués est 965 en 2008 contre 1012 en 2007, soit une baisse annuelle de 5%. Cette baisse est consécutive à celle intervenue au niveau du nombre de majeurs écroués qui est passé de 961 en 2007 à 855 en 2008, soit une baisse annuelle relative de 11%. Cependant, le nombre de mineurs écroués a connu un important accroissement. En effet, entre 2007 et 2008 ce nombre est passé de 51 à 110. Le tableau qui suit montre que la population carcérale mineure se trouve exclusivement dans le département de Saint-Louis et elle est composée de 48 garçons et trois (3) filles.

Les statistiques sur le écroués en 2008 révèlent aussi que 94% sont des hommes contre 95% en 2007. En effet, alors que le nombre d'hommes écroués a baissé de 6%, celui des femmes s'est accru de 13% entre 2007 et 2008. Cette hausse est consécutive à celles enregistrées dans les départements de Podor et de Saint-Louis.

Tableau 74 : Statistiques des écroués dans la région entre 2007 et 2008

Département		Dagana		Podor		Saint-Louis		Région	
		2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Hommes	Majeur	172	177	68	105	670	514	910	796
	Mineur	2		0		46	108	48	108
	Total	174	177	68	105	716	622	958	904
	%	97%	98%	94%	94%	94%	92%	95%	94%
Femmes	Majeur	5	3	4	7	42	49	51	59
	Mineur	0		0		3	2	3	2
	Total	5	3	4	7	45	51	54	61
	%	3%	2%	6%	6%	6%	8%	5%	6%
Ensemble	Majeur	177	180	72	112	712	563	961	855
	Mineur	2		0		49	110	51	110
	Total	179	180	72	112	761	673	1012	965
	%	18%	19%	7%	12%	75%	70%		

Source : MAC de Saint-Louis

III. Détenus

Le nombre annuel de détenus dans la région de Saint-Louis est de 3959 en 2008, dont les 2880 dans le département de Saint-Louis, soit 72,7%. Il est suivi du département de Dagana, avec 16,7% correspondant à 661 détenus. Le département de Podor comptabilise 418 détenus, soit 10,6% du total de la région.

L'analyse selon le genre montre que 3,5% des détenus de la région en 2008 sont des femmes et ces dernières se trouvent pour l'essentiel dans le département de Saint-Louis.

Les détenus provisoires constituent 41% du nombre total de détenus de la région. Ce taux est tiré par celui du département de Saint-Louis qui est de 49%. Dans les départements de Dagana et de Podor ce taux est de 17% et 27% respectivement. Ces chiffres montrent qu'il y'a un nombre important de personnes dans les prisons qui ne sont pas encore jugées.

Tableau 75 : Moyenne annuelle du nombre de détenu selon le sexe et par département

	Détenu provisoire			Condamné			Total détenu	
Département	**Homme**	**Femme**	**Total**	**Homme**	**Femme**	**Total**	**Nombre**	**%**
Dagana	110	1	111	550		550	661	16,7
Podor	105	7	112	306		306	418	10,6
Saint-Louis	1296	108	1404	1434	24	1458	2880	72,7
Région	1511	116	1627	2290	24	2314	3959	100

Source : MAC de Saint-Louis

Le nombre moyen mensuel de détenus provisoires est de 145 dont 97,2% de Sénégalais et 2,8% d'étrangers. Le nombre maximum de détenus provisoires est atteint au mois d'octobre avec 177 et le

minimum au mois de mai avec 123. Comparé à l'année 2007, le nombre moyen mensuel de détenus provisoires a baissé de 3%.

Le nombre moyen mensuel de condamnés en 2008 est de 194, dont 190 Sénégalais et 4 étrangers. Par rapport à 2007, ce chiffre a connu une baisse de 4,9%. Le nombre maximum est atteint aux mois de février et décembre et est de 210, alors que le minimum est de 172 et concerne les mois de mai et de juin.

Tableau 76 : Evolution mensuelle des détenus selon la nationalité dans la région de Saint-Louis en 2008

Désignations	Détenu Provisoire			Condamné		
	Sénégal	Etranger	Total	Sénégal	Etranger	Total
Janvier	164	1	165	195	4	199
Février	138	1	139	206	4	210
Mars	135	3	138	203	5	208
Avril	134	4	138	191	5	196
Mai	119	4	123	167	5	172
Juin	120	10	130	171	1	172
Juillet	153	5	158	176	2	178
Août	151	4	155	188	1	189
Septembre	144	3	147	201	3	204
Octobre	169	8	177	183	2	185
Novembre	127	3	130	196	6	202
Décembre	136	2	138	206	4	210
Moy. Mens.	141	4	145	190	4	194
%	97,2	2,8	100	98,2	1,8	100,0

Source : MAC de Saint-Louis

Conclusion

Le secteur de la justice est très important pour le bon fonctionnement du reste des secteurs socio économiques. Mais vu le nombre relativement important du nombre détenus en attente de jugement et de l'état des prisons, des efforts sont à faire pour l'amélioration des conditions de détention dans la région.

CHAPITRE XV : PRIX

Introduction

Les prix à la consommation ont connu d'importants mouvements au cours des deux dernières années. En effet, l'année 2007 et une partie de 2008 ont été marquées par une hausse du baril de pétrole au niveau international. Cette hausse a été suivie par celle des produits de consommation courante. A cela s'est ajouté des déficits de production de certains produits tels que le riz. Ces importantes hausses de prix des denrées de premières nécessités ont même entrainé des mouvements sociaux dans certains pays tels que le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Ainsi, le taux d'inflation au Sénégal, qui est l'indicateur de suivi du niveau général des prix à la consommation a été particulièrement élevé au Sénégal en 2007 et 2008 avec des niveaux respectifs de 5,9%.et 5,8%. La Région de Saint-Louis, qui fait partie d'un échantillon de 5 régions du Sénégal pour un suivi quotidien des prix à la consommation, n'a pas été épargné par cette hausse. Dans ce chapitre, il sera fait état de l'évolution mensuelle et annuelle des prix de certains biens de consommation des ménages.

I. Evolution des prix des céréales

Au cours de l'année 2008, les prix des biens de consommation ont connu d'importantes fluctuations. Le tableau qui suit montre que parmi les céréales qui ont accusé des hausses de prix, le riz importé a connu le plus fort accroissement avec une variation annuelle de 45%. Le prix du maïs a connu la moins forte hausse, soit 12% en 2008 comparativement à 2007. Seul le niébé a accusé une baisse de prix en moyenne annuelle en 2008, avec une variation de -14%.

Tableau 77 : Prix (FCFA/ Kg) de détail moyen mensuel des céréales en 2008 dans la région

variété	Moy 07	Années 2008												Moy 08	var 08/07
		janv.	févr.	mars	avr	mai	juin	juil.	août	sept	oct.	nov.	déc.		
Mil	194	220	208	200	200	200	224	242	263	266	272	190	185	223	15%
Sorgho	193	188	200	205	205	200	224	247	250	262	272	190	185	219	13%
Maïs	180	195	193	187	190	190	196	224	258	254	244	150	155	203	12%
riz importé (brisures)	235	258	255	283	310	288	294	311	344	450	444	450	400	341	45%
Niébé	571	600	600	514	575	550	480	627	650	586	413	150	141	491	-14%

Source : CSA

Le graphique ci après montre que les prix des différentes variétés de céréales ont connu des croîts importants à partir du mois de mai et la tendance s'est poursuivie jusqu'au mois d'octobre. Le riz importé et le niébé ont enregistré les plus fortes variations mensuelles de prix au cours de l'année 2008. Ainsi, entre janvier 2008 et novembre 2008, le prix du riz est passé d'une moyenne mensuelle de 258 FCFA à 450 FCFA. Ce qui constitue une forte variation qui se traduit par un accroissement des difficultés des ménages sachant l'importance qu'occupe le riz dans les habitudes alimentaires des populations.

Graphique 23 : Evolution mensuelle des prix des céréales en 2008

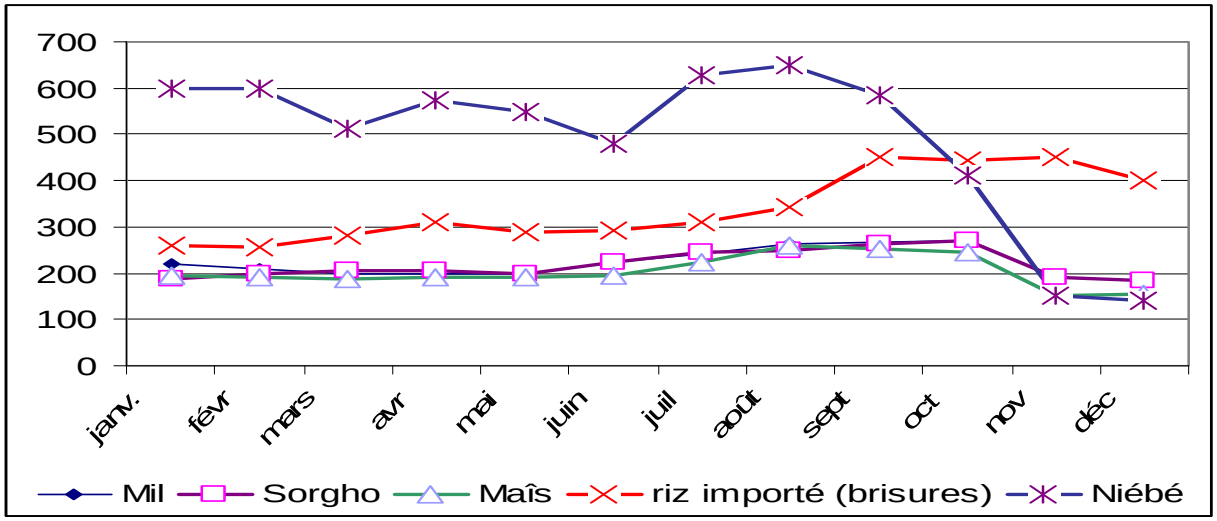

Source : CSA

II. Evolution des prix des légumes

La production de produits maraîchers est relativement importante au Sénégal. Cette dernière est principalement concentrée dans la zone des Niayes. En plus de la zone des Niayes, d'importantes productions de patates, de tomates et d'oignons sont enregistrées chaque année dans les départements de Dagana et de Podor. La tendance des prix des légumes, observée dans la commune de Saint-Louis, n'est pas uniforme. Ainsi, certains produits ont enregistré d'importantes baisses de prix en moyenne annuelle, d'autres se sont caractérisés par des hausses sensibles, tandis qu'une troisième catégorie de produits n'a pas enregistré de variations sensibles de prix. Les produits qui ont enregistré les plus fortes hausses de prix sont le piment (31%), l'oignon importé (22%), la laitue (22%) et le haricot blanc sec (15%). La pomme de terre et la patate douce n'ont pas connu de variations sensibles de leur prix en moyenne annuelle en 2008 comparativement à l'année 2007. Certains produits maraîchers tels que le manioc (-31%), l'ail (-28%), le navet (-27%), la carotte (-14%), le chou vert (-14%) et le citron (-10%) ont connu des baisses de prix en 2008 comparés à leur prix respectifs en 2007.

Tableau 78 : Evolution des prix des légumes dans la commune de Saint-Louis

Nom produit	*Qté*	*Unité*	*Moy 06*	*Moy 07*	*janv.-08*	*févr.-08*	*mars-08*	*avr.-08*	*mai-08*	*juin-08*	*juil.-08*	*août-08*	*sept.-08*	*oct.-08*	*nov.-08*	déc.-08	Moy 2008	var 08/07
Ail	100	gr	79	95	80	75	61	73	83	75	69	66	62	61	59	58	68	-28
Aubergine violette	1	kg	293	307	330	337	264	239	304	313	255	283	303	298	291	307	294	-4
Carottes	1	kg	435	576	319	284	238	255	295	350	589	869	840	638	858	421	496	-14
Chou vert	1	kg	718	474	289	301	344	385	404	428	403	372	422	736			408	-14
Citrons	1	kg	602	574	547	674	767	586	435	302	369	547	441	487			515	-10
Concombre	1	kg	597	634	615	756	657	476	883	586	550	731	575	759			659	4
Courgette	1	kg	281					210			351						281	
Gombo frais	1	kg	857	700	921	855	679	606	633	758	645	582	586	484	560	499	651	-7
Haricots blancs secs	1	kg	1049	850					323				1205	1122	1046	1206	980	15
Laitue	1	kg	694	421	346	475	309	433	379	415	457	728	603	995	658	389	515	22
Manioc entier	1	kg	482	395	313	271	258	272	275	257	271	269	289	271	303	279	277	-30
Navets	1	kg	374	393	239	249	286	287	302	276	255	268	267	322	460	233	287	-27
Nététou	1	kg					832				1161		1422	1569	1124	1299	1235	
Oignon local	1	kg		0	344	284	241	182	190	190	303	457	353	346			289	
Oignons ronds	1	kg	298	283						195		395	414	337	349	386	346	22
Oseille fraiche, feuilles vertes	1	kg			753	507	692	248	192	217	231	230	180	265	360	512	366	
Patate douce	1	kg	266	300	310	310		233	222	226	225	256	745	259	266	247	300	0
Persil frais	1	kg	1832	1974	1462	874	725	762	923	1109	2064	2954	2732	4151	4649	3496	2158	9
Piment frais	1	kg	1341	1337									1499	2011	1960	1512	1746	31
Poireau frais	1	kg												3247	3079	2807	3044	
Pomme de terre	1	kg	362	391	352	383	377	379	369	389	355	443	453	412	390	411	393	0
Tomates rondes	1	kg	362	364	411	268	242	150	221	339	209	338	353	893	633	256	359	-1

Source : SRSD-Saint-Louis

III. Evolution des prix des produits halieutiques et autres

La région de Saint-Louis et plus particulièrement le département de Saint-Louis est une des plus importantes zones de pêche au Sénégal. L'année 2008 a été marquée par un accroissement important de production halieutique en volume. Le tableau qui suit montre que parmi les variétés de poissons suivies, seule la sardinelle et son produit dérivé « le kethiakh » ont connu des baisses importantes de prix en 2008, comparativement à l'année 2007. Ainsi, le prix de la sardinelle fraîche s'est contracté en moyenne annuelle en 2008 de 11% et celui de la sardinelle fumée a enregistré une baisse annuelle de

49%. Les variétés de poissons telles que le rouget, la carpe et le capitaine ont connu des hausses annuelles respectives de prix de 25%,22% et 6%.

Tableau 79 : Evolution des prix des produits halieutiques dans la commune de Saint-Louis

Nom produit	*Qté*	*Unité*	*Moy 06*	*Moy 07*	*janv.-08*	*févr.-08*	*mars-08*	*avr.-08*	*mai-08*	*juin-08*	*juil.-08*	*août-08*	*sept.-08*	*oct.-08*	*nov.-08*	*déc.-08*	Moy 2008	var 08/07
Capitaine	1	kg	1244	992	932	1075	1016	1077	743	1025	930	1329	1272	1178	1133	865	1048	6
Capitaine séché salé (Guedj beurr)	1	kg											2225	2144	2604	2997	2492	
Carpe	1	kg	649	740	958	822	895	810	688	708	1014	975	1001	1011		1070	905	22
Dorade rose (diarègne)	1	kg									608		1339	1426	1312	1770	1291	
Pageot ("youfouf")	1	kg									914		975	867	956	1002	943	
Rouget	1	kg	855	651		521		769	977	811	757		740	705	968	1090	815	25
Sardinelles fraiches	1	kg	252	211	111	629	122	143	66	122	174	229	206	174	122	163	188	-11
Sardinelles fumées (Kethiath)	1	kg	585	692	297	478	228	205	169	290	395	526	480	619	248	260	350	-49

Source : SRSD-Saint-Louis

IV. Evolution des prix des produits énergétiques

Graphique 24 : Evolution mensuelle des prix des produits énergétiques

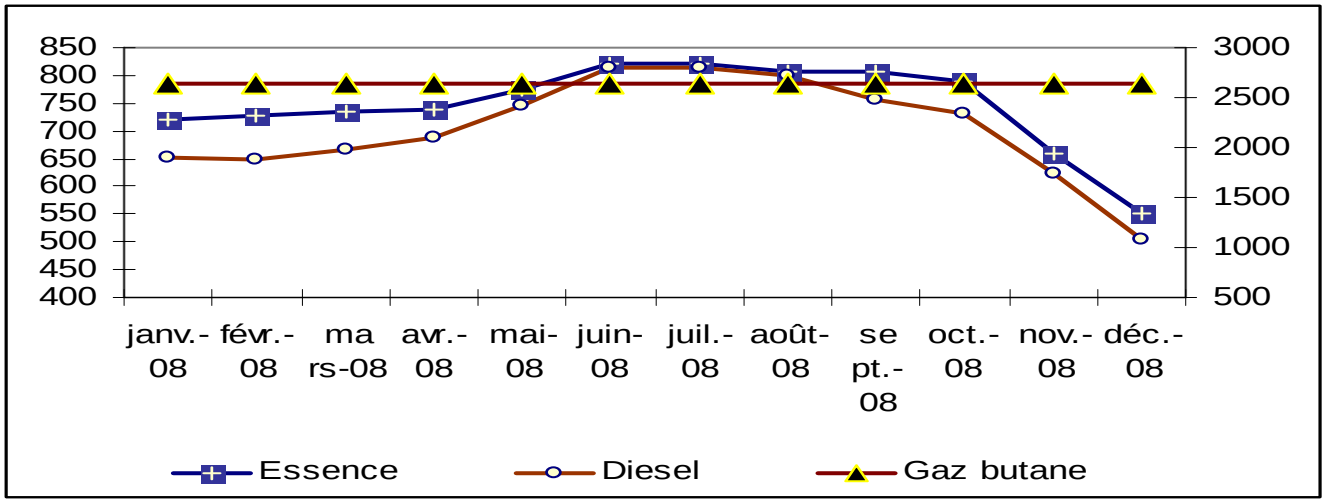

Source : SRSD-Saint-Louis

Conclusion

Au cours des deux dernières années, les prix des biens de consommation ont connu d'importants mouvements à la hausse. Ces accroissements de prix ont des causes aussi bien internes qu'externes. Le fort taux d'ouverture du Sénégal synonyme de sa forte dépendance vis-à-vis du reste du monde conjugué au faible rythme de progression d'exploitation de ses potentialités économiques explique sa vulnérabilité par rapport à la conjoncture internationale. Cette hausse des prix non suivie par une hausse proportionnelle des revenus des populations se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de ces dernières. Il importe de prendre des initiatives aussi bien au niveau national qu'à l'échelle de la région afin de réduire sensiblement la dépendance alimentaire du Sénégal par rapport à l'extérieur.

CHAPITRE XVI : JEUNESSE ET SPORTS

Introduction

La région de Saint-Louis, à l'image du reste du Sénégal est caractérisée par la jeunesse de sa population. Le nombre important de jeunes conditionne le développement économique de la région par leur implication ou leur pleine et entière participation à toutes les activités socio économiques qui rythment la vie de la région. A cet effet, l'inspection régionale de la jeunesse en rapport avec les instruments mis en place par l'Etat et l'appui de certains partenaires, accompagnent la jeunesse dans leurs activités de développement. Cette jeunesse s'illustre aussi dans le domaine du sport à travers les différentes représentations dans les compétitions nationales et internationales et dans différentes disciplines. La présence dans la région d'équipes évoluant dans les championnats nationaux (football, basket, etc.), l'organisation annuelle du tournoi international de judo à Saint-Louis, la participation de certaines aux championnats africains (la Linguère de Saint-Louis) atteste non seulement de l'importance du sport dans la région, mais aussi du rôle stratégique que joue la région dans le développement du sport au Sénégal.

I. Activités des jeunes

Dans le DSRP 2 l'Etat du Sénégal avait inscrit comme stratégie, le renforcement des programmes d'insertion sociale et économique des jeunes. Pour la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie des instruments ont été créés et exécutés dans les régions. C'est dans ce cadre que le Fonds National de Promotion de la jeunesse (FNPJ), l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) et le Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) ont été mis en place. Ainsi, 285 jeunes de la région de Saint-Louis ont bénéficiés des financements du FNPJ et du FIJ pour un montant global de 596 125 049 francs. Ce financement a permis la création de 2050 emplois.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus par les jeunes filles adolescentes membres des Clubs d'adolescentes du CDEPS de Saint-Louis, l'UNFPA a permis la création de 110 emplois a travers un financement d'un montant de 10 millions de francs CFA.

II. Statistiques des ASC et club par disciplines sportives

Structures de gestion des disciplines sportives

Il existe deux types de structures de gestion des sports que sont les ligues d'une part et les structures d'exceptions telles que les CRG (Comité Régional de Gestion) et les CRP (Comité régional Provisoire) d'autre part.

Les ligues constituent les structures de représentation des fédérations délégataires de pouvoirs au niveau régional. Les clubs en constituent les éléments de base. La région de Saint- Louis compte quatorze (14) ligues (voir le tableau ci-dessous).

Les comités régionaux de gestion et les comités régionaux provisoires sont des structures d'exceptions. Elles n'obéissent pas au processus normal d'élection qui caractérise le mouvement associatif. Leur mandat est nominatif et l'autorité propose à la signature du Gouverneur un arrêté qui formalise leur existence légale. Les disciplines concernées figurent dans le tableau ci après.

Au vu du tableau qui suit, beaucoup de disciplines sportives sont à la fois représentées et pratiquées dans la région de Saint-Louis. Le football apparaît la discipline la plus pratiquée avec notamment la présence de 24 clubs, 43 écoles, 293 techniciens et 1324 licences de football. Le football est suivi du JUDO, si l'on prend le critère du nombre de personnes qui ont leur licence dans la discipline qui est de 537 en 2008. Les statistiques montrent que ces deux dernières disciplines sont suivies par le Volley Ball (379 licences), le handball (363 licences), le Karaté (315 licences) et le Basketball (318 licences). Les détails des autres disciplines figurent dans le tableau.

Tableau 80 : Répartition des structures de gestion par discipline sportive en 2008

Structures	Nombre de Clubs	Nombre d'écoles de sports	Nombre de Techniciens	Nombre de Terrains ou Salles	Nombre de Licences
Comité de Normalisation de Football	24	43	293	15	**1324**
Ligue de Basket-ball	4	10	43	28	**318**
Ligue de Pétanque	6				**185**
Ligue d'Athlétisme	4	5	17	2	**226**
Ligue de Hand-ball	7	4	2	18	**363**
Ligue de Cyclisme	1				**24**
Ligue de Scrabble	4				**126**
Ligue de Karaté	15				**315**
Ligue des Sports Travaillistes					
Ligue de Judo	15				**537**
Ligue de Kung Fu Wu Shu	3		5		
Ligue de Volley-ball	3	3	13	4	**379**
Ligue de Taekwondo					
Ligue de Natation	4				**55**
Ligue de Jeux de Dames	12				**75**
CRP Canoë-kayak et Aviron	6				
CRG Lutte	3	14	2		
CRP Escrime					
CRP Boxe					

Source : Service Régional des Sports de Saint-Louis

Situation des ASC

La région de Saint-Louis compte en 2008, 327 associations sportives et culturelles (ASC) réparties dans les départements de Saint-Louis (131), Dagana (131) et Podor (75). Ces chiffrent montrent une concentration des ASC dans le département Saint-Louis, comparé au reste de la région.

Graphique 25 : Nombre d'ASC et de zones par département

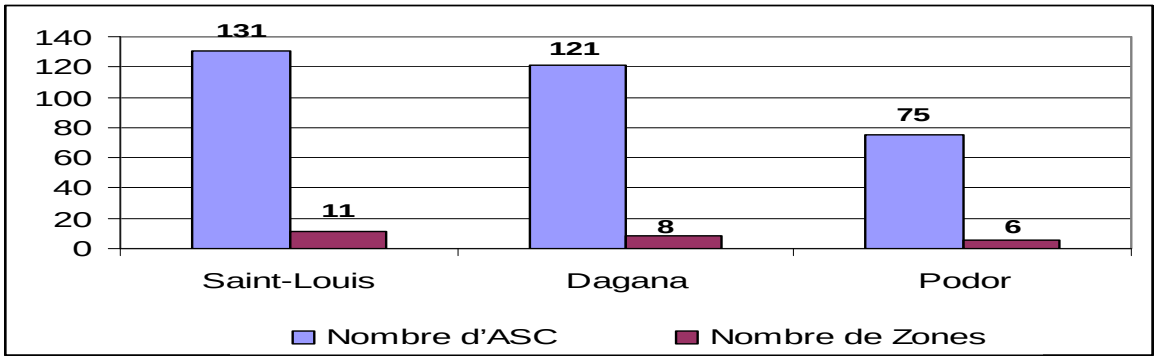

Source : Service Régional des Sports de Saint-Louis

Infrastructures sportives

La présence d'infrastructures constitue un élément fondamental pour le développement du sport. En effet, la disponibilité d'infrastructures sportives aussi bien en quantité qu'en qualité est un déterminant des performances enregistrées. La région de Saint-Louis compte en 2008 34 aires de jeu, 6 terrains clôturés, 13 plateaux multifonctionnels, 2 salles, 9 stades et un stadium qui se trouve dans le département de Saint-Louis. La répartition des infrastructures par département laisse apparaître un déséquilibre à l'avantage du département de Saint-Louis. Le département de Podor ne dispose que de 4 plateaux multifonctionnels et d'un stade alors qu'il est le plus grand département de la région aussi bien du point de vue de la superficie que de la démographie.

Tableau 81 : Répartition des infrastructures sportives selon le département

Département	Aires de jeu	Terrains Clôtures	Plateaux multifonctionnels	Salles	Stadium	Stade
Saint-Louis	23	5	3	2	1	4
Dagana	11	1	6			4
Podor			4			1
Total	34	6	13	2	1	9

Source : Service Régional des Sports de Saint-Louis

Personnel d'encadrement technique

Le volet formation constitue un levier essentiel dans la politique sportive. La demande reste très forte en techniciens pour encadrer la politique et asseoir une bonne promotion du sport à la base. Aujourd'hui, dans la région de Saint-Louis avec la multiplication des associations, écoles de sport (131 au total), les besoins en formation du mouvement sportif se font de plus en plus pressants. La situation des techniciens au niveau régional révèle aujourd'hui un déficit à combler pour assurer un bon encadrement des clubs (82 au total), associations et écoles de sports qui existent.

La région de Saint-Louis compte 457 personnes d'encadrement technique en 2008, dont plus de la moitié se trouve dans le département de Saint-Louis. Parmi ce personnel d'encadrement, près de 81% sont des initiateurs soit 370 et seuls 3,3% ont le niveau du 3ème degré, soit un total de 15 dans toute la région.

Tableau 82 : Situation du personnel d'encadrement technique par niveau et selon le département

	Niveau				
Département	**Initiateur**	**1er degré**	**2ème degré**	**3ème degré**	**TOTAL**
SAINT-LOUIS	223	27	16	11	277
DAGANA	88	11	8	1	108
PODOR	59	6	4	3	72
TOTAL	370	44	28	15	457

Source : Service Régional des Sports de Saint-Louis

III. Résultats sportifs enregistrés en 2008

La région de Saint-Louis fait partie des régions les plus présentes aussi bien dans les participations aux compétitions nationales et internationales que sur le plan des performances enregistrées. Durant la période 2008/2009, la région s'est le plus illustrée au JUDO où 3 médailles d'or ont été décrochées dont 2 dans le championnat national et une en championnat d'Afrique.

En plus du JUDO, la région a obtenue des médailles d'or, d'argent et de bonze lors des compétitions nationales dans les disciplines telles le Basketball, la Natation et l'athlétisme. Les détails sont regroupés dans le tableau qui suit.

Les mesures visant à améliorer l'offre d'infrastructures sportives adaptées, diversifiées et de qualité associées au renforcement du personnel technique d'encadrement permettront d'accroitre les chances des sportifs de la région de remporter plus de médailles lors des compétions nationales et internationales.

Tableau 83 : Performances enregistrées en 2008/2009

Discipline	Evènement	Catégorie	Distance	Classement
JUDO	Championnat du Sénégal	Dame		1ère (or)
	Championnat d'Afrique	Dame		1ère (or)
	Championnat du Sénégal/ Equipe			1ère (or)
ATHLETISME	Championnats Nationaux Cadets / Juniors	Cadets	1500 m	3e
		Juniors Hommes	3000 m	2e
		Juniors Dames	3000 m	2e
		Juniors Dames	3000 m	3e
		Juniors dames	200 m	3e
		Cadet	Hauteur	2e
	Coupe du Ministre de la Jeunesse et des Sports	Cadet	1500 m	2e
		Junior homme	3000 m	3e
		Benjamin	1000 m	2e
		Minime garçon	1000 m	3e
BASKET-BALL	Championnat du Sénégal	Hommes, UGB		2e
	Championnat du Sénégal	Dames, SLBC		2e
	Coupe du Sénégal	Juniors, dames		1ère
NATATION	Championnat du Sénégal (triathlon)	benjamin		1er
	Traversée Dakar Gorée (circuit Voile d'or- Gorée)	Toute catégorie		1er

Source : Service Régional des Sports de Saint-Louis

Conclusion

La structure de la population de la région de Saint-Louis montre qu'elle est majoritairement composée de jeunes. A cet effet, une véritable politique de jeunesse permettant d'élargir et de diversifier les opportunités d'emplois et de formations afin de lutter plus efficacement contre le chômage qui aggrave l'exode rural et l'émigration. Cette jeunesse devrait aussi être d'avantage accompagnée dans ses activités sportives pour améliorer les performances de la région dans le secteur aussi bien à l'échelle nationale que dans les compétitions internationales.

CHAPITRE XVII : ASSISTANCE

Introduction

La société prise globalement fait face à des fléaux qui tantôt n'épargnent aucun segment de la population, tantôt affectent une catégorie particulière de cette dernière. Suivant les formes de dangers ou les types d'assistance, des structures spécialisées sont mises en place par l'Etat. Ainsi, le groupement national des sapeurs pompiers intervient dans des cas d'accident, de noyade, d'incendie et d'autres formes de détresses connexe alors que le service de l'action éducative en milieu ouvert œuvre pour la protection des enfants contre les méfaits de la société et contre les abus de toute sorte fait à leur endroit.

Ce chapitre fait la synthèse de la situation de ces différentes formes d'assistance dans la région en 2008. Pour disposer de situations plus exhaustives, il est nécessaire de se référer aux rapports annuels de ces structures de l'Etat.

I. Activités du GNSP (Groupement National des Sapeurs Pompiers)

Dans la région de Saint-Louis, le groupement national des sapeurs pompiers est composé de la 51ième compagnie de Saint-Louis, du centre de secours de Richard-Toll et du centre de secours de Podor. Les statistiques ci-dessous concernent les différentes sous composantes du GNSP qui se trouvent dans la région de Saint-Louis.

Les activités du groupement national des sapeurs pompiers ont sensiblement augmenté entre 2007 et 2008. Le nombre total de sorties est passé de 997 en 2007 à 2033 en 2008, correspondant à une hausse annuelle de 104%. Le nombre moyen de sorties par jour des sapeurs pompiers est passé de 2,7 en 2007 à 5,6 en 2008. Ainsi, le nombre moyen de sorties a plus que doublé en une année.

Les activités d'assistance ont été les plus importantes en 2007 et en 2008, alors que les sorties liées aux incendies ont connu la plus forte croissance. Ces dernières sont passées de 80 en 2007 à 489 en 2008, soit une progression annuelle de 511%.

Graphique 26 : Evolution des activités du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008

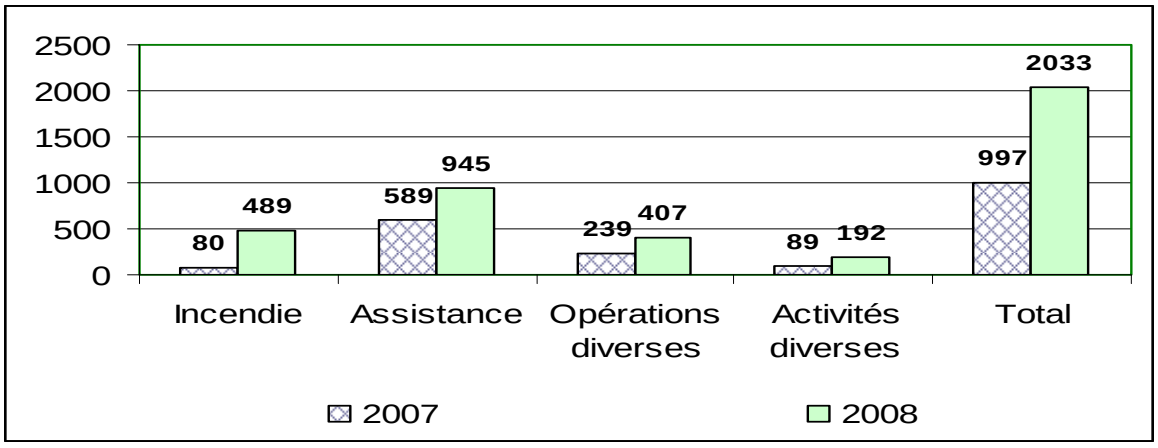

Source : GNSP de Saint-Louis

Incendies

Le nombre d'incendies en 2008 est de 86, soit 54% de hausse comparée à l'année qui a précédé. Cette hausse est consécutive à celle enregistrée au niveau des habitations dont le nombre est passé de 20 à 68. Les incendies observés dans les établissements publics ont connu une baisse de 56% entre 2007 et 2008.

Tableau 84 : Evolution des incendies par type du GNSP de la région de Saint-Louis entre 2007 à 2008

Année	2007	2008	var 08/07
type d'incendie			
Habitation	20	68	240%
Etablissements Recevant du Public	18	08	-56%
Autres risques	18	10	-44%
Total	56	86	54%

Source : GNSP de Saint-Louis

Assistance

Le nombre total d'assistance est passé de 588 en 2007 à 945 en 2008, soit un accroissement annuel de 61%. L'assistance pour cause de maladie est le type le plus important aussi bien de par le nombre que par l'accroissement. Le nombre de sorties pour assister des malades est de 437 en 2008. Ce nombre a connu un accroissement de 87% entre 2007 et 2008. Les sorties pour causes d'accidents constituent les plus importantes après les maladies. En effet, elles sont passées de 185 à 315 entre 2007 et 2008 correspondant à un croît de 70%. Le nombre d'assistance de personne en danger a enregistré une hausse annuelle de 16% entre 2007 et 2008, passant ainsi de 167 à 193.

Tableau 85 : Evolution de l'assistance du GNSP de la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008

Année	2007	2008	var 08/07
Type d'assistance			
Accidents	185	315	70%
Asphyxies	02		-100%
Maladies	234	437	87%
Personne en danger	167	193	16%
Total	588	945	61%

Source : GNSP de Saint-Louis

Opérations diverses

Le nombre de corps sans vie s'est accru de 63% entre 2007 et 2008. En effet, 117 corps sans vie ont été enregistrés en 2008 contre 72 en 2007. Les sorties des sapeurs pompiers pour des problèmes d'assainissement ont connu un important croît en 2008. La bonne pluviométrie associée à la proximité de la nappe phréatique et de la présence du fleuve tout au long de la région contribuent à accroitre les problèmes d'assainissement. Les alertes motivées sont passées de 125 en 2007 à 160 en 2008, soit une hausse de 28%. Elles constituent le type d'opération le plus important suivi de près par les services de représentation.

Tableau 86 : Evolution des opérations du GNSP de la région de Saint-Louis selon le type entre 2007 et 2008

Année	2007	2008	var 08/07
Type opérations			
Corps Sans vie	72	117	63%
Ravitaillement en eau	0		
Assainissement	43	119	177%
Alertes motivées	125	160	28%
Fausses alertes	11	11	0%
Service de Représentation	77	159	106%
Total	328	566	73%

Source : GNSP de Saint-Louis

Activités diverses

Entre 2007 et 2008, le nombre de sites inondés dans la région de Saint-Louis est passé de 20 à 14 et les sorties lors des évènements religieux sont passées de 5 à 23. Ces derniers chiffres montrent l'importance de plus en plus grandissante du nombre d'évènements religieux dans la région. La fête des deux Rakaas a occasionné 18 sorties du GNSP en 2008 contre 11 en 2007. C'est également un évènement qui a pris de l'ampleur et qui fait partie de l'agenda annuel des activités majeures de la région et plus spécifiquement de la commune de Saint-Louis. Au cours de l'année 2008, les sapeurs ont effectué 11 visites de prévention contre 2 en 2007.

Tableau 87 : Evolution des activités diverses par type du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008

Année	2007	2008
type activités		
Evénements religieux.	5	23
Visites de Prévention	2	11
Fête du 15 Août	2	
Régates	2	
Fête des 2 Rakaas	11	18
Inondation (nombre de site)	20	14
Total	42	66

Source : GNSP de Saint-Louis

II. Activités de l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert)

Le service régional de l'Action éducative en milieu ouvert est un démembrement du ministère de la justice qui a la charge de gérer la problématique de l'enfance en danger ou en conflit avec la loi. L'AEMO assure ce rôle par la prévention contre les risques de vulnérabilité chez les mineurs, l'accompagnement éducatif spécialisé, la médiation sociale ainsi que diverses formes de prises en charge des enfants vulnérables.

II.1 Situation des enfants pris en charge

Répartition des effectifs selon les décisions de justice

Le nombre d'enfants inscrits dans le registre des délits est passé de 92 à 63 entre 2006 et 2008. Cette baisse est consécutive à celle observée chez les filles dont le nombre est passé de 28 à 1 sur la même période. Le nombre de garçons qui ont commis des délits a connu une légère baisse, passant ainsi de 64 en 2006 à 62 en 2008.

Tableau 88 : Répartition des dossiers des enfants ayant commis des délits selon les décisions de justice en 2006 et 2008 et selon le sexe

Désignations	Garçons		Filles		Total	
	2006	2008	2006	2008	2006	2008
Remis aux parents sous Liberté surveillée	26	19	6	0	32	19
Remis aux parents sans liberté surveillée	10	16	17	0	27	16
Détention	25	21	3	1	28	22
Placement	3	6	2	0	5	6
Total	64	62	28	1	92	63

Source : Service Régional AEMO

Répartition des mineurs selon la nature des infractions

Le tableau ci-dessous montre que les infractions les plus courantes chez les mineurs sont le vol, les coups et blessures volontaires et l'atteinte à la pudeur. Cependant, le vol est commis uniquement par les garçons alors que l'infraction « coups et blessures volontaires » reste le seul et unique cas observé chez les filles en 2008. Le vol des garçons reste fréquent, même si le nombre a baissé de 20 entre 2007 et 2008. Le nombre de meurtres ou crimes commis par les enfants est aussi passé de 5 à 2 entre 2007 et 2008. Cependant, les coups et blessures volontaires et les coups mortels ont occasionné 5 morts en 2008. Le rapport de l'AEMO précise que les actes de violence entrainant la mort ont été commis par des jeunes issus du milieu rural et ont des soubassements socio culturels tels que le port d'arme, faire face à l'adversité, savoir se battre ou laver l'affront. Les coups mortels ont aussi été donnés pour la plupart par des jeunes appartenant au groupe socio culturel des peulhs.

Les chiffres montrent une baisse de la délinquance et de la violence faites par les enfants entre 2007 et 2008. Cependant, il importe de continuer à travailler d'avantage afin d'éradiquer ces fléaux chez les mineurs.

Tableau 89 : Répartition des enfants ayant commis des délits selon le type d'Infractions en 2007 et 2008

Désignations	Garçons		Filles		Total		
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	var 08/07
Coups et Blessures Volontaires	10	5	4	1	14	6	-8
Vol	56	39	3	0	59	39	-20
Dégradation des liens	0	0	0	0	0	0	0
Meurtre / Crime	5	2	0	0	5	2	-3
Viol	2	0	0	0	2	0	-2
Tentative de viol	2	0	0	0	2	0	-2
Coup mortel	0	3	0	0	0	3	3
Détention et Usage de drogue	4	0	0	0	4	0	-4
Atteinte à la Pudeur	4	6	0	0	4	6	2
Outrage Agent	1	0	0	0	1	0	-1
Recel	3	0	0	0	3	0	-3
Outrage publique	1	0	0	0	1	0	-1
Usurpation de fonction	1	0	0	0	1	0	-1
Incendie volontaire	2	0	0	0	2	0	-2
Infanticide	1	0	0	0	1	0	-1
Total	92	55	7	1	99	56	-43

Source : Service Régional AEMO

Répartition des effectifs selon la nature du placement

Au vu des statistiques, la prévention large constitue le type de placement le plus important. En effet, elle offre une opportunité d'interaction avec les enfants, les jeunes et les familles en vu d'anticiper sur les éventuelles situations porteuses de risque (AEMO Saint-Louis).

Tableau 90 : Effectifs des mineurs selon la nature du placement entre 2007 et 2008

Désignations	**2006**			**2008**		
	Garçon	**Fille**	**Total**	**Garçon**	**Fille**	**Total**
Délinquance Juvénile	62	12	74	54	0	54
Assistance Educative	1	1	14	31	0	31
Prévention large	80	41	121	97	78	175
Total	**143**	**54**	**197**	***182***	***78***	***260***

Source : Service Régional AEMO

Effectifs des mineurs orientés

Le tableau qui suit montre que le nombre de mineurs qui ont bénéficié d'un accompagnement éducatif spécialisé est passé de 161 en 2007 à 247 en 2008. Le nombre de ces jeunes qui ont été accompagnés par une assistance et un placement scolaire représente 64% en 2008.

Les statistiques de 2008 montrent que 9 jeunes, soit 5% des jeunes concernés, ont été inscrits dans des ateliers d'apprentissage de métiers ou centres de formation. Les enfants victimes d'abus physiques et/ ou sexuels ont représenté 5% du nombre de mineurs ayant bénéficié d'un accompagnement. Ces derniers ont fait l'objet d'une assistance médico-sociale.

Les jeunes qui ont été suivis dans la cadre de la postcure, d'un appui conseil dans le but de faciliter leur insertion, ont représenté 6%.

Les mineurs en conflit avec la loi (jeunes en détention et prévention large) ont constitué 20% du nombre de jeunes orientés. Ils ont eu droit à des mesures spéciales de protection conformément aux dispositions des conventions internationales ratifiées par le Sénégal.

Tableau 91 : Effectifs des mineurs orientés entre 2007 et 2008

Désignations	2007			2008		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Assistance et Placement scolaire	76	34	109	116	54	170
Jeunes en placement Professionnel externe	0	0	0	9	0	9
Jeune en Assistance Médico-sociale	0	0	0	9	0	9
Jeunes en situation postcure / réinsertion	9	1	10	10	0	10
Jeunes en détention	0	0	0	35	1	36
Prévention large	33	17	50	0	13	13
Total	109	52	161	179	68	247

Source : Service Régional AEMO

II.2 Situation des dossiers

Les interventions pour les médiations familiales et sociales ont représenté 44,7% des cas traités en 2008. Les nombreux conflits qui sévissent à l'intérieur ou entre ménages expliquent l'importance relative du nombre de médiations.

Tableau 92 : Répartition annuelle des dossiers

Désignations	2007		2008	
	Effectif	%	Effectif	%
Dossier d'adoption	0	0	0	0
Dossiers d'enquête de garde enfants	57	29,7	25	16,7
Dossiers de médiation familiale et sociale	65	33,8	67	44,7
Dossiers de protection et d'assistance éducative	47	24,5	29	19,3
Dossiers d'enquête de personnalité	23	12,0	4	2,7
Dossiers d'enquête de personnalité pour liberté conditionnelle			25	16,7
Total	***192***	100	***150***	100

Source : Service Régional AEMO

Conclusion

L'assistance vue sur tous ses aspects est très importante pour la survie, l'épanouissement de la population et le maintien de l'équilibre social à travers les différentes formes d'aides apportées aux couches vulnérables de la société. Les statistiques de l'AEMO ont montré d'une part une baisse de la délinquance juvénile et d'autre part l'accroissement de l'assistance fournies aux jeunes qui sont dans des situations difficiles. Ainsi, la présence des services de l'AEMO protège les enfants contre toutes les formes de violence qui leurs sont faites et accompagne ceux qui sont en conflit avec la loi. Il importe de renforcer les moyens logistiques et leurs capacités d'intervention pour une plus grande efficacité et un plus grand impact dans la réduction de la pauvreté.

CHAPITRE XVIII : ACTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Introduction

Le service régional de l'action sociale apporte son concours aux groupes vulnérables parmi lesquels on peut citer des personnes en situation d'handicap, des personnes du troisième âge, des personnes vivant avec le VIH et les personnes démunies. S'agissant des services du développement communautaire (départementaux et régional), leurs missions consistent à :

- Développer, appuyer et soutenir les initiatives locales par la promotion de petits projets productifs autour desquels s'organisent les populations ;
- Intégrer l'action multiforme développée à la base en vu de rationnaliser les interventions communautaires et de rentabiliser de manière plus accrue, les ressources locales disponibles et les apports extérieurs, ceux des ONG notamment.

Dans ce chapitre, il sera fait état de la situation dans les deux secteurs et leurs actions en faveur de leurs cibles en rapport avec les partenaires intervenant dans la région de Saint-Louis.

I. Action sociale

a. Personnes vivant avec le VIH

S'agissant des PVVIH, une ligne de crédits de deux millions (2.000.000) de FCFA a été accordée par le Programme d'appui à la réduction de la pauvreté (PAREP) devenu PRP à ESPOIR, une organisation des femmes vivant avec le VIH. De même, Patience a bénéficié également d'un financement de trois millions (3.000.000) FCFA du PRP. Seulement, ces financements ont été débloqués en fin d'année et que le suivi se fera au cours de l'année 2009.

b. Personnes en situation de handicap

Graphique 27 : Activités en faveur des personnes en situation de handicap entre 2007 et 2008

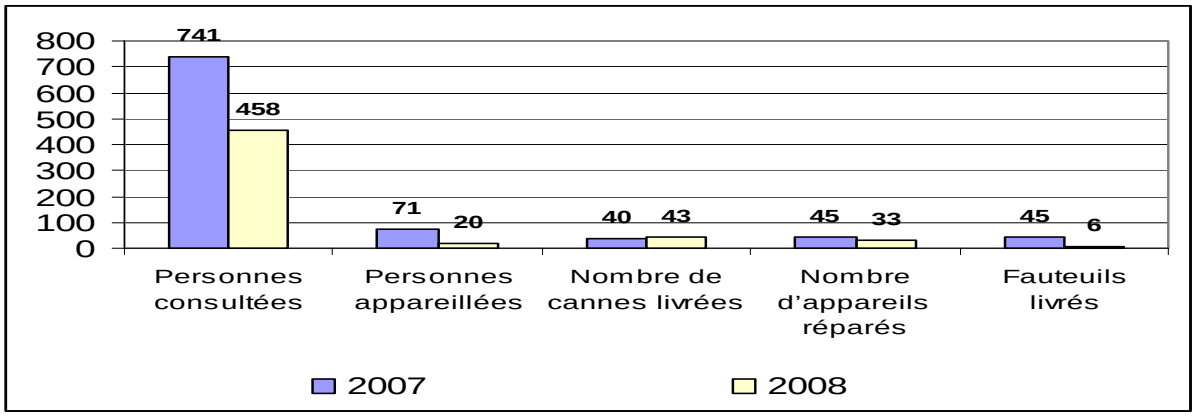

Source : Service Régional de l'Action Sociale (SRAS) Saint-Louis

Tableau 93 : Effectifs des personnes en situation d'handicaps selon le département en 2008

Désignations	Effectif	%
Dagana	1 266	39,9
Podor	1 104	34,8
Saint-Louis	800	25,3
Région	3 170	100,0

Source : Service Régional de l'action sociale (SRAS) Saint-Louis

Concernant les personnes en situation de handicap, le suivi du programme RBC se poursuit aussi bien à Saint-Louis qu'à Podor. En 2008, la RBC s'est élargie au département de Dagana avec la sélection de

10 GIE devant bénéficier chacun d'un million de franc CFA (1.000.000 FCFA). Toujours pour cette catégorie sociale, le PAREP a mis une ligne de crédits de cinq millions (5.000.000) FCFA dans chaque département au profit des organisations des personnes en situation de handicap. Au total, cent douze personnes (112) dont cinquante cinq (55) de Dagana ont bénéficié de ce financement. En outre, le Partenariat a financé plusieurs projets dont un projet de location de chaises et tentes à hauteur de six cent mille (600.000) FCFA pour le comité de Médina Courses à Saint-Louis. Un projet de même nature est également financé à Dagana pour le compte de l'association des handicapés moteurs. Par ailleurs, un projet d'atelier de couture au profit de la section féminine des handicapés de Dagana a été financé par le partenariat à hauteur de 750.000 FCFA.

c. Ainés

Pour ce qui est des aînés, et dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à la promotion des aînés, trois projets sont élaborés et financés pour un montant global de 3 000.000 FCFA.

d. Daraas

Tableau 94 : Situation des Daraas 2008

Département	Nombre	%
Dagana	-	-
Podor	164	31,30
Saint-Louis	360	68,70
Région	524	100,0

Source : Service Régional de l'action sociale

II. Développement communautaire

a. Allègement des travaux de la femme

Les matériels d'allègement des travaux de la femme sont importants à plusieurs niveaux. Ils constituent des outils de production dans le cadre des activités génératrices de revenues des femmes. Ils contribuent également au maintien des filles à l'école en réduisant de façon significative le temps accordé aux travaux domestiques. Le tableau qui suit montre que le département de Saint-Louis est mieux doté concernant les matériels d'allégement des femmes.

Tableau 95 : Situation et position d'allègement des travaux de la femme dans la Région de Saint-Louis en 2008

Désignation	Département			Région de Saint-Louis
	Saint-Louis	Dagana	Podor	
Moulins à mil	83	16	51	150
Décortiqueuses à mil	6	1	6	13
Décortiqueuses à riz	9	2	3	14
Batteuses à riz	3	7	3	13
Machines à coudre	26	9	5	40
ventilateurs	88	9	8	105
congélateurs	3	2	3	8
Bâches	2	0	0	2
Matelas	116	0	25	141
Chaises	150	150	250	550
Tabourets	90	0	0	90
Assiettes	98	0	0	98
GMP	1	2	1	4

Source : Service Régional du Développement Communautaire

b. Situation des financements,

Durant l'année 2008, les organisations communautaires ont bénéficié de la part de programme et projets du Ministère de la famille et de certains bailleurs tels que la Banque Mondiale et le Fond Mondial de financement d'un montant global de 83,66 millions de francs CFA. Le tableau ci-dessous montre que 81,2 millions de ces financements ont été accordé aux organisations de femme de la région soit une proportion de 97,0% et 2,5 millions aux personnes du troisième âge soit 3,0% du total.

Tableau 96 : Situation des financements dans la Région de Saint-Louis

Source		Bénéficiaires	Montant	Localité
Ministère de la Famille	Programme de Réduction de la Pauvreté (PRP)	Femmes de Podor	20 000 000	Niandane
				Aéré Lao
		Femmes de Dagana	10 000 000	Dagana Commune
		Organisations de femmes	10 000 000	Saint-Louis Commune
		Total PRP	40 000 000	Région de Saint-Louis
	Projet crédit pour les femmes 2008	Femmes dans la transformation	2 000 000	Région de Saint-Louis
		Organisation de femmes	30 000 000	
		Total	32 000 000	
	Fond de solidarité	Personnes du 3ème Age	2 500 500	Retraité de **l'IPRES, FNR**
Banque Mondiale	Comité National de Lutte Contre le SIDA	Organisations de femmes	4 734 000	Organisations de femmes dans la région de Saint Louis pour toutes les collectivités (causeries, plaidoyer, dépistage…)
Fond Mondial			4 430 000	
TOTAL			**83 664 500**	

Source : Service Régional du Développement Communautaire

c. Formation

Durant l'année 2008, le Programme de Réduction de la Pauvreté a financé à hauteur de 2,4 millions de francs des formations qui ont bénéficié à 398 femmes de la région de Saint-Louis. Les localités bénéficiaires étaient : Niandane, Aéré Lao, Dagana et Saint-Louis.

d. Situation des Organisations de femmes

La région compte en 2008, 1109 organisations de femmes répertoriées par les services départementaux du développement communautaire. Ces organisations sont composées de groupements de promotion féminine (GPF), de groupements d'intérêt économique (GIE) d'associations féminines et de Dahira de femmes. Les statistiques du service du développement communautaire montrent que 326 de ces organisations féminines se trouvent dans le département de Podor et les 783 autres dans les départements de Dagana et Saint-Louis, qui ne faisaient qu'un seul département avant la réforme administrative de 2002.

Conclusion

Les ainés ou personnes âgées, les handicapés, les personnes vivants avec le VIH ainsi que les autres couches vulnérables ont bénéficié de l'appui de l'Etat et de ses partenaires à travers le service régional de l'action sociale. Les activités des services du développement communautaire montrent que des soutiens importants ont été apportés aux organisations de femmes, mais vu le poids démographique des femmes dans la population de la région et l'importance de leur contribution dans la stratégie de réduction de la pauvreté, il est nécessaire de renforcer et les appuis en leur faveur et d'élargir les champs d'actions des acteurs surtout en milieu rural.

CHAPITRE XIX : STATISTIQUES DES COLLECTIVITES LOCALES

Introduction

Le nombre de collectivités locales de la région s'est sensiblement accru en 2008, suite à la dernière réforme administrative. Ainsi, la région compte 38 collectivités locales dont 19 communes, 18 communautés rurales et la région. Avec l'Agence Régionale de Développement (ARD), qui est leur structure technique et leurs différents partenaires, elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations de leur localité. Dans ce chapitre, la situation de l'accès aux services sociaux de base et les budgets alloués aux services de santé, d'éducation et d'hydraulique de certaines collectivités locales de la région.

I. Accès aux services sociaux de base

L'accès aux services sociaux de base est un combat pour tous les acteurs de la vie politique, économique et sociale. Ainsi, le gouvernement en rapport avec ses partenaires a mis en place le Programme National de Développement Local (PNDL) dont la mise en œuvre permet aux collectivités locales de se doter d'infrastructures afin d'améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base.

Activités du PNDL

Le montant des conventions entre le PNDL et les collectivités locales de la région de Saint-Louis s'est élevé à 1,084milliard de francs cfa en 2008. Ce montant a permis la réalisation de 182 microprojets réparti entre les secteurs de l'éducation (78), de la santé (38) de l'hydraulique (23), d'infrastructures socio économiques (23) et de l'assainissement (1).

Ainsi, dans le secteur de l'éducation le PNDL a permis la construction et l'équipement de 53 salles de classes, la construction de 9 murs d'écoles et la réhabilitation de 11 salles de classes etc.

Dans le secteur de la santé 22 cases de santé ont été construites et équipées, 5 édifices complémentaires construits, 5 structures sanitaires équipées et 4 structures réhabilités et l'achat d'une ambulance.

Concernant l'accès à l'eau potable, le PNDL a permis le fonçage de 30 puits, la réalisation de 7 AEP (adduction d'eau potable), la réhabilitation de 2 puits et la mise à niveau d'un réservoir et d'un puits forage.

Tableau 97 : Répartition des conventions entre le PNDL et les collectivités locales de la région de Saint-Louis selon le secteur

SECTEUR	Nb MP	FECL	IDA	CL	TOTAL	Taux
Education	78	188 903 168	236 128 960	47 225 792	472 257 920	44%
Santé	38	102 812 800	128 516 000	25 703 200	257 032 000	24%
Hydraulique	42	92 620 000	115 775 000	23 155 000	231 550 000	21%
ISE	23	46 253 232	57 816 540	11 563 308	115 633 080	11%
Assainissement	1	3 200 000	4 000 000	800 000	8 000 000	1%
Total	182	433 789 200	542 236 500	108 447 300	1 084 473 000	100%

Source : ARD –Saint-Louis

Le graphique ci-dessous montre que sur le montant global des conventions signées entre le PNDL et les collectivités locales de la région, 44% a été consacré à l'éducation, 24% à la santé, 21% à l'hydraulique, 11% aux infrastructures socio-économiques et 1% à l'assainissement. Ces chiffres

révèlent l'importance stratégique donnée aux secteurs de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique. La poursuite de ses efforts permettra aux collectivités locales de converger vers les indicateurs cibles des OMD.

Graphique 28 : Répartition des microprojets par secteur

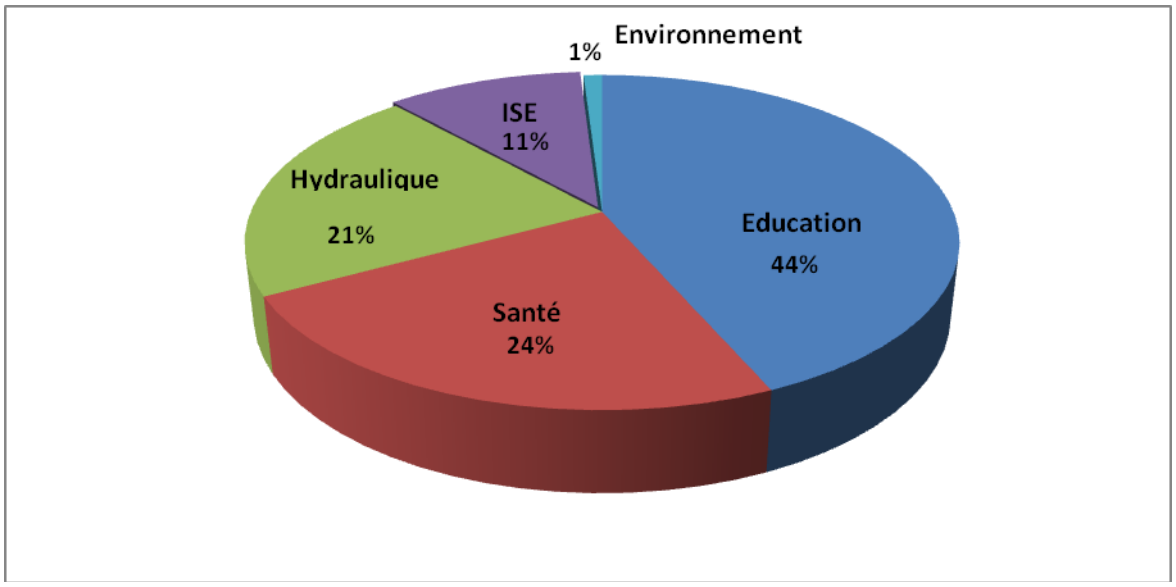

Source : ARD –Saint-Louis

Situation des infrastructures par communauté rurale

Le tableau qui suit montre qu'en zone rurale la couverture en forage dans la région est de 4340 personnes pour un forage. Cette moyenne cache cependant des disparités entre les communautés rurales de la région. En effet, les communautés rurales de Mery et de Gamadji Sarre sont les plus couvert avec des ratios respectifs de 1771 et 2841 personnes pour un forage tandis que la communauté rurale de Gandon a le ratio le plus élevé avec 12389 personnes pour un forage.

S'agissant du secteur de la santé, les chiffres donnent un ratio de 7312 personnes pour un poste de santé. Ce ratio montre que la norme de l'OMS qui est de 10.000 personnes pour un poste de santé est respectée dans la région. Cependant le tableau ci-dessous montre des disparités relativement importantes entre les différentes communautés rurales. En effet, certaines communautés rurales telles que Gnith, Fass Ngom ou Gamadji Sarre ont des ratios élevés contrastant avec les ratio des communautés rurales de Mbolo Birane, Mery ou Diama.

Comparativement aux secteurs traités ci-dessus, l'éducation et plus particulièrement l'enseignement élémentaire a les ratios les plus faibles même si l'inégale répartition des infrastructures est commune à tous ces secteurs. Il apparait à la lecture du tableau qui suit que les communautés rurales du département de Podor sont les moins couverts. Ce qui pourrait constituer une des explications de la faiblesse du taux brut de scolarisation par rapport au reste de la région.

Tableau 98 : Ratio population sur le nombre d'infrastructures sociaux de base par communauté rurale

CR	Ratio population pour		
	1 Forage	1 Ecole élémentaire	1 Poste de santé
Boke dialloube	2360	965	5310
Bokhol		1991	**11944**
Diama	2886	721	4122
Dodele	3467	**2372**	7512
Doumga Lao	**5706**	**2038**	9510
Fanaye	**4720**	**4196**	**12587**
Fass Ngom		657	**20354**
Gamadji Sarre	2841	**2030**	**14207**
Gandon	**12389**	791	9292
Guede village	4144	**2072**	6446
Madina Ndiathne	3964	**3567**	**11891**
Mbane	3570	1099	4760
Mbolo Birane	**4626**	1983	3965
Mery	1771	1771	4426
Ndiayene Pendao	**5141**	1977	6426
Ndiebene Gandiole		494	9386
Ngnith		959	**16305**
Ronkh	3238	1619	9715
Total rural	4340	1420	7312

Source : Enquête village 2009 et estimations démographiques

II. Budgets des collectivités locales

Dans cette partie du chapitre, seules les données des collectivités locales du département de Saint-Louis et du conseil régional seront abordées, les autres n'étant pas disponibles.

Les données sur le budget du Conseil Régional de Saint-Louis de 2008 montrent un taux de réalisation des budgets alloués aux secteurs sociaux globalement faibles. En effet, la lecture du tableau ci-dessous que des taux de réalisation de 12,2%, 94,6% et 0% pour les secteurs respectifs de l'éducation, la santé et l'hydraulique. Il apparait en outre que les budgets alloués au fonctionnement ont des taux de réalisation plus élevés que ceux de l'investissement. En effet, le taux de réalisation du budget de fonctionnement du secteur de l'éducation est de 34,1% contre 10,9% pour l'investissement. S'agissant de la santé ces taux sont de 94,6% et 0%, respectivement.

Sur la répartition du budget du Conseil Régional entre le fonctionnement et l'investissement dans les secteurs considérés, il apparaît une large prédominance du premier au détriment du second. Sur les prévisions du budget consacré à l'éducation 94% était destiné au fonctionnement et 6% à l'investissement. Cependant, la partie réalisation montre que 16% des dépenses ont été consenties au fonctionnement et 84% à l'investissement.

Concernant la commune de Saint-Louis, le taux de réalisation pour le secteur de l'éducation est de 37,7% dont 43,5% pour le fonctionnement et 0% pour l'investissement. Ces taux sont de 79,3%, 88,0% et 42%, respectivement pour le secteur de la santé.

La répartition du budget entre les rubriques fonctionnement et investissement est à la faveur de la première. En effet, la proportion accordée au fonctionnement dans les prévisions du budget de

l'éducation est de 87% en 2008 contre 13% pour l'investissement. Sur les réalisations, les 100% ont été dépensé dans le fonctionnement. S'agissant de la santé, 81% des prévisions étaient destinées au fonctionnement et 19% à l'investissement. L'exécution du budget montre cependant que les 9/10 sont allés au fonctionnement.

Le budget de la communauté rurale de Gandon a connu des taux de réalisation de 79,3%, 56% et 0,8% pour les secteurs respectifs de l'éducation, la santé et l'hydraulique. Concernant l'éducation ce taux est de 93,9% pour la partie fonctionnement et 76,3% pour l'investissement. S'agissant de la santé, le taux de réalisation est de 100% pour la rubrique fonctionnement et 52,6% pour l'investissement. Pour ce qui est du secteur de l'eau seule la partie investissement a été budgétisée et le taux de réalisation associée est de 0,8%.

La part du budget exécuté de la communauté rurale de Gandon allouée au fonctionnement pour le secteur de l'éducation est de 20% contre 80% pour l'investissement. S'agissant du secteur de la santé ces taux sont de 14% et 86%, respectivement.

La communauté rurale de Mpal a enregistré un taux de réalisation de son budget de l'éducation de 92,9% dont 87,7% pour le fonctionnement et 94,2% pour l'investissement. Le budget du secteur de la santé a connu un taux de réalisation de 23,4%, dont 66,2% pour le fonctionnement et 21,2% pour l'investissement. Le taux de réalisation pour l'hydraulique est de 24,5% et ne concerne que l'investissement.

Sur la répartition du budget exécuté entre fonctionnement et investissement, les données sur le budget de Mpal montrent des proportions respectives de 19% et 81% pour le secteur de l'éduction et 14% et 86% pour la santé.

Les parties des budgets des collectivités locales traitées dans ce document montrent que les communautés rurales du département de Saint-Louis font de meilleures prévisions budgétaire d'une part et accorde beaucoup plus d'importance à l'investissement par rapport au fonctionnement.

Tableau 99 : Montants alloués par les collectivités locales du département de Saint-Louis aux secteurs sociaux de base en 2008

Collectivité Locale	Secteur	Type dépense	Prévision	Réalisation	taux de réalisation
Conseil Régional	**Education**	Fonctionnement	44051410	14999960	34,1%
		Investissement	743926538	80882531	10,9%
		Total	787977948	95882491	12,2%
	Santé	Fonctionnement	13336267	12619482	94,6%
		Investissement	0	0	
		Total	13336267	12619482	94,6%
	Hydraulique	Fonctionnement			
		Investissement	23015550	0	0,0%
		Total	23015550	0	0,0%
Commune de Saint-Louis	**Education**	Fonctionnement	52292632	22765460	43,5%
		Investissement	8096666	0	0,0%
		Total	60389298	22765460	37,7%
	Santé	Fonctionnement	96053707	84528008	88,0%
		Investissement	22550000	9480002	42,0%
		Total	118603707	94008010	79,3%
	Hydraulique	Fonctionnement			
		Investissement			
		Total	0	0	
Communauté Rurale de Gandon	**Education**	Fonctionnement	8538370	8021050	93,9%
		Investissement	41375000	31574764	76,3%
		Total	49913370	39595814	79,3%
	Santé	Fonctionnement	5063165	5062460	100,0%
		Investissement	65023076	34198856	52,6%
		Total	70086241	39261316	56,0%
	Hydraulique	Fonctionnement			
		Investissement	45257420	353835	0,8%
		Total	45257420	353835	0,8%
Communauté Rurale de Mpal	**Education**	Fonctionnement	3282500	2877902	87,7%
		Investissement	12695880	11961360	94,2%
		Total	15978380	14839262	92,9%
	Santé	Fonctionnement	4148490	2747510	66,2%
		Investissement	80400000	17060332	21,2%
		Total	84548490	19807842	23,4%
	Hydraulique	Fonctionnement			
		Investissement	12700000	3117711	24,5%
		Total	12700000	3117711	24,5%

Source : TPR de Saint-Louis

Finances de collectivités locales

Tableau 100 : Situation des finances des collectivités locales

Opérations / Postes	Recettes	Dépenses	Solde
Saint-Louis	2800154161	2256991889	543162272
Dagana	1933992323	1471782578	462209745
Podor	1623077189	1224307528	398769661
Total Région	**6357223673**	**4953081995**	**1404141678**

Source : TPR de Saint-Louis

Conclusion

Le développement local est une préoccupation de tous mais il constitue aussi un défi majeur à relever vu le rôle de plus en plus important accordé aux collectivités locales dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Suite à la dernière réforme administrative de 2008, la région de Saint-Louis a connu un accroissement relativement important du nombre de ses collectivités locales. Afin d'assoir un développement harmonieux durable de ces dernières il est important de réduire les disparités intra et inter communautaires sur la répartition des infrastructures sociaux de base et de relever la part des budgets allouée aux dépenses d'investissement.

CHAPITRE XX : STATISTIQUES DOUANIERES

Introduction

La douane joue un rôle clé au sein de l'économie sénégalaise, à travers ses missions fiscales, économique et de facilitation des échanges. Ainsi, à travers les taxes qu'elle collecte, elle participe au financement du budget nation. Elle contribue également à la préservation des acquis liés à l'emploi salarié en protégeant les entreprises nationales à travers la lutte contre les importations de produits prohibés. Les consommateurs et les producteurs nationaux sont également protégés notamment par le contrôleur des produits agricoles (arachide) ou des biens de consommation courante (gaz, riz etc.) qui font l'objet de subvention de la part de l'Etat.

La région de Saint-Louis, de par sa position géographique et de par sa structure économique est très sensible à toutes ces questions. En effet, elle abrite les unités industrielles du Sénégal qui produisent le sucre et la tomate, deux produits qui font l'objet de fraude en provenance de pays voisins n'appartenant pas à l'UEMOA. La région nord produit la plus grande part du riz local subventionné qui est exporté illégalement. La troisième particularité de la région est la longue frontière qu'elle partage avec la République Islamique de Mauritanie, qui n'est membre ni de l'UEMOA, ni de CEDEAO. Tous ces éléments justifient l'importance stratégique de la douane dans la région nord.

I. Echanges transfrontaliers

Les échanges transfrontaliers entre le Sénégal et la RIM apparaissent à travers les statistiques des autres secteurs tels que l'élevage et la pêche. Toutefois, d'autres produits sont concernés par ces échanges même s'ils ne figurent pas dans cette édition. Ainsi, les statistiques de l'élevage montrent des entrées de bétails venant de la RIM tandis que les statistiques de la pêche laissent apparaître une quantité de 31 tonnes de poissons exportée vers la RIM en 2008.

II. Situation de la fraude

Les produits frauduleux peuvent être classés en deux catégories. D'une part les produits prohibés venant de la RIM (République Islamique de Mauritanie) et dont l'entrée sur le territoire sénégalais est illégale et d'autre part les produits nationaux qui sont subventionnés par l'Etat du Sénégal qui font l'objet d'exportations vers la RIM. Dans cette partie seuls les principaux produits sont pris en compte, autrement la liste des produits cités dans ce document n'est pas exhaustive. La valeur totale de ces principaux produits s'élève à 722 millions de francs CFA en 2008. Durant l'année 2008, 354 prévenues ont été arrêtés dans le cadre de la lutte contre la fraude.

Produits importés

Chaque année la douane saisie des biens entrés irrégulièrement sur le territoire national. Ces saisies permettent de protéger les industriels, de préserver les acquis sur l'emploi et les consommateurs sénégalais contre les produits nocifs à la santé. Ainsi, les données ci-dessous concernent la Subdivision douanes de Saint-louis qui regroupe les régions administratives de Saint-Louis et de Matam. En 2008, 123,37 tonnes de sucre correspondant à une valeur environ 58 millions de Fcfa ont été saisie. L'huile vient après le sucre sur la liste des produits alimentaires saisis avec 16.570 litres, soit 11,599 millions de Fcfa de valeur S'agissant de lutte contre le narco trafic, les statistiques douanières montrent que 68 kilogrammes ont été saisis en 2008.

Tableau 101 : Principaux produits venant de la RIM et saisis par la Douane

Nature de marchandises	quantité	unité	valeur (Fcfa)	%
Sucre	123 370	kgs	57 983 900	8,0
Huile	16 570	litres	11 599 000	1,6
Téléphones portables	2 141	unités	42 820 000	5,9
Véhicules	88	unités	484 000 000	67,0
Médicaments	Divers	-	18 212 000	2,5
Textile (tissus et confections)	Divers	-	59 944 000	8,3
Drogues	68	kgs	6 800 000	0,9

Source : Subdivision des douanes de Saint-Louis

Le graphique ci-dessous montre que les véhicules constituent les plus importantes saisies en valeur parmi les principaux produits concernés. Ils représentent 71% du total en 2008. Le reste est réparti entre les produits textiles (9%) ; le sucre (8%), les téléphones portable (6%), les médicaments (3%), l'huile (2%) et les drogues (1%).

Graphique 29 : Principaux produits venant de la RIM et saisis par la Douane

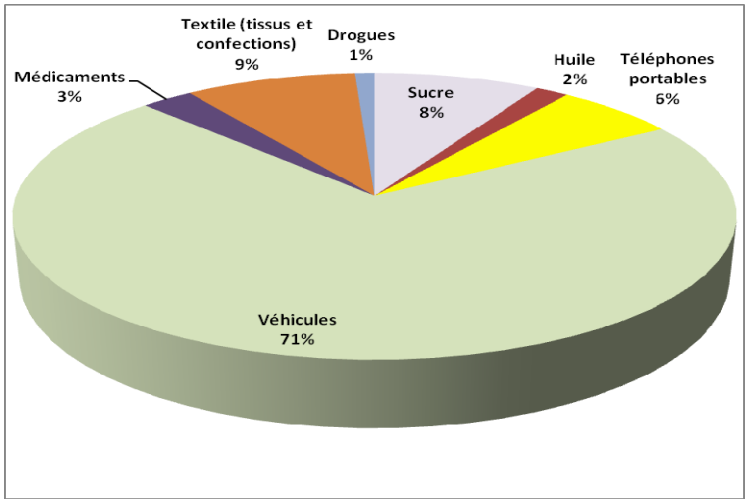

Source : Subdivision des douanes de Saint-Louis

Produits exportés

Dans le cadre de sa politique de support des ménages et des producteurs agricoles, l'Etat sénégalais subventionne chaque année certains produits, tels que le riz, le gaz, le ciment ou l'arachide. Ces subventions abaissent les prix réels de ces produits, les rendant ainsi moins chers au Sénégal comparés à certains pays limitrophes. Cependant, certains opérateurs tentent d'exporter illégalement ces biens de consommation. Ces pratiques tendent à produire l'effet contraire attendu de la politique de soutien de l'Etat. En effet, l'exportation illégale de ces produits crée des pénuries qui provoquent des hausses de prix et accroit aussi les spéculations. Les produits les plus importants saisis par la douane en 2008 dans la région nord sont le riz, le ciment, le gaz, le gazoil, le maïs et le sorgho.

Tableau 102 : Produits subventionnés saisis en 2008 par la douane

Nature de marchandises	quantité	unité	valeur (Fcfa)	%
Riz	33 950	kgs	10 185 000	1,4
Ciment	2 190	sacs	9 594 000	1,3
Gaz	697	bonbonnes	5 083 000	0,7
Gasoil	17 380	litres	10 410 000	1,4
Maïs et Sorgho	60 000	kgs	6 000 000	0,8

Source : Subdivision des douanes de Saint-Louis

Parmi les principaux produits saisis, le riz et le gazoil constituent la moitié en valeur. Le ciment (23%), le maïs et le sorgho (15%) et le gaz (12%) complètent la liste des principaux produits subventionnés par l'Etat et saisis par les services de la douane dans les région nord en 2008.

Graphique 30 : Produits subventionnés saisis en 2008 par la douane, selon les proportions

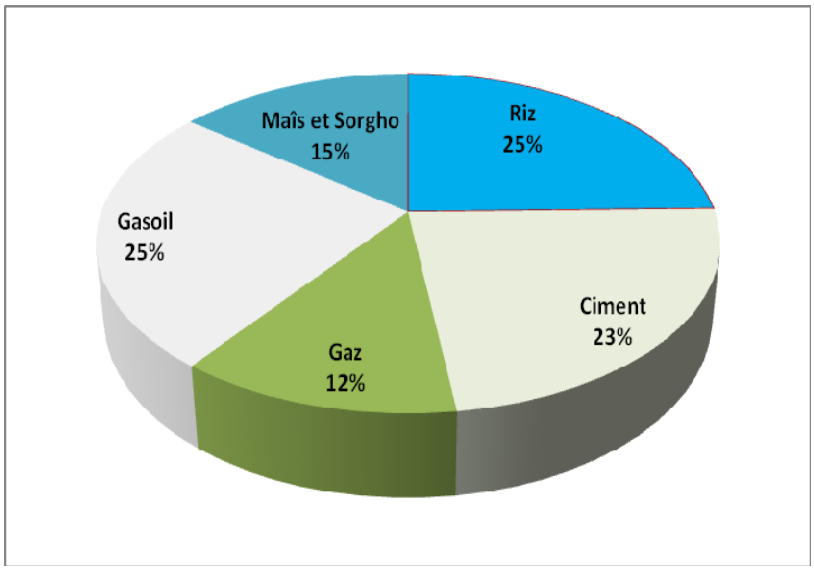

Source : Subdivision des douanes de Saint-Louis

Conclusion

Les actions de la douane sont bénéfiques pour toutes les composantes de l'économie sénégalaise. En effet, les données et les analyses faites ci-dessous montrent que les industriels, les agriculteurs, les consommateurs et les commerçants réguliers ont besoin des services de la douane. Cependant, la longueur de la frontière entre le Sénégal et la RIM conjugué aux moyens limités des soldats de l'économie expliquent la complexité de la tâche.

PARTIE II : DEPARTEMENTS

FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE DAGANA

LIBELLE DE L'INDICATEUR	ANNEE	VALEUR
Pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté	2005-2006	23,1%
Population	2008	231743
Nombre de ménages	2002	23152
Nombre de concession	2002	18085
Superficie (km²)	2008	5208
Densité (hbt/km²)	2008	44
Nombre de Communes	2008	5
Nombre d'Arrondissements	2008	2
Nombre de Communautés Rurales	2008	5
Nombre de villages officiels	2008	184
Superficies aménagées	2008	
Nombre d'écoles primaires	2008	205
Taux brut de scolarisation au primaire (%)	2008	86%
Nombre de collèges	2008	16
Nombre d'écoles secondaires	2008	4
Nombre de postes de santé	2008	
Nombre de centres de santé	2008	2
Nombre d'hôpitaux	2008	0
Taux de mortalité maternelle	2008	
Proportion d'accouchement assisté par du personnel formé	2008	29,15%
Nombre de forages	2008	8
Activités économiques dominantes	Agriculture, agro-industrie, élevage, commerce	

FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

LIBELLE DE L'INDICATEUR	ANNEE	VALEUR
Pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté	2005-2006	32,2%
Nombre de ménages	2002	23531
Nombre de concession	2002	18749
Superficie (km²)	2008	879
Densité (hbt/km²)	2008	44
Nombre de Communes	2008	2
Nombre d'Arrondissements	2008	1
Nombre de Communautés Rurales	2008	3
Nombre de villages officiels	2008	138
Superficies aménagées	2008	
Nombre d'écoles primaires	2008	156
Taux brut de scolarisation au primaire	2008	107%
Nombre de collèges	2008	27
Nombre d'écoles secondaires	2008	9
Nombre de cases de santé	2005	31
Nombre de maternités rurales	2005	4
Nombre de postes de santé	2008	15
Nombre de centres de santé	2008	1
Nombre d'hôpitaux	2008	1
Taux de mortalité maternelle	2008	
Proportion d'accouchement assisté par du personnel formé	2008	47,4%
Nombre de forages	2008	
Activités économiques dominantes	Pêche, tourisme, artisanat, commerce, maraîchage, services	

FICHE SYNOPTIQUE DU DEPARTEMENT DE PODOR

LIBELLE DE L'INDICATEUR	ANNEE	VALEUR
Pourcentage de ménage vivant en dessous du seuil de pauvreté	2005-2006	21,8%
Nombre de ménages	2002	35535
Nombre de concession	2002	26199
Superficie (km²)	2008	12947
Densité (hbt/km²)	2008	27
Nombre de Communes	2008	12
Nombre d'Arrondissements	2008	4
Nombre de Communautés Rurales	2008	10
Nombre de villages officiels	2008	236
Superficies aménagées	2008	
Nombre d'écoles primaires	2008	258
Taux brut de scolarisation au primaire	2008	74%
Nombre de collèges	2008	21
Nombre d'écoles secondaires	2008	5
Nombre de postes de santé	2008	
Nombre de centres de santé	2008	2
Nombre d'hôpitaux	2008	1
Proportion d'accouchement assisté par du personnel formé	2008	64,9%
Taux de mortalité maternelle	2008	
Nombre de forages	2008	97
Activités économiques dominantes	Agriculture, élevage, commerce	

Annexe 1 : Circonscriptions administratives et collectivités locales de la région de Saint-Louis

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	C0MMUNAUTES RURALES
DAGANA	Dagana Richard Toll Rosso **Gaé** **Ross-Béthio**	NDIAYE	**Ngnith**
			Diama
			Ronkh
		MBANE	**Bokhol**
			Mbane
Total dép.	**05**	**02**	**05**
PODOR	Podor Golléré Ndioum Niandane **Mboumba** **Guédé Chantier** **Démette** **Galoya Toucouleur** **Aéré Lao** **Pété** **Bodé Lao** **Walaldé**	CAS CAS	**Méry**
			Doumga Lao
			Madina Diathbé
		GAMADJI SARE	Gamadji Saré
			Dodel
			Guedé Village
		THILE BOUBACAR	Fanaye
			Ndiayene Peindao
		SALDE	**Mbolo Birane**
			Boké Dialloubé
Total dép.	12	04	10
SAINT LOUIS	Saint Louis **Mpal**	RAO	**Fass Ngom**
			Ndiébène Gandiole
			Gandon
Total dép.	02	01	03
Total région	19	07	18

Source : DAGAT

Annexe 2 : Population par collectivité locale et par sexe en 2009

NOM LOCALITE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
REGION SAINT LOUIS	**423693**	**441365**	**865058**
URBAIN	***187892***	***189243***	***377135***
RURAL	***235801***	***252122***	***487923***
DPT DAGANA	**117588**	**114938**	**232526**
COMMUNE DAGANA	***11448***	***11248***	***22696***
COMMUNE GAE	***4201***	***4243***	***8444***
COMMUNE RICHARD TOLL	***27747***	***25087***	***52834***
COMMUNE ROSSO	***5998***	***5784***	***11782***
COMMUNE ROSS-BETHIO	***4293***	***3571***	***7864***
ARDT NDIAYE	33813	34103	67916
CR DIAMA	13045	13330	26375
CR NGNITH	7497	7405	14902
CR RONKH	13271	13368	26639
ARDT MBANE	30088	30903	60991
CR BOKHOL	10778	11055	21833
CR MBANE	19310	19848	39158
DPT PODOR	**179556**	**196675**	**376231**
COMMUNE DEMETTE	***1422***	***1558***	***2980***
COMMUNE GALOYA TOUCOULEUR	***1868***	***2169***	***4037***
COMMUNE GOLLERE	***3138***	***3520***	***6658***
COMMUNE GUEDE CHANTIER	***2182***	***2344***	***4526***
COMMUNE MBOUMBA	***2661***	***2864***	***5525***
COMMUNE NDIOUM	***7830***	***7899***	***15729***
COMMUNE NIANDANE	***2840***	***2957***	***5797***
COMMUNE PODOR	***5975***	***6123***	***12098***
COMMUNE AERE LAO	***5114***	***5956***	***11070***
COMMUNE PETE	***1394***	***1749***	***3143***
COMMUNE BODE LAO	***1995***	***2110***	***4105***
COMMUNE WALALDE	***1205***	***1498***	***2703***
ARDT CAS - CAS	35387	39483	74870
CR DOUMGA LAO	12344	13735	26079
CR MADINA DIATHBE	15625	16982	32607
CR MERY	7419	8766	16185
ARDT GAMADJI SARE	57354	62841	120195
CR DODEL	19538	21659	41197
CR GAMADJI SARE	12137	13837	25974
CR GUEDE VILLAGE	25680	27344	53024
ARDT THILE BOUBACAR	27938	30072	58010
CR FANAYE	16716	17800	34516
CR NDIAYENE PEINDAO	11222	12272	23494
ARDT SALDE	21253	23534	44787
CR MOLO BIRANE	11973	13400	25373
CR THIKITE	9280	10134	19414
DPT SAINT LOUIS	129750	133360	263110
COMMUNE SAINT LOUIS	***96465***	***98331***	***194796***
COMMUNE MPAL	***3317***	***3842***	***7159***
ARDT RAO	29968	31187	61155
CR FASS NGOM	9241	9363	18604
CR GANDON	16639	17332	33971
CR NDIBENE GANDIOLE	4088	4491	8579

Source : ANSD

Annexe 3 : Evolution des effectifs du moyen selon le département entre 2002/2003 et 2007/2008

Unité administrative	Année / Sexe	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	var 2008/2007 (%)
Dep. Dagana	Filles	1227	1542	1863	2571	2654	3151	18,7
	Garçons	2207	2608	3030	3805	3764	4226	12,3
	Total	3434	4150	4893	6376	6418	7377	14,9
Dep. Podor	Filles	1077	1456	2150	2747	4003	5241	30,9
	Garçons	1367	1728	2407	2988	3670	4793	30,6
	Total	2444	3184	4557	5735	7673	10034	30,8
Dep. Saint-Louis	Filles	2779	3936	4387	4803	5626	6551	16,4
	Garçons	4363	4796	5391	5787	6679	7323	9,6
	Total	7142	8732	9778	10590	12305	13874	12,8
Région Saint-Louis	Filles	5083	6934	8400	10121	12283	14943	21,7
	Garçons	7937	9132	10828	12580	14113	16342	15,8
	Total	13020	16066	19228	22701	26396	31285	18,5

Source : IA Saint-Louis

Annexe 4 : Evolution des effectifs du secondaire selon le département entre 2002/2003 et 2007/2008

Unité administrative	Année / Sexe	2002/ 2003	2003/ 2004	2004/ 2005	2005/ 2006	2006/ 2007	2007/ 2008	var 2008/2007 (%)
Dep. Dagana	Filles	88	159	141	330	343	677	97,4
	Garçons	308	371	319	717	687	1229	78,9
	Total	396	530	460	1047	1030	1906	85,0
Dep. Podor	Filles	97	171	196	231	281	386	37,4
	Garçons	238	360	373	406	453	602	32,9
	Total	335	531	569	637	734	988	34,6
Dep. Saint-Louis	Filles	858	1386	1456	1435	1657	1977	19,3
	Garçons	1757	1993	2059	1940	2252	2629	16,7
	Total	2615	3379	3515	3375	3909	4606	17,8
Région Saint-Louis	Filles	1043	1716	1793	1996	2281	3040	33,3
	Garçons	2303	2724	2751	3063	3392	4460	31,5
	Total	3346	4440	4544	5059	5673	7500	32,2

Source : IA Saint-Louis

Annexe 5 : Nombre de visites des établissements recevant du public par le service d'hygiène en 2007 et 2008

	Saint-Louis		Richard-Toll		Dagana		Podor		Total Région	
Catégories	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**
Boutiques	467	822	428	153	73	293	339	296	1307	1564
Restaurants	97	204	186	54	17	35	43	18	343	311
gargotes	22	69	0	7	1	88	0	0	23	164
cafétariats	0	32	0	11	10	59	18	46	28	148
dibiteries	30	36	144	16	17	51	44	44	235	147
boulangeries	25	22	14	3	11	24	14	3	64	52
kiosques pain	0	15	5	5	10	7	20	63	35	90
vente de lait	13	18	66	7	14	21	13	6	106	52
tangana	23	13	85	31	0		0		108	44
ventes ambulantes	0	1250	235	12	3	148	393		631	1410
boucheries	11	9	4	5	9	52	45	76	69	142
cantines	40	36	99	14	3	154	42	18	184	222
vente eau glacée	440	297	0	13	55	48	163	64	658	422
vente de gâteaux	0	74	0	0	0	0	8	0	8	74
marchés	23	3	0	6	0	4	0	21	23	34
vente de poisson		0	0	1	0	4	0	5	0	10
cinémas			0	0	0	0	0	0	0	0
bars	25	5	1	3	0	0	0	0	26	8
hôtels	6	0	1	2	0	0	3	0	10	2
écoles	39	96	0	22	0	0	0	0	39	118
daaras	63	113	0	6	0	0	0	0	63	119
EPS (hôpitaux; CS; PS ..)	3	7	0	5	0	0	0	0	3	12
Autre	0	3	0	1	0	0	93	698	93	702
Total	1327	3124	1268	377	223	988	1238	1358	4056	5847

Source : BRH de Saint-Louis

Annexe 6 : Evolution des situations pluviométriques par poste pluviométrique

Postes pluvio	2004/05		2005/06		2006/07		2007/08		var sur 1 an (%)	
	H	N.J	H	N.J	H	N.J	H	N.J	H	N.J
Dagana	118	9	268,9	20	208,1	8	298,0	23	89,9	15,0
Richard-Toll	220,5	12	372	20	196,3	11	243,0	23	46,7	12,0
Mbane	207,3	12	440,9	21	242,0	14	368,4	26	126,4	12,0
Ross-Béthio	184,5	11	199,8	16	216,8	16	250,5	23	33,7	7,0
Rao	158,5	14	222,8	24	303,0	21	301,5	26	-1,5	5,0
Mpal	139,5	18	306,5	19						
Saint-Louis	130,5	18	278,2	30	310,7	21	247,0	37	-63,7	16,0
Podor	145,5	15	327,3	22	192,3	17	213,9	24	21,6	7,0
Fanaye	160,4	14	282,2	20	219,7	16	237,8	14	18,1	-2,0
Ndioum	175,1	19	396,0	24	239,7	15	225,5	18	-14,2	3,0
Aéré-Lao	262,5	21	548	27	204,5	17	202,9	18	-1,6	1,0
Galoya	215	17	544,1	32	145,1	15	274,4	18	129,3	3,0

Source : DRDR Saint-Louis

Annexe 7 : Production maraîchère par département en 2008/2009

LOCALITES	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			PASTEQUE			PATATE DOUCE		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
DAGANA	3 004	347	1 042	572	303	173	893	20 000	17 860	314	16 000	5 024
PODOR				2 503	250	626						
SAINT-LOUIS	3 526	285	1 005	*4 042*	*205*	*829*	68	20 000	1 360			
SAED												
Enq. Compl.												
REGION (1)	6 530	314	2 047	7 117	229	1 628	961	20 000	19 220	314	16 000	5 024
RESULTATS 2007/2008 (2)	6 697	308	2 064	10 422	87	910	801	18 667	14 952	242	16 000	3 872
ECART(1)&(2) en%	-2	2	-1	-32	163	79	20	7	29	30	0	30

Source : DAPS

Annexe 8 : Production maraîchère par département en 2008/2009 (suite)

LOCALITES	BISSAP			MANIOC			GOMBO			BEREF		
	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD	SUP	RDT	PROD
	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)	(Ha)	(Kg/Ha)	(T)
DAGANA				639	15 000	9 585						
PODOR				2	15 000	30				3 870	200	774
SAINT-LOUIS	506	300	152	*96*	*15 000*	*1 440*	30	8 000	240			
SAED												
Enq. Compl.												
REGION (1)	506	300	152	737	15 000	11 055	30	8 000	240	3 870	200	774
RESULTATS 2007/2008 (2)	686	214	147	91	12 000	*1 092*	460	5 261	2 420	4 602	202	930
ECART(1)&(2) en%	-26	40	3	710	25	912	-93	52	-90	-16	-1	-17

Source : DAPS

Annexe 9 : Evolution des abattages contrôlés selon l'effectif et le poids entre 2003 et 2008

Année	***Département***	Bovins		Ovins		Caprins		Camelins	
		Nbre	Poids (T)	Nbre	Poids ***(T)***	Nbre	Poids (T)	Nbre	Poids (T)
2003	Saint-L***o***uis	3727	525	6712	82	3829	36	51	8
	Da***g***ana	2179	353	3471	82	3522	87	17	***2***
	Podor	**555**	**51**	**523**	**8**	**2841**	**27**	**-**	**-**
	Total	***6461***	929	10706	192	10192	150	68	10
2004	Saint-***L***ouis	3715	527	4476	64	4285	49	-	-
	D***a***gana	2497	324	2632	38	2959	36	-	-
	Podor	**306**	**29**	**703**	**14**	**1708**	**26**	**-**	**-**
	To***tal***	***6***518	880	7811	116	8952	111	-	-
2005	Saint-Lou***i***s	5699	789	6964	205	7603	105	16	4
	Dag***a***na	3007	376	3743	198	3385	51	25	***6***
	Podor	**429**	**46**	**518**	**8**	**2502**	**25**	**-**	**-**
	Total	9***135***	***1***212	11225	410	13490	181	41	11
2006	Saint-L***o***uis	4516	649	5915	92	4257	54	38	2
	Da***g***ana	2909	378	3855	77	3395	52	13	3
	***P*odor**	**1123**	**133**	**1623**	**22**	**6938**	**67**	**6**	**1**
	Total	***8548***	1160	11393	191	15590	173	57	6
2007	Saint-***L***ouis	3779	542	3989	78	3490	50	6	3
	Da***g***ana	3057	440	6320	95	4058	45	16	1
	Pod***or***	**1645**	**181**	**1844**	**26**	**10650**	**105**	**11**	**2**
	Total	***8481***	1163	12153	199	18198	199	33	6
2008	Saint-L***o***uis	4008	563	5700	86	4012	49	10	3
	D***a***gana	3386	463	3607	73	3178	49	4	1
	Po***dor***	**1700**	**177**	**2193**	**29**	**11647**	**102**	**6**	**2**
	Total	***9094***	***1203***	***11500***	***18***8	18837	199	20	6
var 2008/2007 (%)	Saint-Louis	6,1	3,9	42,9	10,1	15,0	-1,6	66,7	-2,7
	Dagana	10,8	5,4	-42,9	-23,2	-21,7	8,7	-75,0	-38,6
	Podor	3,3	**-2,5**	**18,9**	**11,3**	**9,4**	**-2,8**	**-45,5**	**-6,6**
	Total	**7,**2	**3,5**	**-5,4**	**-5,6**	**3,5**	**0,1**	**-39,4**	**-12,0**

Source : IRSV de Saint-Louis

Annexe 10 : Bilan des consultations vétérinaires effectuées en 2007 et 2008

	Nombre de consultations		*Total traité*		*Bovin*		*Ovin*		*Caprin*		*Equin*		*Camelin*		*Volaille*	
Affections	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**	**07**	**08**
Avitaminose et carences	2904	2061	2904	1841	445	537	2274	1101	99	56	80	121	6		-	
Coliques/Entérites/Indigestion	1894	944	1894	926	48	53	1123	209	126	141	565	445	-		32	
Distomatose	7717	2544	7717	2537	2546	396	5127	2140	44	1	-		-		-	
Gourme	1557	609	1520	596	-		-		-		1520	596	-		-	
Hémoparasitose	7018	3333	7017	3333	6381	1182	242	2053	21	31	373	64	-	3	-	
Bronchites et affection respiratoire	9919	11326	9892	11276	716	66	9156[1]	6499		4643	20	67	-		-	
parasitisme Gastro intestinale	7879	9453	7879	9362	1762	1369	5144	5353	299	1378	619	912	12	2	41	148
Parasitisme externe	1871	740	1871	740	279	93	1559	594	33	38	-	12	-		-	
Surmenage ph./ fourbure	1826	1037	1803	1003	-		1	2	-	7	1802	994	-		-	
Arthrite et ostéopathies	507	395	465	378	9	12	11	15	1	5	444	346	-	1	-	
plaies et blessures	200	323	147	298	12	70	22	52	21	14	92	160	-	2	-	
phiegmon et abcès	13	54	8	50	1	9	6	16	-	16	1	9	-		-	
habronémose/ Conjonctivite	10	19	3	19	1		-		-		2	19	-		-	
Variole aviaire	7		7		-		-		-		-		-		7	
pasteurellose	414		414		131		74		209		-		-		-	
fièvre aphteuse	160		160		160		-				-		-		-	
dermatose/ gales	259	1104	259	902	11	860	123	13	123	19	2	10	-		-	
Dystocie/ Métrites/ Avortement	84	110	76	110	12	17	47	79	14	7	3	2	-		-	
Piétin	2		2		-		1		1		-		-		-	
Charbon Symptomatique	15		15		15		-		-		-		-		-	
Botulisme	1		1		1		-		-		-		-		-	
Total	44257	34052	44054	33371	12530	4664	24910	18126	991	6356	5523	3757	18	8	80	148

Source : IRSV de Saint-Louis

Annexe 11 : Evolution mensuelle des mises à terre (poids en tonnes, valeur en millions FCFA)

désignations	Poisson		Crustacé		Mollusques		Total	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Janvier	5526	514	2	3	2	1	5530	519
Février	5885	633	3	5	2	1	5889	640
Mars	4992	278	2	4	3	1	4997	283
Avril	6005	382	3	5	9	19	6016	407
Mai	7447	577	3	5	9	19	7458	602
Juin	8202	657	2	4	7	16	8211	677
Juillet	4121	236	2	4	3	1	4126	241
Août	3144	263	3	6	3	1	3150	270
Septembre	3591	436	3	5	3	1	3597	442
Octobre	4971	250	3	5	21	28	4995	283
Novembre	6213	636	2	3	11	11	6226	650
Décembre	5927	568	1	1	14	14	5942	583
Total	**66022**	**5430**	**27**	**52**	**87**	**114**	**66136**	**5596**

Source : SRPM Saint-Louis

Annexe 12 : Superficie brûlées par collectivité locale en 2007/2008

Localités			Nbre de cas	Superficie brûlée (ha)	Total : nbre cas/ superficie
Départements	**Arrondissements**	**C.R**			
Dagana	**Ross Béthio**	**Ross Béthio**	1	51	
	Mbane	**Mbane**	3	502	06 / 601
		Gaé	2	48	
Podor	**Thillé Boubacar**	**Ndiayène Pendao**	3	20 750	
		Fanaye	2	310	
	Cas-Cas	**Aéré Lao**	2	650	08 / 22 310
	Gamadji Saré	**Gamadji Saré**	1	600	
Saint Louis	**Rao**	**Rao**	7	286	12 / 817
			5	531	
		Mpal			
Total Région			26	23 728	26 / 23 728

Source : IREF Saint-Louis

Annexe 13 : Situation des recettes générées par la chasse en 2008

Nature	Nbre	Prix Unitaire	Sommes Perçues (F CFA)	Observations
1°) Licences d'Exploitation	12	300.000	360.0000	
2°) Taxes d'Amodiation	189 944	35	6.648.040	
3°) Permis chasse				
a) Coutumier	03	3.000	9.000	
b) Petite chasse				
- Résident		15.000	120.000	
- Touriste	08			
* 1 Semaine	153	15.000	2.295.000	
* 2 Semaines	01	25.000	25.000	
* 1 Mois	02	45.000	90.000	
c) Gibier d'eau - Résident			510.000	
- Touriste	17	30.000		
* 1 Semaine	222	15.000	3.330.000	
* 1 Mois	01	45.000	45.000	
4°) Taxes Abat. Phaco.	34	15.000	510.000	
5°) Attestations pisteurs	16	10.000	160.000	
6°) Contentieux	04		600.000	
Totaux			17 942 040	

Source : IREF Saint-Louis

Annexe 14 : Nombre de Touristes chasseurs par Amodiataire : 2008

- René Bancal (3 Marigots Sud	76
- Christiane Simard (Djeuss Sud)	30
- HBK.Investissement (Caïman)	29
- Mounir Bourgi (Djeuss Nord	31
- Alain Daniel (Lac de Guiers Ouest)	22
- Alain Béllassé (Nder Yamane)	03
- Daouda Ka (Ronk)	08
- Réné Bancal (Guédé vllage)	09
- Alain Daniel (Lac de Guiers Est)	10
- Alioune Sow (Exced Djeurs N et S)	09
- GIE /Galanka (Thillé Boubacar)	52
	05
Total	276

Source : IREF Saint-Louis

Annexe 15 : Nombre de Touristes chasseurs par Amodiataire en 2007/2008

Zones	Amodiataires	2007/2008	2008/2009
3 Marigots Sud	Réné Bancal	76	76
(Djeuss Sud)	Christiane Simard	30	30
Caïman	HBK Investissement	29	29
Djeuss Nord	Mounir Bourgi	31	31
Lac de Gueirs Ouest	Alain Daniel	22	22
Nder Yamane	Alain Belassé	3	03
Ronkh	Daouda KA	8	08
Guédé village	Réné Bancal	9	09
Lac de Guiers Est	Alain Daniel	10	10
Exced Djeuss Nord et Sud	Alioune SOW	9	09
Thillé Boubacar	GIE/ Galanka	52	52
TOTAL		279	279

Source : IREF Saint-Louis

Annexe 16 : Evolution des permis délivrés, recettes et gibiers abattus enregistréS

Années	Permis Délivrés	Recettes	Gibier Enregistré	Nombre de PV. Dressés	Observations
1995	112	1.905.000	5945	02	-
1996	230	3.550.000	8485	02	-
1997	284	4.440.000	12 132	03	- 2 PV. Transmis au tribunal
1998	298	4.695.000	18 976	04	
1999	384	6.036.000	17 165	02	- 1 PV. Transmis au tribunal
2000	300	4.926.000	16 764	-	
2001	495	7.843.000	25 905	06	- 1 PV. Transmis au Tribunal
2002	611	9.576.000	19 769	01	-
2003	449	7.284.000	8 746	02	-
2004	430	6.987.000	18 004	-	-
2005	554	9.231.000	17 710	02	Recouvré
2006	548	9.958.000	12 602	01	Recouvré
2007	463	7.361.000	18 382	01	Recouvré
2008	407	6.694.000	14 826	04	Recouvré
Total	4 002	90.486.000	215.411	-	

Source : IREF Saint-Louis

Annexe 17 : Evolution du nombre de rotation de 2006 à 2008

Désignation	2006		2007		2008	
	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
Commerciaux	59	60	83	82	77	77
Privés	140	141	178	179	154	150
Aéroclub	43	47	82	90	62	65
Militaires	77	79	55	56	69	69
Cargo	-	-	-	-		
Divers	90	88	14	14	26	26
Total	**409**	**415**	**412**	**421**	**388**	**387**

Source : ASECNA Saint-Louis

Annexe 18 : Evolution des réalisations de l'IRF entre 1996 et 2008

Année	Plantations massives (Ha)	Plantations linéaires (Ha)	Production de plants (Nbre)
1996	241,4	136,4	1 055 306
1997	199,3		749 721
1998	105,18	304	515 029
1999	550,3	310	1 311 699
2000	90,49	931	1 937 195
2001	535,01	701	3 109 543
2002	153,4	175	3 954 816
2003	436,67	357	3 907 756
2004	683	246	4 491 853
2005	994	984	3 493 481
2006	860	283,5	1 584 191
2007	1 272,54	756,35	2 319 102
2008	197,18	162,60	1 087 573

Source : IREF

Annexe 19 : Récapitulatif du nombre de véhicules selon l'âge et le genre

Genre	Voitures Particulières		Camionnettes		Autocars		Camions		Tracteurs		Semi-remorques		Deux Roues	
Groupe d'age	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**	**2007**	**2008**
0-5 ans	28	43	21	34	1	2	1					1		31
6-10 ans	70	37	20	6	7	2	3			1				9
plus 10 ans	160	172	39	14	11	16	15	8	11	6	6	3		11
%	62%	68%	49%	26%	58%	80%	79%	100%	100%	86%	100%	75%	0%	22%
TOTAL	**258**	**252**	**80**	**54**	**19**	**20**	**19**	**8**	**11**	**7**	**6**	**4**	**12**	**51**

Source : DRTT

Annexe 20: Evolution des activités du GNSP dans la région de Saint-Louis entre 2007 et 2008

	2007	2008	var 08/07
Incendie	80	489	511%
Assistance	589	945	60%
Opérations diverses	239	407	70%
Activités diverses	89	192	116%
Total	997	2033	104%

Source : GNSP de Saint-Louis

Annexe 21 : Evolution mensuelle des détenus par groupe d'âge selon le sexe : M.A.C Saint-Louis 2008

Désignations	13-18 ans			19-25 ans			26-35 ans			36-45 ans			46-55 ans			55 ans et +			Total
	M	F	total	M	F	total	M	F	total	M	F	total	M	F	total	M	F	total	
Janvier	8		8	82	3	**85**	**82**	**6**	88	51	2	53	31		31	5		5	265
Février	10		10	75	1	**76**	**65**	7	72	43	1	44	33		33	6	1	7	235
Mars	10	1	11	67	1	**68**	**69**	8	77	39	1	40	31		31	8	1	9	227
Avril	8		8	53	7	60	**69**	7	76	38	4	42	30	2	32	6	1	7	218
Mai	10		10	52	3	**55**	**67**	8	75	40	3	43	23		23	4	1	5	206
Juin	10		10	62	2	**64**	**68**	**8**	76	43	3	46	24		24	6		6	220
Juillet	7	1	8	69	2	**71**	**72**	8	80	46	3	49	25		25	5		5	233
Août	8		8	66	3	**69**	**85**	**8**	**93**	42	4	46	30		30	6		6	246
Septembre	14		14	69	**3**	**72**	**88**	8	96	41		41	29		29	5		5	252
Octobre	6		6	76	3	**79**	**78**	**6**	**84**	43	1	44	30		30	6		6	243
Novembre	8		8	68	**2**	**70**	**73**	**8**	81	43		43	30		30	8		8	232
Décembre	9		9	69	1	70	72	6	78	39		39	29		29	9		9	225

Source : MAC Saint-Louis